mini-loto TIRAGE: VENDREDI, le 14 janvier 1972
53109
3109
109
14 gagnants de $5,000.
144 gagnants de $500.
1458 gagnants de $100.

QUÉBEC-SPORT

20e partie sans défaite du Canadien à Montréal

QUÉBEC-PRESSE

Semaine du 16 au 22 janvier 1972 — Météo: Très, très froid — DERNIERE EDITION — 16 JANVIER 1972 - VOL. 4 NO 2

LIVRÉ À DOMICILE 30c — PARTOUT AU QUÉBEC 25¢

L'affaire du chef Saulnier

La COMMISSION PRÉVOST SAVAIT TOUT depuis '67

page 3

LE GRAND DÉRANGEMENT

dans la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent

CUBA: NOUVELLES des RAVISSEURS de CROSS

page 3

"Les déclarations de Vallières ont assaini le climat" -Jérôme Choquette

"En ce qui concerne le terrorisme, les déclarations de Pierre Vallières à l'égard de la violence et du FLQ ont contribué à assainir le climat".

C'est ce que déclarait hier Jérôme Choquette, ministre de la Justice du Québec, à une émission "hot-line" de Radio-Canada.

C'était la première fois que Me Choquette commentait publiquement la récente décision de Pierre Vallières de rompre avec le FLQ et d'avoir recours aux méthodes démocratiques pour arriver à la libération du Québec.

Répondant à une question sur le crime organisé, Me Choquette a déclaré que son gouvernement avait adopté deux politiques en ce domaine: se servir de la commission de Contrôle des permis d'alcool pour éliminer les criminels notoires de ce commerce; utiliser la loi de l'impôt pour pincer ceux dont les revenus sont de sources illégitimes. Enfin, il a affirmé que la commission de Police faisait enquête sur le crime organisé. **"Si tout n'est pas encore nettoyé, c'est qu'il y a toujours des résidus des anciens systèmes,"** a-t-il conclu.

JEROME CHOQUETTE: "Les déclarations de Vallières ont contribué à assainir le climat."

A une question sur les récentes révélations du Devoir concernant le comportement "peu catholique" du directeur de la police de Montréal Jacques Saulnier, le ministre s'est refusé à tout commentaire.

A Parthenais: grève des comparutions

Les grévistes de la faim de Parthenais feront lundi la grève des comparutions en refusant de se rendre à la cour.

C'est ce que Me Robert Lemieux a révélé hier.

Les objectifs de la grève sont clairs: parité avec Bordeaux. A Bordeaux, les détenus ont droit à la cour extérieure et à la cafétéria. A Parthenais, ils n'ont pas droit à la cafétéria et ils n'ont droit qu'à une promenade d'une demi-heure dans un étage de l'édifice qui est ouvert à l'air pur.

Et pourtant, comme le disait Me Lemieux, **"à Parthenais, ils sont encore présumés innocents parce qu'ils attendent encore leur procès, tandis qu'à Bordeaux, ce sont des condamnés."**

Maximum d'un mois

Me Lemieux a parlé à Me Jérôme Choquette, ministre de la Justice, hier midi au hot-line de Radio-Canada et la conversation a évidemment porté là-dessus. Me Choquette a affirmé que les détentions à Parthenais ne dépassaient jamais 30 jours. Me Lemieux a cité le cas de Jacques Rose qui est détenu là depuis plus d'un an. **"C'est une exception"**, a déclaré Me Choquette. Mais il y aurait d'autres cas où la détention a duré plus de 30 jours, comme par exemple celle des frères Sigouin. Me Choquette a reconnu que Parthenais n'était pas conçue pour garder des prisonniers pendant de longues périodes et il a ajouté que le gouvernement faisait son possible non pas pour rendre les conditions de détention "intolérables", mais au contraire "convenables et acceptables".

A Parthenais même, la direction de la prison a convoqué un représentant de chacun des blocs de détention pour faire le point. Ces rencontres n'ont encore donné aucun résultat important.

Nous apprenons en dernière heure que le MDPPQ organise une manifestation cet après-midi, de 1 heure à 2, devant Parthenais.

Correction: Marcel, non pas Raymond Lamothe

Contrairement à ce que QUEBEC-PRESSE publiait le 12 décembre 1971, M. Raymond Lamothe de Drummondville n'est pas relié à ce qu'on appelle maintenant l'affaire Pinard-BP.

M. Lamothe nous a fait tenir une mise-en-demeure à ce sujet et nous nous y conformons. En voici l'essentiel: **"M. Raymond Lamothe n'est relié ni de près ni de loin à cette transaction, il n'a absolument aucun intérêt dans la compagnie Entreprise C.L.N. Inc., il n'a jamais eu affaire à Henri Constant** (l'avis ne dit pas "monsieur" Henri Constant), **il n'a jamais eu comme associés messieurs** (sic) **Benoît Nadeau, Jean-Marie Croteau et Jean-Maurice Lemaire; monsieur Raymond Lamothe ne saurait être rattaché ni de près ni de loin au prétendu "scandale Lamothe-Pinard" rapporté et commenté à la page 5 de l'édition de "Québec-Presse" du 12 décembre 1971; d'ailleurs, Raymond Lamothe ne saurait être rattaché de près ni de loin à ce prétendu scandale, à la compagnie Entreprises C.L.N. Inc. ni à la transaction décrite dans le titre et dans l'article ci-dessus (mentionné).**

M. Lamothe dit aussi se réserver **"tous ses recours en dommages actuels et réels par suite de la publication de la rétractation ci-dessus demandée et, à défaut par vous de publier ladite rétractation, monsieur Raymond Lamothe entend vous réclamer des dommages en justice au montant de $100,000".**

Dont acte.

Précisions

Il ne s'agissait pas de Raymond Lamothe, mais d'un membre de sa famille, M. Marcel Lamothe.

Ces jours-ci

Le film "Saint-Jérôme" de Fernand Dansereau sera présenté jeudi prochain à l'auditorium de l'école polyvalente de Pierrefonds. Le film sera projeté à compter de 20h. 30. Entrée gratuite.

• • •

Le 26 janvier à 20h., assemblée générale des membres du parti Québécois du comté de Beauharnois-Valleyfield à l'hôtel de ville de Valleyfield. Les députés du parti seront présents. Le 27 janvier René Lévesque rencontrera les étudiants et la population du comté dans l'auditorium du CEGEP de Valleyfield, à 20h.

• • •

Le service d'Information du Barreau lancera, mardi à Trois-Rivières, sa troisième brochure d'information populaire, intitulée "La protection du consommateur". Les groupements populaires qui seraient intéressés à obtenir gratuitement les services de spécialistes sur des sujets d'actualités n'ont qu'à téléphoner à Mme Céline Petit-Martinon à (514) 845-9253.

Eagle Toy à Saint-Henri: enfin un syndicat!

(L.F.) - C'est maintenant officiel: les quelque 675 employés de la fabrique de jouets **Coleco Canada**, anciennement **Eagle Toy**, à Saint-Henri dans le Sud-Ouest de Montréal, ont enfin un véritable syndicat à eux. Après plusieurs mois de campagne par les travailleurs, le ministère du Travail a accordé l'accréditation officielle à la section locale 7895 du Syndicat des Métallos (FTQ), qui se trouve ainsi à expulser de l'usine le syndicat de boutique affilié à la FCAI. Autre bonne nouvelle: la présidente du syndicat, **Diane Perron,** congédiée pour activités syndicales, a dû être réembauchée par la compagnie, de même que cinq autres employés qui avaient subi le même sort. La FCAI a bien essayé de contester la demande des Métallos mais sa requête a été rejetée. Entre-temps, le nouveau syndicat prépare son projet de convention collective et les négociations devraient débuter bientôt. Il semble en effet que la compagnie, filiale de **Coleco Industries** du Connecticut, s'est rendue à l'évidence et qu'elle va apprendre à vivre avec un vrai syndicat.

2 autres usines

Par ailleurs, les Métallos ont entrepris de syndiquer quelque 70 travailleurs de deux autres entreprises de Saint-Henri, propriété du même homme, Jack Friedman. Il s'agit des employés de **Canada Fibercan**, une manufacture de cannettes et de **United Chemical**, qui fabrique le savon récurant "Big Five". Selon un porte-parole du syndicat, Benoît Michaudville, 50 employés ont signé leur carte d'adhésion au syndicat. Le patron Friedman, toujours alerte à 80 ans, tente à l'heure actuelle de convaincre ses ouvriers de former une union de boutique. Il les a d'ailleurs tous convoqués à un "souper fraternel" mais aucun travailleur ne s'est déplacé pour y aller...

LA GARDERIE COOPERATIVE D'OUTREMONT, que des citoyens de cette municipalité ont mise sur pied, au début de l'automne dernier, afin de résoudre les problèmes de gardienne des mamans qui doivent aller travailler, craint de devoir fermer ses portes si aucun secours financier ne lui parvient d'ici quelques jours. **"Il peut paraître curieux d'entendre dire qu'un organisme d'Outremont a des problèmes financiers,** nous dit l'un des fondateurs, M. **Jean-Paul Soulié** (journaliste à la presse, actuellement sans travail à la suite du lock-out), **mais il faut savoir que tout Outremont ne roule pas sur l'or. Il faut, en effet, distinguer entre l'Outremont cossu et l'Outremont des coquerelles. Notre garderie coopérative s'adresse à une classe moyenne. Jusqu'ici, elle a rendu de grands services à plusieurs familles vu le tarif minimum que nous avons".** En attendant la réponse du responsable des Initiatives locales, à qui ils ont demandé une subvention, on espère à la GCO, que quelques bons samaritains les aideront à survivre. Dans ce cas, composez 876-5557 ou 273-5784 (M. Bianchi) ou 279-7871.

Construction: la CSN engage 25 inspecteurs

Tout indique que 25 chômeurs de Montréal, presque tous des travailleurs de la construction sans emploi, pourront avoir de l'ouvrage bientôt, au moins jusqu'au 31 mai prochain, grâce à une initiative du Syndicat de la construction de Montréal (CSN). Le syndicat a en effet soumis un projet au programme fédéral des Initiatives locales; ce projet vise à engager des inspecteurs pour la surveillance des chantiers de construction en regard de la sécurité à l'ouvrage des travailleurs. Le syndicat a réclamé une somme de $59,436. pour ce projet, qu'il a présenté avec l'approbation même du ministère du Travail du Québec! En effet, dans une lettre annexée au projet du syndicat, on peut lire les aveux suivants sous la signature de M. Guy Lapointe, directeur des services techniques au ministère: **"Nous n'avons pas suffisamment de personnel pour couvrir tous les chantiers de construction"**... Le Syndicat de la construction (CSN) a bon espoir que le projet sera accepté très bientôt même si, comme le souligne Florent Audette, directeur exécutif du syndicat, **"ce projet est un aveu de la négligence du ministère du Travail à Québec"**. Selon M. Audette, l'engagement d'inspecteurs pour la visite des chantiers s'inscrit dans une vaste campagne pour assurer une réelle sécurité dans le bâtiment. **"Ce projet,** ajoute-t-il, **va contribuer à rassurer les 50,000 salariés de la construction et leurs familles, à réduire le nombre des accidents trop souvent mortels et à réduire aussi toutes les misères inhérentes aux accidents de travail".**

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur général: Gaétan Dufour.

Directeur de l'information: Jacques Elliott.

Comité de rédaction: Virginie Boulanger, Gaétan Dufour, Jacques Elliott, Michel Elliott, Louis Fournier, Claude Girard, Gérald Godin, Jacques Keable, Micheline Lachance, Jean-Yves Saint-Pierre, Michelle Simard.

Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.

Rédaction: 381-8684.

Publicité: Claude Girard, 381-9936.

Distribution et abonnements: Jean-Yves Saint-Pierre, 381-9936.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc., Montréal, 331-9721.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

111

Le dossier "Jacques Saulnier"

Les documents secrets de la commission Prévost seront-ils rendus PUBLICS?

par Gérald Godin

Le dossier Jacques Saulnier dort quelque part dans les archives secrètes de la commission Prévost depuis 5 ans. Il comporte de nombreux témoignages de policiers et de personnes du "milieu" ainsi que des documents assermentés portant tous sur l'escouade de la Moralité à l'époque où elle était dirigée par celui qui est devenu le directeur de la police de Montréal, le capitaine Jacques Saulnier. Le dossier laisse planer au moins quelques doutes sur le comportement du capitaine Saulnier.

Le Devoir a dévoilé l'existence de ce dossier cette semaine, en y ajoutant une autre pièce majeure: le capitaine Saulnier a accepté en cadeau d'un hôtelier, une TV-couleur d'une valeur de $700.

Rappelons que ce n'est pas sans mal que la commission Prévost avait réussi à obtenir ce dossier. Elle avait dû avoir recours aux lois à sa disposition pour forcer le directeur Jean-Paul Gilbert de venir le déposer.

Il fait partie de la masse de documents confidentiels recueillis par la Commission et dont elle s'est inspirée pour rédiger son rapport, faire ses recommandations et donner aux gouvernements la base de ses politiques à l'égard de la justice et de la police.

LE JUGE YVES PREVOST a donné son nom à la Commission gouvernementale d'enquête sur la Justice au Québec. C'est au cours de cette enquête que de nombreux documents portant sur l'actuel directeur de la police de Montréal, M. JACQUES SAULNIER, commencèrent à circuler, au sein de la police et de la Commission Prévost. Le maire JEAN DRAPEAU a obtenu copie des mêmes documents mais a tout de même nommé le capitaine Saulnier au plus haut poste de la police montréalaise.

Sur les tablettes?

Pour des raisons qu'on ne connaît pas, la commission Prévost ou le gouvernement Bertrand avait décidé à l'époque de laisser dormir le dossier. On pourrait comprendre un tel comportement, si le capitaine avait par exemple été lui aussi "mis sur les tablettes", le temps de faire toute la lumière sur les témoignages qui le concernaient. Or au contraire, il est devenu directeur de la police de Montréal depuis lors.

Pourquoi Drapeau l'a-t-il choisi?

La question qui revenait le plus souvent cette semaine dans les conversations des milieux policiers était la suivante: pour quelle raison le maire Jean Drapeau a-t-il préféré à 22 candidats au poste de directeur, un homme qui n'avait pas la confiance de tous ses hommes, et en particulier de certains de ses anciens collaborateurs? Les hypothèses sont nombreuses à ce sujet.

Deux poids deux mesures

L'autre question concernait l'ex-directeur Jean-Paul Gilbert. Pourquoi n'avait-il pas porté le problème du cadeau accepté par le capitaine Saulnier, devant le Bureau de discipline de la police de Montréal? Tous les policiers de Montréal connaissent la sévérité du Bureau de discipline. Or voici qu'un policier échappe à la règle. Il se nomme Jacques Saulnier. Les policiers se posent la question: y a-t-il deux poids deux mesures? Y a-t-il deux justices? Qui a donné ordre au directeur Gilbert de laisser tomber ce dossier? Le maire Drapeau?

Du "salissage"

Du côté du directeur Saulnier et du maire Drapeau, la réaction a été la même: "On veut me salir". L'un dit "directement", et l'autre ajoute "par personne interposée". En fait, la question n'est malheureusement pas là. Les hommes publics et plus encore les policiers doivent être au-dessus de tout soupçon. Quiconque n'a rien à se reprocher ne craint pas les enquêtes. Au contraire, il s'y prête avec confiance. L'histoire du capitaine Saulnier, c'est la vieille histoire du cadavre dans le placard. L'âge du cadavre ne change rien à l'affaire et l'importance que le personnage a pris avec les années, non plus.

JACQUES LANCTOT

MARC CARBONNEAU

Me PIERRE CLOUTIER

Les ravisseurs de Cross à Cuba: départ prochain pour l'Algérie?

par Louis Fournier

Les membres de la cellule Libération du FLQ, qui sont toujours à Cuba après maintenant plus de 13 mois d'exil loin du Québec, ont fait une demande aux autorités de La Havane afin de partir pour l'Algérie. Cette demande remonte déjà à quelques mois et ils espèrent recevoir bientôt une réponse affirmative à leur requête.

C'est ce qu'a révélé à QUEBEC-PRESSE Me Pierre Cloutier, de la "commune juridique" de Me Robert Lemieux, tout juste de retour à Montréal après avoir passé une semaine à La Havane. Me Cloutier a pu rencontrer à loisir les membres de la cellule Libération et surtout Jacques Lanctôt, présumé leader de la cellule. Les militants du FLQ, on s'en souviendra, avaient quitté Montréal le 3 décembre 1970, quelques heures après la libération de leur otage, le diplomate britannique James Richard Cross.

Hôtel Deauville

Les membres de la cellule Libération sont Jacques Lanctôt, 26 ans, sa femme Suzanne, 22 ans - et leurs deux enfants Boris et Olga; Jacques Cossette-Trudel, 25 ans et sa femme Louise, 24 ans, soeur de Jacques Lanctôt; Marc Carbonneau, 38 ans, qu'est venu rejoindre une Québécoise et enfin Pierre Séguin. Ils sont arrivés à La Havane le 4 décembre 1970 et depuis lors, ils logent à l'hôtel Deauville, aux frais du gouvernement cubain.

Toutefois, selon Me Cloutier, ils ont une "profonde nostalgie" du Québec et ils aimeraient bien y revenir par tous les moyens, clandestinement. Leur départ pour l'Algérie pourrait constituer un premier pas en ce sens. Le temps qu'on met à répondre à leur requête de départ ne serait pas étranger à certaines clauses du protocole d'accord conclu, à l'époque, entre Ottawa et La Havane, qui s'engageait alors à héberger les fugitifs.

Pas de déclaration...

Selon Me Cloutier toujours, Jacques Lanctôt et Marc Carbonneau travaillent actuellement - et volontairement - sur un chantier de construction à La Havane. Ils quittent peu la capitale et vivent assez solitaires, refusant de rencontrer les journalistes et de faire quelque déclaration "politique" que ce soit. Selon ce qu'a pu constater Me Cloutier, ils sont fort bien traités, sont en bonne santé et vivent confortablement.

Il est exact, par ailleurs, selon l'avocat Cloutier, que les membres de la cellule Libération se seraient scindés en au moins deux groupes, en raison de divergences d'ordre idéologique...

Enfin, il est certain que le voyage de Me Cloutier à Cuba a une relation directe avec certains procès politiques prévus à Montréal. Pour des raisons évidentes, l'avocat est d'une discrétion absolue à ce sujet...

Drapeau: "C'est moi qu'on vise"

"C'est moi qui est visé par la campagne de salissage qu'on fait contre le directeur Jacques Saulnier". C'est ce que déclarait hier le maire Jean Drapeau.

"C'est à moi qu'on veut faire du tort", poursuivait le maire.

Celui-ci a promis de communiquer de nouveau avec le public mardi prochain, le 18, après avoir affirmé vendredi qu'il tenait plus que n'importe qui à ce que la lumière soit faite sur toute l'affaire.

Le grand public encore plus.

La Presse fait marche arrière

Les syndicats CSN-FTQ, représentant les 900 employés syndiqués lockoutés de la Presse, ont rompu, hier soir, le silence qu'ils gardaient depuis une semaine afin de rétablir les faits concernant une nouvelle émanant de la partie patronale, publiée et diffusée par certains média d'information, selon laquelle le plus grand quotidien français d'Amérique rouvrirait ses portes dès cette semaine.

M. Claude Beauchamp, porte-parole du Front commun des syndicats de la CSN, nous a fait la mise au point suivante: **"Le Front commun CSN-FTQ tient à rappeler à la direction de la Presse que la négociation des derniers points en litige se fera, comme pour le reste, à la table de négociation et que personne n'a rien à gagner en tentant de mêler les cartes par l'émission de fausses nouvelles destinées à soulever de faux espoirs."**

C'est faux

"De plus, poursuit M. Beauchamp, **il est faux de prétendre que tout a été réglé la nuit dernière sur le plan monétaire entre la Presse et le Syndicat général des communications (CSN). Les journalistes n'ont eu aucune rencontre avec la Presse depuis mercredi dernier, alors qu'ont été paraphées à quelques détails près les clauses professionnelles et normatives."**

On apprend, de même source, qu'il n'y a pas encore eu de négociations véritables sur les clauses monétaires. Ce sont les clauses normatives qui sont ou entièrement ou presque terminées, selon les syndicats.

Par contre, les choses vont encore plus mal du côté des syndicats FTQ, la partie patronale ayant fait marche arrière, la semaine dernière, sur des points importants qu'elle avait pourtant inclus dans l'entente de principe intervenue il y a dix jours.

C'est pour quand, la rentrée au travail? **"Il est certainement prématuré de dire qu'on pourrait entrer cette semaine. Il faudrait que la partie patronale le veuille vraiment. Dans ce cas, tout est possible"**, a conclu M. Beauchamp.

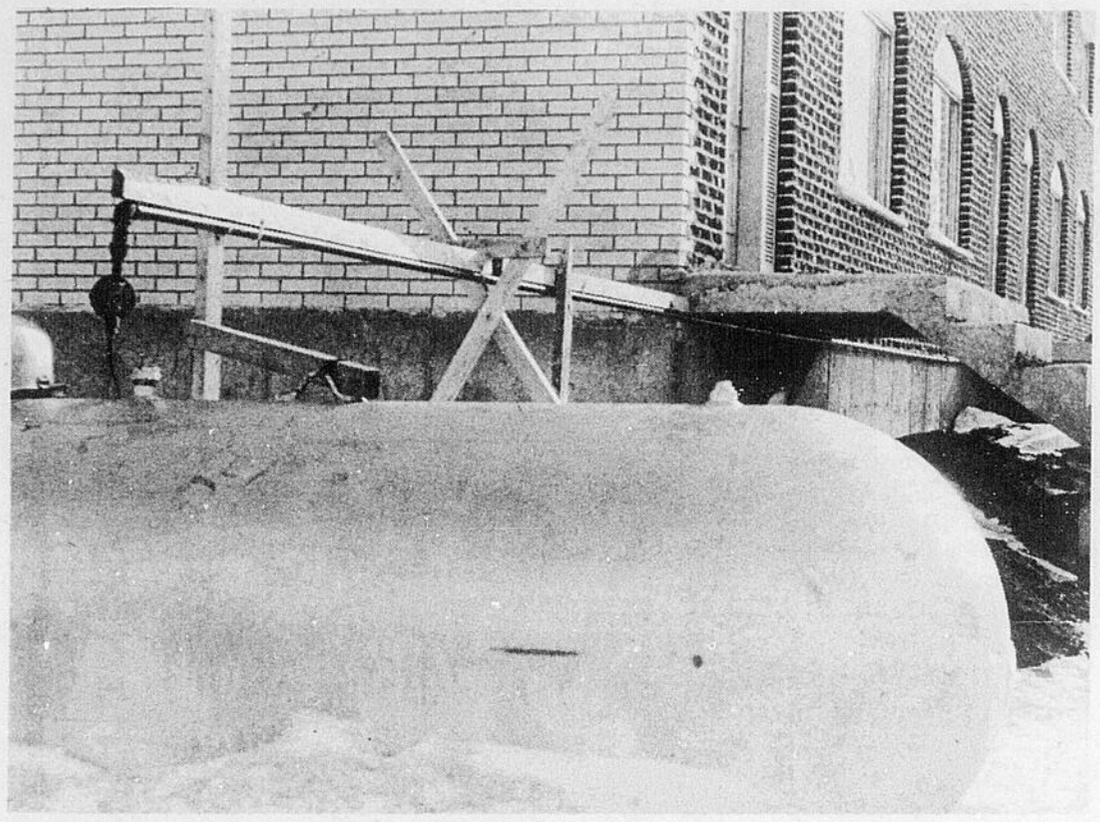

CHAUFFAGE CENTRAL, à la SCHL. Une bonbonne de gaz propane géante reliée aux systèmes de chauffage des 49 logements vides des Résidences Richelieu, aussi connues sous le nom de "Projet à Jean-Noël".

La SCHL chauffe le "projet à Jean-Noël" à ville de Laval...

La Société centrale d'hypothèques et de logement chauffe une cinquantaine de maisons à Laval.

Inhabitées

Mais il y a des centaines de maisons vides dans le Canada et le QUEBEC, et la SCHL ne chauffe que celles-là, pourquoi?

Parce que la SCHL a fourni la majeure partie de l'argent qu'à servi à construire ces maisons, à une entreprise qui s'appelait les Résidences Richelieu Inc., dans laquelle M. Jean-Noël Lavoie semblait jouer un rôle déterminant. M. Jean-Noël Lavoie est le député libéral de Laval et le président de l'Assemblée nationale (voir dossier dans QUEBEC-PRESSE, le 17 octobre 1971).

Le cousin à Jean-Noël

Or l'entreprise est au bord de la faillite. Un des directeurs de la compagnie, M. Guy Kean, a quitté le bateau il y a plusieurs mois. L'autre se nomme Charles Lavoie. C'est le cousin à Jean-Noël. La compagnie doit environ $300,000 a des petits entrepreneurs de la région qui ont exécuté des travaux comme sous-traitants. Ces petits entrepreneurs n'aiment pas beaucoup le député de Laval par les temps qui courent.

Racheter l'entreprise

Leur seul espoir, c'est qu'une autre entreprise rachète les Résidences Richelieu, paie les dettes et complète le projet. C'est également le seul espoir de la SCHL. C'est pourquoi la SCHL chauffe les maisons. Des maisons qui ne lui appartiennent pas. Il est possible aussi que la SCHL rachète le tout. A ce moment, en chauffant les maisons des Résidences Richelieu, la SCHL protège ses propres intérêts. . .futurs.

Combien coûte l'opération chauffage? Faites le compte: 10 blocs de 5 maisons.

La SCHL aurait-elle pu éviter ce mauvais pas? Oui. Comment? En ne prêtant ses précieux dollars qu'à des entepreneurs solvables et qui possèdent une longue expérience de la construction. Or Charles Lavoie est propriétaire d'un bar-salon à Laval. Point final.

Une hypothèse

Comment se fait-il que la SCHL ait accepté de prêter un million de dollars à un propriétaire de bar-salon pour qu'il construise des maisons? C'est la question que nous posions en octobre dernier. La réponse est peut-être la suivante: parce qu'il est le cousin d'un gros libéral nommé Jean-Noël Lavoie et que les Libéraux sont aussi au pouvoir à Ottawa, et que c'est à Ottawa que les décision de la SCHL sont prises. Mais remarquez, ce n'est là qu'une hypothèse parmi d'autres.

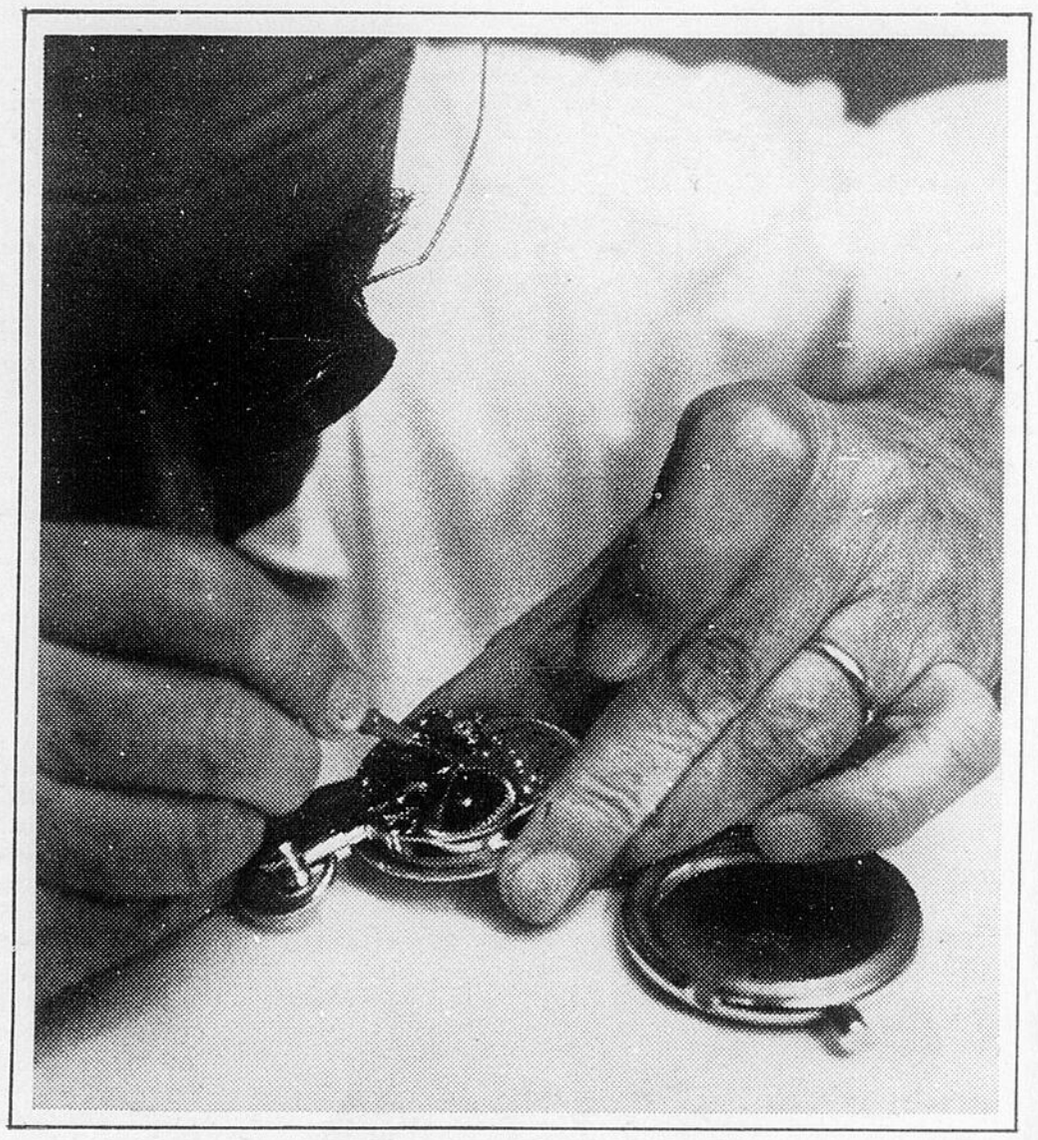

La plus haute précision...

Des montres aux ordinateurs, l'efficacité technique exige la plus haute précision. Aujourd'hui, cette exigence est constante dans tous les secteurs de la vie moderne. L'efficacité, pour la Croix Bleue, c'est de concevoir des régimes de protection qui répondent parfaitement à vos besoins. C'est pourquoi les nombreux régimes de la Croix Bleue assurent les services que l'assurance-maladie ne couvre pas.

LA CROIX BLEUE DU QUÉBEC

Grâce à sa filiale, La Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie du Québec, la Croix Bleue offre de l'assurance-vie, des indemnités d'incapacité à court ou à long terme et de nombreux autres avantages d'assurance collective.

Le Domaine des Haut-Bois...

un nouvel art de vivre

On devrait visiter le Domaine des Haut-Bois et ses maisons modèles avant de porter son choix ailleurs. En effet, il s'agit d'un développement urbain vraiment prestigieux de 25 millions de pieds carrés, sis dans un décor unique de montagne, forêt, lacs, verger a seulement 10 minutes de Montréal sur la Rive Sud.

La montagne est le Mont Bruno et le Domaine des Haut-Bois en couvre le versant faisant partie de la municipalité de Sainte-Julie. On y accède par la sortie 62 de l'autoroute transcanadienne.

Que trouve-t-on de vraiment exceptionnel au Domaine des Haut-Bois en outre du milieu enchanteur.

A) Des terrains de grande dimension, boisés et non boisés.

B) L'absence de construction de série. À ce propos, la grande diversité des modèles étonne, plait et rassure.

C) On peut y faire construire d'après son propre plan ou commander un modèle modifié à son goût.

D) On peut y acheter maintenant son terrain (payable en mensualités à 6% d'intérêt) pour s'y faire construire plus tard le modèle de son choix par l'entrepreneur de son choix.

E) Pour éviter la spéculation et la plaie des terrains vacants, l'obligation pour tous de construire sur son terrain dans les 15 mois suivant l'installation des services municipaux. La pénalité étant, pour avoir contrevenu à cette obligation, la rétrocession du terrain sur remboursement de son argent. Il s'ensuit qu'on y achète un terrain dans un secteur où la date d'installation des services ne précédera pas de plus de 15 mois la construction de sa maison ou la revente de son terrain en marché libre.

F) Dix pour cent du prix de vente des terrains est investi annuellement par les promoteurs dans l'aménagement d'un centre récréatif (de sport et de culture) de un million trois cent mille pieds carrés.

G) L'achat de toute maison comprend un lampadaire avec oeil magique. C'est ainsi que les rues sont éclairées au Domaine des Haut-Bois afin d'éviter les poteaux-luminaires disgracieux. L'étonnant au Domaine des Haut-Bois reste que le prix des terrains comme des maisons se compare quand même avantageusement avec ce qu'on trouve ailleurs.

Pour se rendre au Haut-Bois du pont Jacques-Cartier ou du pont-tunnel Lafontaine, on parcourt la route 20 (transcanadienne) durant 9 minutes jusqu'à la sortie 62 de Sainte-Julie.

Cet espace a été réservé par le Domaine des Haut-Bois (Mont-Bruno) Inc.

Pour libérer ce secteur de l'emprise américaine

Les T.U.A. proposent la création par l'État d'une industrie canadienne de l'automobile

La création par l'Etat d'une industrie entièrement canadienne de voitures automobiles est la seule solution, à long terme, pour libérer ce secteur industriel de l'emprise américaine.

C'est le sens de la principale résolution adoptée, la semaine dernière, par plus de 200 chefs syndicaux des Travailleurs unis de l'auto et des membres du Nouveau parti démocratique, au cours d'une réunion spéciale à Windsor (Ontario) et qui portait sur la crise qui secoue cette industrie américaine établie au Canada.

Cette assemblée avait lieu la semaine même où la maison **R.J. Polk,** spécialisée dans les statistiques des ventes de voitures au Canada, publiait les chiffres de l'année dernière. Ces chiffres montrent que la voiture la plus vendue, au Canada, est la **Toyota,** fabriquée et assemblée entièrement au Japon. On sait que la Toyota est l'une des causes de la réduction de personnel dans l'industrie automobile au Canada...

D'autre part, l'assemblée a adopté une résolution suggérant diverses formes de pression sur le gouvernement, pour qu'il maintienne son entente avec les USA sur la fabrication des voitures automobiles. Grâce à cette entente, qui s'appelle le pacte de l'auto, l'industrie automobile américaine établie au Canada se développe en proportion des ventes de voitures américaines ici. L'abandon du pacte, comme le réclament les Américains, ajouterait aux difficultés des travailleurs de l'auto, déjà frappés par des mises à pied nombreuses.

Parmi les moyens suggérés, mentionnons les arrêts de travail, les manifestations devant le Parlement et même la grève générale.

Entre-temps, la **General Motors** a annoncé une décision qui a rassuré les travailleurs de son usine de Sainte-Thérèse mis à pied en novembre par suite de la réduction des ventes de la **Pontiac** qui y est assemblée. D'ici quelques mois, les chaînes de montage de Sainte-Therese seront modifiées de manière à ce que la Vega y remplace la Pontiac. On sait que la Vega est une voiture "compacte" qui fait concurrence a la Toyota sur son propre terrain.

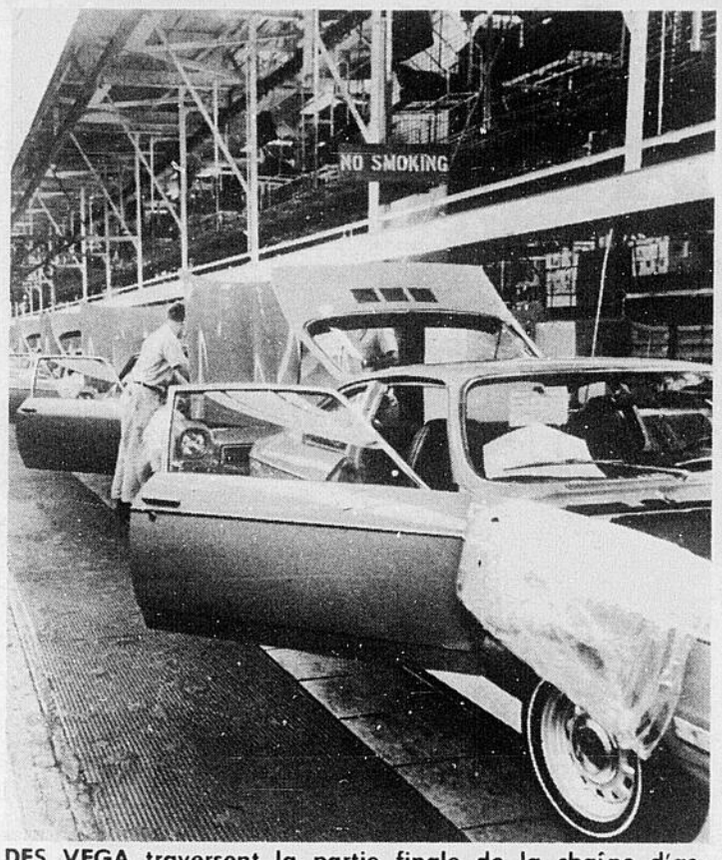

DES VEGA traversent la partie finale de la chaîne d'assemblage. Là, on pose les tapis et les sièges. L'usine de Sainte-Thérèse sera outillée pour produire 50 Vega à l'heure.

Carrières & professions

COLLÈGE DE VALLEYFIELD
(C.E.G.E.P.)

Offre d'emploi

1 professeur en techniques infirmières (médico-chirurgicaux) à plein temps.

Pour la 2e session qui débute le 24 janvier 1972.

Qualifications: diplôme dans la spécialité et expérience.

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le 19 janvier 1972 au

Secrétaire général
Collège de Valleyfield
169 rue Champlain
Salaberry de Valleyfield

C.E.G.E.P. de ROSEMONT
OFFRE D'EMPLOI

Un moniteur-artiste en sculpture à temps partiel

Posséder une maitrise sérieuse des techniques artistiques dans le domaine susmentionné. Un diplôme n'est pas requis. Tous les genres d'expérience personnelle et pertinente seront considérés.

Traitement: selon les normes du Ministère.

La demande doit être faite sur la formule officielle du Collège, avant 17:00 heures le 21 janvier 1972, qui peut être obtenue au bureau du:

Secrétaire général
C.E.G.E.P. de Rosemont
6400, 16ième Avenue
Montréal (408e)
Tel: 376-1620 poste 213

QUEBEC-PRESSE
livraison à domicile
381-9936

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
à montréal

DEMANDES D'ADMISSION
à temps complet ou partiel
avant le
1er MARS 1972

BACCALAURÉATS SPÉCIALISÉS 72-73

Conditions d'admission:
a) D.E.C. ou l'équivalent avec profil pertinent
b) Adultes: 23 ans, diplôme d'études secondaires, expérience pertinente au programme.

FAMILLE DES ARTS
Baccalauréat spécialisé en Design (2D)
Baccalauréat spécialisé en Design (3D)
Baccalauréat spécialisé en Arts plastiques (Gravure)
Baccalauréat spécialisé en Arts plastiques (Peinture)
Baccalauréat spécialisé en Arts plastiques (Sculpture)
Baccalauréat spécialisé en Histoire de l'Art
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Arts plastiques)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Musique)

FAMILLE DE FORMATION DES MAÎTRES
Baccalauréat spécialisé en Information scolaire et professionnelle
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement élémentaire (pour le préscolaire et l'élémentaire)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Enfance inadaptée)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Education physique)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement (Sexologie)

FAMILLE DES LETTRES
Baccalauréat spécialisé en Linguistique
Baccalauréat spécialisé en Lettres (Etudes françaises)
Baccalauréat spécialisé en Animation culturelle *
Baccalauréat spécialisé en Education culturelle *
Baccalauréat spécialisé en Information culturelle *
Baccalauréat spécialisé en Recherche culturelle *
* *(Avec ou sans mention du champ d'études: études littéraires, études théatrales, esthétique, linguistique ou études étrangères).*

FAMILLE DES SCIENCES
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Biologie)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Chimie)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Physique)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Mathématiques)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Géographie physique)
Baccalauréat spécialisé en Sciences (Géologie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Biologie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Chimie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Physique)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Mathématiques)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement professionnel (Techniques de la mécanique)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement professionnel (Electrotechnique)

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES
Baccalauréat spécialisé en Administration
Programmes de certificats en Administration (soir)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Administration)
Baccalauréat spécialisé en Economique

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES
Baccalauréat spécialisé en Lettres Classiques (Etudes Anciennes)
Baccalauréat spécialisé en Histoire
Baccalauréat spécialisé en Géographie
Baccalauréat spécialisé en Philosophie
Baccalauréat spécialisé en Psychologie
Baccalauréat spécialisé en Science Politique
Baccalauréat spécialisé en Sciences Religieuses
Baccalauréat spécialisé en Sociologie
Baccalauréat spécialisé en Travail Social
Baccalauréat spécialisé en Relations humaines
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Histoire)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Géographie)
Baccalauréat spécialisé d'Enseignement secondaire (Sciences Religieuses)

Liste des Baccalauréats spécialisés en instance d'approbation au Conseil des Universités, pour Septembre 1972: *
Baccalauréat spécialisé en Administration publique
Baccalauréat spécialisé en Etudes urbaines
Baccalauréat spécialisé en Informatique
Baccalauréat en technologie
* *Les demandes d'admission à ces programmes sont conditionnelles.*

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:
Découper, remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous ***avant le 1er mars 1972*** *à:*
Université du Québec a Montréal,
Bureau du registraire,
Service de l'admission,
Case Postale 3050,
Succursale "b",
Montréal 110, Québec.

☐ Je désire recevoir le prospectus du ou des baccalauréats spécialisés en _____
_____
☐ Je désire recevoir un formulaire de demande d'admission

NOM _____ **ADRESSE** _____
PRÉNOM _____ **No de TÉLÉPHONE** _____

:cooprix::: ECOUTE, PROTEGE, INFORME

LES DÉODORANTS
GENITAUX
devraient-ils être utilisés?''

?

Consumer Reports dans son édition de janvier 1972 s'interroge sur ce sujet.

Les fabricants ont créé un nouveau besoin: LE DEODORANT GENITAL. Le Dr. Bernard A. Davis, un gynécologue de Montréal, est moins enthousiaste à propos de cette nouvelle contribution à la société de consommation.

Il a rapporté récemment avoir traité 30 cas de vulvite (inflammation de la vulve) occasionnés par l'utilisation de ces déodorants.

"Sûrement, dit-il, dans cette civilisation de gadgets et orientée vers la production, nous devons résister à ces tentatives de créer des besoins pour un produit dont on peut discuter la valeur."

Dr Natalie Shainess, un psychiatre de New York, est aussi contre. A une session du Sénat, elle a dit que la publicité pour ces déodorants étaient offensante et dégradante pour les femmes. Car en propageant l'image d'une femme sexy et très féminine, cette publicité pour ce produit transmet aussi le message que les femmes sont sales, ce qui est très dommageable pour le sens féminin de la femme.

Le président d'Alberto Culver se défend en disant que ce produit résout un problème datant de temps bibliques. Des sous-vêtements trop près du corps, les gaines culottes et même les bas-culottes tendent à retarder l'évaporation de la transpiration.

Les consultants médicaux de CR disent que l'eau et le savon sont encore les meilleures et les plus sûrs moyens d'hygiène.

Même si plusieurs personnes peuvent utiliser ce produit sans avoir des effets, il y a toujours le risque de vaporiser ces produits sur le corps, surtout dans cette partie si sensible que sont les organes génitaux.

Les manufacturiers essaient de minimiser autant que possible les risques.

Warner Lambert Pharmaceutical, fabricant de Pristeen, et Alberto Culver ont dit avoir reçu seulement 6 plaintes pour 6 millions de ventes. Ces plaintes étaient des brûlures, inflammations ou autres réactions.

Alberto Culver, en avril dernier, avait des rapports sur 107 femmes qui s'étaient plaintes d'irritation, d'allergies, brûlures, infection, oedème, démangeaison, inflammation et une main brûlée résultant de l'utilisation de FDS.

La compagnie a dû fournir ces informations en cour à la suite d'une poursuite intentée par une femme qui disait avoir été blessée par FDS.

Il n'y a pas de véritables études encore disponibles, mais plusieurs rapports de médecins dans les revues médicales sont alarmants. Dr Kaze rapportait dans "Les aspects médicaux de la sexualité humaine" des interviews avec les parents. Sur 20 femmes questionnées, 14 affirmaient avoir utilisé ce genre de déodorant, sur ces 14, 4 rapportent avoir éprouvé des démangeaisons ou des brûlures au niveau de la vulve.

Le cas d'une petite fille de 14 ans était cité par son docteur. Elle avait souffert d'une inflammation indescriptible des lèvres.

Dans une des 2 poursuites connues contre Alberto Culver, une femme ayant utilisé FDS pendant qu'elle était enceinte affirme qu'elle a développé des grosses enflures et elle a dû être hospitalisée. C'était très douloureux et elle pouvait à peine marcher.

L'inflammation était aussi grosse qu'un pamplemousse.

L'étiquette dit de tenir le contenant à 6 pouces mais ne dit pas que si on le tient trop près, il y aura un dépôt sur le corps et cela peut causer de l'irritation.

CR a envoyé un questionnaire à plusieurs fabricants, leur demandant combien de plaintes ils avaient et quelles sortes d'études sur la sécurité et l'efficacité avaient été menées.

Deux compagnies, Johnson & Johnson (Vespre & Naturally Feminine), Carter Products (Easy Day) n'ont pas répondu.

Warner Lambert (Pristeen) et Norwich Pharmacal (Norform) ont mentionné plusieurs tests qu'ils disaient sûrs. A cause de la brièveté de leurs réponses, les consultants médicaux de CR ne purent juger si les tests étaient bons ou non.

Kimberly Clark (Kotique) n'avait pas répondu encore au moment de l'impression.

Etant donné la nature du produit, on peut facilement penser que ces produits ont été jugés comme sans danger et efficaces par le gouvernement. Tel n'est pas le cas. L'industrie insiste sur le fait que ces produits sont des cosmétiques et non des drogues. D'après la loi des aliments et drogues, le producteur d'un cosmétique n'est pas tenu de démontrer la sécurité et l'efficacité de son produit. Il n'est pas requis non plus de marquer la liste des ingrédients ce qui peut être dangereux pour les personnes allergiques ou hypersensibles à certains composés chimiques ou qui pour certaines raisons ne veulent pas employer de cosmétiques qui contiennent de l'hexachlorophène. Dans des tests faits récemment par l'agence américaine de protection de l'environnement, il a été montré que l'hexachlorophène pouvait être absorbé par le sang.

Aussi de grandes quantités de ce produit dans le sang des animaux de laboratoire ont montré qu'il pouvait causer la paralysie et certains dommages au cerveau.

Plusieurs déodorants pour femmes sont à base d'hexachlorophène.

La réponse à ce problème immédiat est de ne pas les utiliser.

CENTRES COOPRIX
- 1420 Est rue Legendre (par Ch. Colomb)
- 3600 Est Bld St-Joseph (coin 16e Avenue)

Energomachexport

C'est le nom d'une société. D'une société russe pour être précis. Et d'une société russe spécialisée dans l'exportation d'outillage électrique. Elle vient de remporter la moitié du contrat de turbines pour le barrage de Mica Creek en Colombie-Britannique.

L'ouverture des soumissions donnait le résultat suivante (j'extrais les chiffres d'un article de John Meyer de la Gazette): Energomachexport, $9.5 millions; Hitachi, du Japon, $14.3 millions; Dominion Engineering, $15.5 millions. Trois autres Japonais, entre 16 et 18 millions. Des Français et des Suisses, jusqu'à $22 millions.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a intérêt à acheter au meilleur marché possible. Il n'y a pas d'installations dans cette province pour fabriquer ce genre de turbine.

Contrat curieux

Néanmoins le contrat russe est curieux. Si on soustrait du prix, le coût de l'installation, la douane, le transport et les taxes, le prix net pour les Russes est de l'ordre de $5 millions, c'est-à-dire à peu près le coût des matières premières pour Dominion Engineering. On veut bien que les Russes soient efficaces, mais tout de même... On n'a jamais rien vu de pareil.

Il semblait donc évident depuis quelques semaines qu'une plainte serait déposée devant le tribunal fédéral anti-dumping, si B.C. Hydro donnait le contrat aux Russes.

Le prix de Hitachi, depuis la réévaluation du yen, sera à peu près le même que celui de Dominion Engineering.

Pour cette dernière compagnie, la perte du contrat c'est aussi une perte de travail dans son usine de Montréal, équivalent à celui de 900 hommes pendant un an.

Mais ne faisons pas intervenir de considérations aussi terre à terre. On est dans le champ de la grande politique. On a appris qu'à l'occasion de son voyage à Ottawa, le président Kossyguine a beaucoup insisté pour qu'on permette à sa compagnie de faire une percée sur le marché canadien. Il aurait fait comprendre qu'il y a des contrats de blé qui... que... dont... A Ottawa, on a tout de suite saisi. Ils ne sont pas tout de même bouchés, ces gens-là.

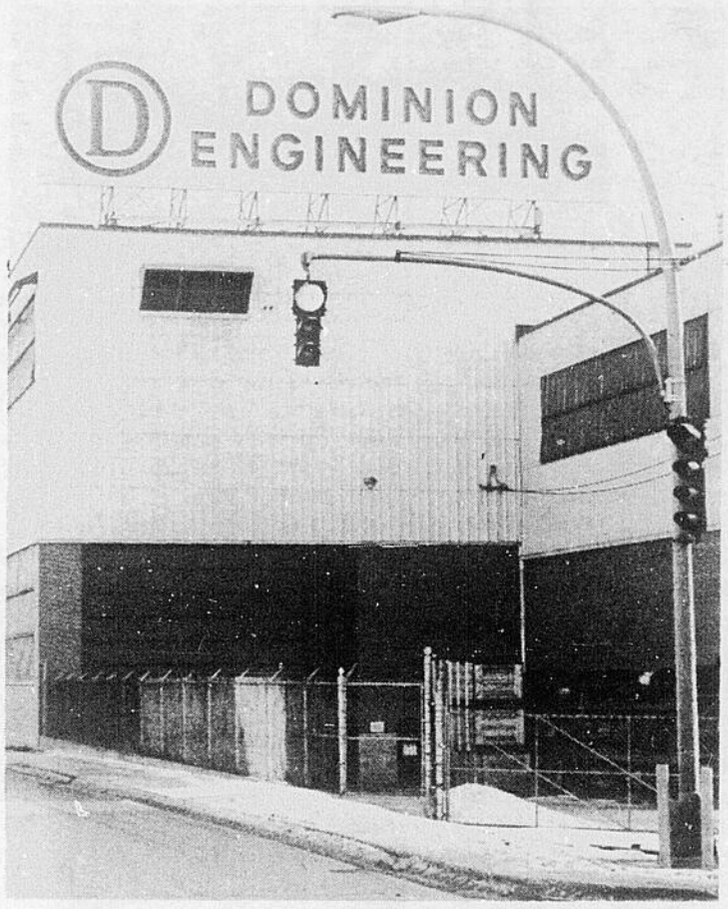

POUR LA DOMINION ENGINEERING, la perte de ce contrat c'est aussi une perte de travail équivalent à celui de 900 hommes pendant un an.

Dumping ou pas, il fallait donc que le contrat passe. Mais comme les journaux de langue anglaise commençaient à râler, la décision a été de diviser le contrat en deux. Les Japonais eux aussi achètent du blé.

Et c'est ainsi que Montréal perdra 900 hommes-années de travail.

Textile

Le nombre de cas où j'ai vu le gouvernement fédéral pousser ainsi la vente du blé ou du pétrole de l'Ouest est considérable. On a failli saccager l'industrie québécoise du textile et du vêtement pour vendre le blé. On s'est maintenant un peu ressaisi grâce au ciel (et au fait que le ministre du Commerce, Jean-Luc Pépin, est député de Drummond), mais on a connu des crises aiguës dans ce domaine.

Pétrole

On a bloqué le centre de raffinage de pétrole à Montréal pour favoriser celui de Sarnia. L'établissement d'une "frontière" du pétrole le long de la vallée de l'Outaouais en a été la manifestation la plus spectaculaire.

Il faut remarquer, en toute justice, que l'Ouest se plaint depuis toujours qu'à l'inverse, la politique fédérale a toujours favorisé l'industrialisation de l'Est et singulièrement de l'Ontario. Et l'Ouest n'a pas tort.

Lorsque le ministère de l'Expansion régionale accepte d'offrir des subventions à des entreprises qui songent à ouvrir des usines pétrochimiques au Québec seulement si elles s'engagent à limiter leurs ventes à l'Ontario, il recourt à un procédé qui, sous d'autres formes, a souvent défavorisé l'Ouest.

Le contrôle du commerce extérieur

Tout cela pour dire que le gouvernement qui contrôle le commerce extérieur et le commerce interprovincial dispose d'un instrument d'action d'une force singulière.

Tiraillé entre des intérêts régionaux divergents, forcé de faire intervenir des considérations électorales dans la façon dont il distribue la manne entre les régions, le gouvernement fédéral est constamment soumis à des pressions dont, il faut bien le dire, l'essentiel demeure soustrait à la connaissance du public.

Programme dangereux

C'est dans ce contexte que les programmes de subventions du gouvernement fédéral au Québec sont tellement dangereux. La péréquation et les subventions aux investissements, non seulement cela se voit, se compte au dollar près, mais cela est annoncé dans les journaux à grand renfort de publicité.

L'opinion publique au Québec est surprise de constater à quel point sont nombreuses les largesses fédérales à son égard. Il ne passe pas de semaine sans qu'on annonce $50,000 de subventions à l'usine de portes et chassis de Saint-Glin-Glin quand ça n'est pas $6 millions à I.B.M.

Québec quêteux

On cherche en somme à développer au Québec l'impression que sans une aide, une sorte de bien-être social extérieur, nous ne pouvons pas vivre. Et la "politique" du premier ministre du Québec, parcourant l'Amérique du Nord, la casquette à la main, ne fait que renforcir cette impression.

Mais il ne faudrait surtout pas s'imaginer que les "largesses" fédérales au Québec passent inaperçues dans les autres provinces. En Ontario et dans l'Ouest, l'opinion publique s'indigne. On en a assez de voir un Québec à la remorque, qui n'en finit plus de quêter et qui ne sait même pas dire merci.

Alors le gouvernement fédéral doit organiser sa politique commerciale, ses distributions de contrats, l'orientation de ses sociétés publiques, de façon à rééquilibrer la situation. Cela se voit moins clairement sans doute mais contribue à entretenir la prospérité des régions déjà riches. Et les entreprises ne s'y trompent pas. Entre la promesse d'une subvention au Québec et celle d'un appui fédéral ailleurs, certaines entreprises n'hésitent pas un instant.

La pénombre

La difficulté pour celui qui est à l'extérieur des opérations gouvernementales est d'arriver à s'y retrouver dans les méandres des politiques fédérales. La distribution des contrats et surtout des sous-contrats de Défense nationale, l'impact du contrôle des grains de provende pour favoriser l'élevage dans l'Ouest et ruiner certains types d'élevage dans l'Est, les tractations, les échanges et les "deals" qui ont entouré le refus de donner le contrat de construction de satellite à RCA Victor, pour ne mentionner que quelques exemples très différents, baignent dans la pénombre.

Quoi de neuf?

Mais quand on veut déterminer ce que le Québec retire de la Confédération, il faut bien tenir compte de tout, et pas seulement des subventions de M. Jean Marchand...

PARIZEAU en liberté

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS 1971
par le P.E.R.P.
LE PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE PERSONNEL
DU FONDS DESJARDINS
• AUCUNE COMMISSION A PAYER
• DISPONIBLE JUSQU'AU 29 FÉVRIER 72
ADMINISTRÉ PAR:
société de
FIDUCIE du QUÉBEC
MONTRÉAL: 511 Place d'Armes - 844-3766
QUÉBEC: 250 Ouest Grande Allée - 524-4651
SHERBROOKE: 1845 O. rue King - 562-2606
UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
RETOURNEZ LE COUPON-RÉPONSE: LE P.E.R.P. M'INTÉRESSE.
NOM: ..... ADRESSE: .....
TÉLÉPHONE: .....
QP16J

L. Collin
Prop.
Diamants A-1 certifiés
Conseil en bijoux
Collin Enrg.
Commissionnaire
Collin Enrg. Diamantaire, Joaillier
Dessins exclusifs - Vendeur autorisé des fameuses montres MIDO
69 est, rue Gounod
2480 est, rue Villeray
Montréal
Rés. Tél. 721-0165
725-6261 381-4246

CARTES D'AFFAIRES

DROIT

Burns, Saint-Arnaud et Pothier
Avocats

774, Boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Huguette Viger
Notaire

264, rue de la Couronne, Québec (2e)
Tél.: (418) 529-5701

Robert, Proulx, Dansereau et Barré
Avocats

515, Sainte-Catherine, Ouest, suite 414
Montréal (111e) Tél.: 849-4261

Sam Goldwater, b.a., LL.L.
Avocat

Chambre 410
33, rue St-Jacques O. Bureau: 845-231
Montréal 126, P.Q. Soirs: 739-2167

Paul Unterberg
Avocat

1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

Pour tout renseignement relativement aux cartes d'affaires, communiquez avec Paul de Grandmont
Service de la publicite, a:
381-1385

SANTE

Jacques Perras, o.d.
Optométriste

Tél.: 352-7960
Place Versailles, rue Sherbrooke, Est
En haut du bureau d'émission des permis

Yves Bélanger
Denturologiste

Réhabilitation faciale prothétique Ex-technicien à l'université de Montréal.
4806, Saint-Kevin, app. 1 (coin Victoria)
Montréal Tél.: 342-1781

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, Boul. Henri-Bourassa
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

COMMERCE

La Maison de l'Outil

Réparation de vos outils

69, rue Gounod, Mtl. Tél.: 381-4246

Fleuriste Roses-Mer

2850, boul. Rosemont, (coin 5e Ave.)
Vos conseillers: Yvon & Robert
Montréal TEL. 374-2313

Les entreprises Larose Enrg.

Nettoyage de tapis, meubles, murs. Décoration. Vente de draperies.
Tél.: (514) 727-3561)

Les Caisses d'établissement au Québec: une "coopérative" de plus de 35,000 membres

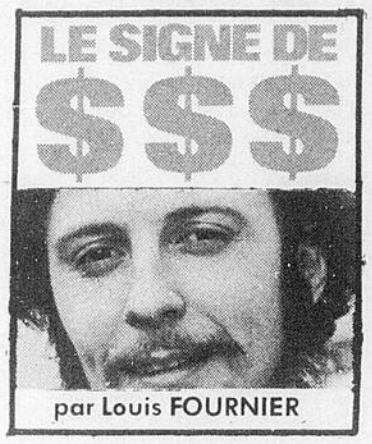

par Louis FOURNIER

Il existe au Québec un mouvement coopératif d'épargne et de crédit peu connu des citadins mais qui, en milieu rural, est l'une des institutions économiques québécoises les mieux implantées. Il s'agit des **Caisses d'établissement,** dont la création remonte à 1950 et qui regroupent aujourd'hui plus de 35,000 membres, cultivateurs pour la plupart.

La **Fédération** des caisses d'établissement du Québec, dont le siège social est à Montréal, a atteint un actif de $29 millions à la fin de 1971, comparé à un actif de $22 millions à la fin de 1970, ce qui indique une progression remarquable.

Mais une caisse d'établissement, qu'est-ce que c'est? "**A l'origine,** nous explique André Fecteau, directeur général de la Fédération, **les caisses étaient axées sur le milieu rural, essentiellement. Elles amassaient les épargnes des cultivateurs pour les leur verser ensuite sous forme de prêts agricoles, de prêts pour la consolidation des fermes, pour l'achat de machinerie agricole ou de bétail et même pour l'"établissement", c'est-à-dire les expériences de colonisation en milieu éloigné. Depuis quelques années, les caisses, qui sont au nombre d'une douzaine, ont débordé en milieu semi-urbain et urbain. Les services deviennent plus diversifiés et la composition des membres se diversifie également. C'est ainsi que nous faisons maintenant des prêts à la construction domiciliaire et à la petite industrie. Nous avons des plans d'épargne et même un service de courtage immobilier. Les caisses donnent relativement peu de services au comptoir; nous avons environ 150 représentants sur la route, qui vont de porte en porte. Nous faisons aussi du prêt personnel mais ce n'est pas l'essentiel**".

ANDRE FECTEAU, directeur général de la Fédération des caisses d'établissement du Québec, qui compte au-delà de 35,000 membres, surtout dans les milieux ruraux.

Pour André Fecteau, qui fit très bonne figure aux dernières élections comme candidat du parti Québécois dans Rimouski, les Caisses d'établissement ont un grand rôle à jouer dans ce qu'il appelle "**l'éducation à l'épargne**". Il nous donne des chiffres: les caisses ont investi à ce jour, jusqu'au $21 millions dans des plans d'épargne pour leurs membres.

Le premier congrès dans l'histoire de la Fédération des caisses d'établissement a eu lieu l'automne dernier et la prochaine assemblée générale des membres est prévue pour juin prochain. D'ici là, la Fédération espère, entre autres, que le Conseil de la coopération du Québec agréera sa requête pour qu'elle devienne une des institutions coopératives membres du Conseil.

De son côté, le président de la Fédération, Arthur Dubé, déclare dans un message aux membres: "**Pratiquer la véritable coopération, c'est pour chaque membre un désir profond d'apporter sa quote-part à la solution des nombreux problèmes économiques et sociaux auxquels font face des milliers de Québécois**". C'est là une orientation plus sociale; et non pas seulement "individuelle", des Caisses d'établissement Des caisses dont on entendra parler de plus en plus...

Le portefeuille "secret" de la Caisse de dépôt et placement du Québec

La **Caisse de dépôt et placement,** qui administre le régime des rentes (le fonds de pension public des Québécois), est devenue une institution gigantesque. Elle administre maintenant des sommes évaluées à plus d'**un milliard 500 millions** de dollars, soit l'argent de vos contributions.

Que fait la Caisse avec tout cet argent? Où le place-t-elle pour le faire fructifier? Les informations ne sont pas toutes publiques à ce sujet. On sait dans quelles proportions, selon les secteurs de placement, la Caisse place ses fonds énormes. On sait à peu près combien en pourcentage et en argent vont dans les obligations des gouvernements du Québec et du Canada, des municipalités, des commissions scolaires et des corporations. On sait combien vont dans l'immeuble et l'hypothèque, combien vont enfin dans les actions des compagnies - les placements dits de risque (voir tableau).

Mais dans quelles compagnies exactement? Des informations sérieuses parvenues à Québec-Presse indiquent que la Caisse est devenue, après 5 ans d'activités le plus gros actionnaire individuel de la **Banque d'Epargne** de la Cite et du District de Montréal et de l'entreprise alimentaire **Provigo** (25% des intérêts). La Caisse est également le second plus gros actionnaire individuel de la **Banque Provinciale** du Canada, après le Mouvement Desjardins qui y détient plus de 30% des intérêts.

La Caisse de dépôt et placement possède également des blocs d'action importants - mais dont on ignore le montant - dans des entreprises plus "spéculatives" comme **Les Pétroles Laduboro,** l'entreprise d'exploration pétrolière et gazière du franc-tireur québécois Henri Dubord. Elle a des intérêts aussi dans la compagnie minière **Steep Rock Iron Mines** et dans la Société de Mathématiques appliquée (SMA), tombée récemment sous la coupe du holding **Power Corporation.**

A ce sujet - et c'est la cerise sur le gâteau -, la Caisse de dépôt détient environ 10% des actions de Power Corporation...

Il faut noter qu'en vertu de la loi qui l'a mise au monde, en juillet 1965, la Caisse de dépôt ne peut détenir plus de 30% des actions dans une compagnie.

Place aux lecteurs

Ecoeuré par nos libraires

Le Conseil supérieur du livre et son ineffable Patenaude finira-t-il par se faire haïr du public francophone? Voilà qu'il repart en guerre parce que la SGF (qui est notre affaire à nous Québécois), aidé du Centre éducatif et culturel et (sans doute) de techniciens libraires de chez Hachette, veut créer à travers la province, un réseau de librairies modernes.

La nouvelle paraît tellement excellente pour le public qu'on n'aurait jamais cru qu'un vrai francophone ait pu y trouver à redire. Mais voilà, la guerre est déclenchée. Pourquoi? Avant tout des raisons de gros sous et non pas des raisons culturelles dont Patenaude se moque bien.

Parce que ce nouveau réseau va faire une concurrence très dure aux autres réseaux déjà existants et dont Virginie Boulanger a déjà fort bien parlé ici même (NDLR: voir notre supplément sur le livre du 10 octobre; le réseau des Pères de Sainte-Croix (FIDES, l'Oratoire et les manuels scolaires) soutenu à travers la province par tout ce que nous comptons de communautés, de chapelles, d'églises et qui en font un réseau **privilégié**; le réseau des Librairies Dussault, fort bien implanté, dans les milieux des universités, des CECEP et des campus.

Il y a d'ailleurs d'autres réseaux, plus mystérieux, sur lesquels il faudra bien un jour faire la lumière, car au Québec le monde du **livre est une jungle que la nouvelle politique des Affaires culturelles n'a fait qu'empuantir** car tout le monde sait que ce sont les très gros éditeurs qui animent cette politique et qui sont prêts à TOUT pour ne pas perdre un sou de leurs prodigieux chiffres d'affaires. Mais il faut que le public ait la priorité sur ous ces gens-là.

Luc Poirier
Boucherville

Gardez vos disques anglais

Profitant de votre offre du temps des Fêtes, j'ai abonné mon père à Québec-Presse. Ceci m'a valu l'honneur de gagner un disque de votre maison.

Or, quelle ne fut pas ma surprise de recevoir un disque uniquement en "anglais". Je ne croyais jamais que nous étions colonisés à ce point.

Comment pouvez-vous blâmer Doris Lussier de donner un spectacle pour les ouvriers de l'ITT et, d'autre part, donner vous-mêmes des disques anglais à vos abonnés? C'est ahurissant.

Vous vous flattez d'être socialistes et vous ne craignez pas d'attaquer le parti Québécois et ses meilleurs hommes, sous prétexte qu'ils ne sont pas assez à gauche, trop bourgeois, etc, etc.

Sachez, Messieurs de Québec-Presse, qu'il ne se donne pas de disques en anglais dans les assemblées du parti Québécois.

Je vous renvoie votre disque avec plaisir. Donnez-le à CJMS, ils seront heureux de le faire tourner à longueur de journée. Moi, je préfère les disques de Tex Lecor ou de Pauline Julien et j'essayerai de me les procurer sans l'aide de Québec-Presse.

Denis Neveu,
Joliette.

Adulte à 18 ans ou à 12 ans?

Je veux parler d'un exemple parmi tant d'autres de l'exploitation du petit peuple. **L'âge adulte** pour voter, c'est 18 ans. Pourtant, dans les salles publiques et notamment au Bonaventure, l'âge adulte est 12 ½ ans. Dans les autobus et dans les cinémas, l'âge adulte est 12 ans. C'est de l'exploitation honteuse!

Je ne sais si c'est particulier au Québec, mais ici il est certain que le petit peuple est exploité depuis 200 ans. C'est le temps qu'on se réveille si on ne veut pas s'enfoncer dans l'aliénation... à moins que ce soit du masochisme! L'establisment est prêt à tout pour aider les "pauvres riches" au détriment des petits.

Je ne pense pas que cela tombe dans l'oreille d'un sourd.

P. Charbonneau
(je suis pour l'indépendance)
LaSalle.

Pot-pourri

Comme le civisme, le sens social "c'est une foule de petites choses" (et parfois de grandes...) et, comme pour l'oeuf de Colomb, le plus souvent il s'agit d'y penser.

Péladeau a paraphé une "entente" avec Lucien Tremblay. Pas de grève comme avec les méchantes unions de la Presse. Entre larrons... Moi, j'achète fidèlement le Journal de Montréal tous les matins... pour y lire René Lévesque (et j'y ai même commis une opinions une fois...). Plusieurs de mes amis achètent le Journal de Montréal aussi pour y lire René Lévesque... parce que c'est dans ce journal là que René Lévesque écrit et, si on veut le lire il faut bien acheter ce journal, comme dirait Lapalisse. Je me suis même laissé dire par de mauvaises langues que le PQ accordait pas mal de ses impressions à Montréal Offset. Il paraît qu'"y-z-ont des prix spéciaux" pour le PQ. Et pourtant... Et pourtant... (comme dit la chanson), le PQ a, **dans son programme,** un passage qui dénonce sans équivoque la "patente" à Tremblay, Martin, Brunet et Cie. Mais ça fait rien... C'est un peu comme pour Rockefeller, je suppose. Du moment qu'on préconise l'indépendance "nationale"... (comme dirait Reggie Chartrand)!

Une photographie

QUEBEC-PRESSE, pour sa part, dans la chronique "Québec Partout", se fend d'un article (excellent par ailleurs) pour dénoncer les méfaits de la motoneige. Pour illustrer cet article, une photographie d'une motoneige de marque "Ski-Doo", produit de Bombardier, un autre champion de l'antisyndicalisme qui a reçu, à l'occasion, l'aide bienveillante des Tremblay, Brunet et Cie... alors que Ski-roule et Sno-Jet sont aussi fabriqués au Québec par des travailleurs syndiqués. Et ne nous leurrons pas... cette illustration constitue une excellente publicité pour Ski-Doo. Au moins, on devrait envoyer le compte à Bombardier... et surtout ne pas récidiver!

Enfin, qu'est-ce que c'est que cet article fataliste au sujet de Lucky One. Ah! Je comprends! Vous ne "faites" pas la nouvelle: vous ne faites que la rapporter "objectivement". Et la vérité "objective" c'est que Tremblay & Brunet ont déjà réussi à battre les syndicats à plate couture chez Lord et Cie, à la Canadian Structural Steel et à plusieurs autres endroits, et qu'ils sont en train de les battre encore une fois à Lucky One! Dans tous les cas, c'est du pareil au même: les syndicats ont gagné toutes les batailles légales, mais ils perdent la guerre. Quand est-ce qu'on sera capables, dans le mouvement ouvrier, de ne PAS PERMETTRE QUE SE PERDE UNE SEULE BATAILLE JUSTE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC, quel que soit le nombre des travailleurs impliqués. Quand est-ce qu'on part à 10,000 d'entre nous pour aller faire un tour à Lucky One, quitte à en laisser quelques centaines qui se relaieraient à tour de rôle sur la ligne de piquetage jusqu'à ce que le problème soit réglé...

50 lecteurs

Enfin... s'il n'y a pas au moins 50 lecteurs de QUEBEC-PRESSE qui offrent spontanément de payer un abonnement avec tous les frais de poste que ça peut impliquer pour Yves La Neuville au Chili, ça indique bien qu'on n'est pas sortis du bois au Québec au point de vue social. S'il n'y en a pas un, c'est catastrophique! Abonnez-le et envoyez-moi le compte, frais de poste compris. Je m'arrangerai pour le payer **en plus** de mes autres contributions à QUEBEC-PRESSE.

Comme "méditations dominicales" ça va faire pour un dimanche... Je vous quitte pour aller aider à l'aménagement du nouveau bureau du NPD... On vient de déménager!

Sincèrement vôtre,

Emile Boudreau

NDLR. Rassurez-vous, M. Boudreau, on va sortir du bois. Dès lundi matin, de nombreux lecteurs appelaient à nos bureaux pour offrir de payer un abonnement à M. La Neuville.

Oui à Geoffroy; non à Viger

La semaine du 12 décembre, Michel Viger, prisonnier politique, détenu à l'institut Leclerc, produit aux autorités en place une demande (cas 26) de libération afin de passer les Fêtes dans sa famille et de réunir la somme d'argent nécessaire permettant à Me Lemieux de bâtir un dossier complet pour assumer adéquatement sa défense. Ils allèguent, pour justifier leur refus, que la possibilité qu'il soit vu dans le métro ou tout autre endroit suscite un remous préjudiciable à notre système judiciaire.

Deux jours plus tard

De concert avec mon frère, Me Lemieux décide de pousser plus avant. Il présente une requête en cautionnement, le 21 décembre, devant le juge en chef. Après avoir entendu, alternativement, les allégations de l'avocat de la défense et de l'avocat de la couronne, il ajourne afin d'étudier le dossier. Deux jours plus tard, il rend public le fruit de ces "réflexions"; alléguant la gravité du cas, il refuse la demande.

La semaine suivante, nous apprenons par la voix des journaux que le notaire Yves Geoffroy, reconnu coupable pour le meurtre de son épouse il y a un an et condamné à la prison à perpétuité, avait obtenu le 24 décembre une permission de 48 heures pour convoler en justes noces. Depuis, les heures s'écoulent et le notaire manque toujours à l'appel.

Des délits politiques: graves

Il ressort de tout ceci que les sommités judiciaires du Québec semblent faire une distinction très nette entre un délit grave et un délit non grave. Sans être reconnu explicitement mais implicitement, dans les faits, un délit grave sous-entend une cause politique. Ainsi, Michel Viger reconnu coupable de complicité après le fait dans l'enlèvement et le meurtre de Pierre Laporte. Tout autre délit ne se rattachant pas de près ou de loin à une cause politique est considéré comme non grave. Ainsi, le notaire Yves Geoffroy reconnu coupable du meurtre de son épouse et condamné à perpétuité.

Ainsi, le cas grave obtient 8 ans; le non grave, perpétuité. Nos autorités compétentes accordent au cas non grave, une permission de 48 heures. Pourquoi?

Patriotement vôtre,

Jean Viger
Longueuil

On est loin du soleil

Je voudrais savoir de Jacques Leduc, l'auteur du film "On est loin du soleil", si le jeune homme qui cherchait du travail dans son film a fini par en trouver. Nous avons vu le film jusqu'à la fin et nous ne le savons toujours pas.

Colette Brow,
Ginette Plessis-Belair,
Elizabeth Ménard,
Montréal.

NDLR: Pour le savoir il faudrait communiquer avec M. Leduc, qu'on peut sûrement rejoindre en téléphonant à la Cinémathèque québécoise à 845-6191. Mais croyez-vous qu'il soit possible de trouver du travail actuellement au Québec?

"Le MDPPQ se tourne vers l'offensive"

— Jean-Pierre Compain

Lors d'un congrès tenu en décembre, le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques québécois (MDPPQ) s'est donné une orientation nouvelle, dans le sens d'une présence plus active et plus "offensive" sur la scène politique québécoise. Le MDPPQ s'est notamment donné un manifeste (voir ci-dessous), un bureau politique, des comités d'étude et d'action ainsi qu'un nouvel exécutif, présidé par Jean-Pierre Compain.

Nous publions dans cette page un certain nombre de textes qui illustrent le virage que prend le mouvement et qui décrit certaines de ses activités récentes.

par Louis Fournier

Comment définir l'orientation nouvelle que prend le MDPPQ? Le président du mouvement, Jean-Pierre Compain, tente de répondre à cette question:

"Désormais, tout en consolidant ses arrières et l'aspect défensif de son travail, le MDPPQ se tourne vers l'offensive. Il devient en quelque sorte un mouvement de pression, d'attaque. Nous comprenons de plus en plus clairement que l'objectif des prisonniers politiques est le nôtre, même si on peut discuter sur les moyens. Cet objectif, c'est le renversement de cette société aliénante et esclavagiste qu'est le capitalisme et son remplacement par une société égalitaire, complètement autogérée par et pour le peuple. A long terme, par étapes progressives, l'indépendance du Québec sera radicale, totale, socialiste - ou ne sera pas... Nous sommes un mouvement de pointe, de pression, de mobilisation et de politisation. Il y a place maintenant - avant, c'eût peut-être été trop tôt - pour un militantisme défensif-offensif, original et à notre mesure... Personnellement, je me propose de faire le tour des CEGEP, des universités, lieux de travail et d'étude, mouvements progressistes, pour parler du mouvement et de la lutte que nous menons, y compris dans nos régions et dans celles où le MDPPQ n'existe pas... Nous venons de publier un livre sur les patriotes de 1837-38. D'une certaine façon, nous sommes identifiés aux patriotes du siècle dernier. Et quand on y pense, peut-être sommes-nous plus près d'eux qu'on le croyait. Les patriotes se battaient contre la domination étrangère anglophone; nous voulons aussi sortir de cette confédération dans laquelle nous sommes toujours ceux qu'on a fourrés. Les patriotes étaient si déterminés que lorsqu'ils n'ont pas vu d'autre issue, ils ont pris les armes; quant à nous, nous prendrons tous les moyens que nous estimerons nécessaires. Enfin les patriotes voulaient rapprocher le pouvoir du peuple; nous, nous voulons le lui donner".

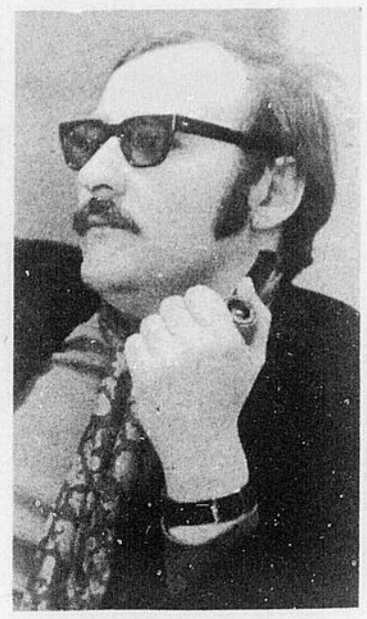

JEAN-PIERRE COMPAIN, président du MDPPQ.

Les cadres du MDPPQ

Exécutif: Jean-Pierre Compain, président; Jean-Pierre Bertrand, 1er vice-président; Lise Gratton, 2ème vice-présidente; Ginette Bazinet, secrétaire; Serge Mongeau, trésorier.

Comités d'étude et d'action (CEA):

- Aide aux prisonniers: Charlotte Boisjoli et Michel Brisebois;
- Ventes (tuques, drapeaux, livres, etc): Jean Doucet;
- Mobilisation: Lise Gratton;
- Financement: Serge Mongeau;
- Archives et documentation: André Deblois;
- Accueil des membres: Carmen Courcelles.

Le MDPPQ est situé au 3459 rue Saint-Hubert, Montréal 132. Téléphone: 523-1001 et 523-4532.

Des accusés de "complicité après le fait"

Viger restera en prison...

Le sort de Michel Viger, celui qui a hébergé les frères Rose et Simard dans sa maison de campagne de Saint-Luc, devrait retenir davantage l'attention de l'opinion publique. Le MDPPQ explique ainsi la situation:

"Le juge **Antonio Lamer** a condamné **Michel Viger** à 8 ans d'emprisonnement pour "**complicité après le fait**" relativement à l'enlèvement et à la mort de **Pierre Laporte:** une sentence, selon les termes de Me **Robert Lemieux**, 4 fois plus forte que ceux qui ont plaidé coupable et 16 fois plus forte que la majorité des sentences données pour des accusations semblables.

"Le MDPPQ tient à dénoncer non seulement la lourdeur et l'injustice de la sentence donnée mais également le fait que Michel Viger soit le seul, avec **Robert Dupuis,** à être encore emprisonné. On sait cependant que Robert Dupuis devrait être libéré dans les mois prochains et **Louise Verrault,** répondant aux mêmes chefs d'accusations a recouvré sa liberté le vendredi 24 décembre.

"Le MDPPQ dénonce, de plus, l'injustice commise fin décembre alors que Michel Viger se voyait refuser tout cautionnement par le juge en chef du Québec, **Lucien Tremblay.** Me **Jean-Guy Boilard** qui agissait pour la Couronne lors de la requête, déclara le cautionnement inadmissible et profita du fait pour nier de nouveau l'existence des prisonniers politiques."

Le manifeste du MDPPQ

1- Attendu que le peuple québécois est un peuple triplement colonisé et dominé par les Français, Anglais et Américains;

2- attendu que l'indépendance constitutionnelle avec Ottawa ne peut devenir effective que si elle est suivie d'une indépendance totale sur le plan économique, social, politique et culturel;

3- attendu que l'indépendance complète du Québec signifie son affranchissement de l'impérialisme américain et de ses valets canadiens;

4- attendu que le renversement du système oppressif-répressif dans lequel nous vivons sous-entend l'expropriation des moyens de production des mains de l'entreprise privée (nationale et internationale) et son remplacement par une société égalitaire et fraternelle, de type socialiste, où l'autogestion de tout par tous serait vitale pour l'ensemble des travailleurs québécois;

5- attendu que la justice que nous connaissons n'a toujours représenté que la justice d'une classe, sa justification légale, celle qui détient force et pouvoir sur l'écrasante majorité des travailleurs de toutes conditions;

6- attendu que nous sommes 5 millions de prisonniers politiques au Québec, dont une avant-garde agissante, sans cesse croissante, choisit de violer les lois mises en place par l'establishment pour protéger ses intérêts;

nous, membres du MDPPQ, affirmons notre volonté indéfectible de défendre et d'aider, par le moyens dont nous disposerons, la juste cause des prisonniers politiques québécois-qui luttent selon leurs moyens - pour renverser cette société aliénante, contribuant ainsi à la libération réelle du peuple québécois.

FONDS MICHEL CHARTRAND

Pendant un procès qui a avorté parce qu'il n'aurait jamais dû avoir lieu et alors qu'il était emprisonné sans raison depuis trois mois Michel Chartrand a été condamné pour outrage au tribunal à un mois de prison ou à $1,000.00 d'amende, payables avant le 19 janvier 1972.

Pour que Michel Chartrand n'ait pas à souffrir davantage de la "Justice", nous avons décidé de constituer le "Fonds Michel Chartrand", 3459 rue Saint-Hubert, Montréal (523-1001).

Comité du Fonds Michel Chartrand: Charlotte Boisjoly Emile Boudreau, Pierre Bourgault, Robert Burns, Yvon Charbonneau, Jean-Pierre Compain, Fernand Daoust, Jean Duceppe, Fernand Foisy, Louis Fournier, Vincent Harvey, o.p. Pauline Julien, Raymond Laliberté, Robert Lemieux, Raymond Lévesque, Gaston Miron, Serge Mongeau, Marcel Perreault, Marcel Rioux, Jean-Guy Vaillancourt, Yves Vaillancourt, s.j., Lionel Villeneuve.

SCRIBEC

45 est, Jarry

387-2486

Photocopie XEROX

instantanée

Chaque copie	du même original
8¢	5 à 10 copies
7¢	11 à 16 copies
6¢	17 à 30 copies
5¢	31 à 40 copies
4¢	41 à 80 copies
3½¢	81 à 199 copies
3¢	200 et plus

8 ½ x 14 et couleur: 10% suppl.

Dactylographie, polycopie, adressage, traduction, rédaction, secrétariat

PUBLICITAIRE DEMANDÉ

Etes-vous convaincu que Québec-Presse est un journal essentiel?

Etes-vous convaincu que la publicité bien faite est de l'information aux consommateurs? Nous cherchons un publicitaire d'expérience qui a de l'imagination, de l'initiative et une personnalité agréable pour travailler dans le secteur local.

Téléphonez à Claude Girard, 381-1385

QUÉBEC ⇔ PARTOUT ⇔ PARTOUT

par Virginie Boulanger

Québec

Les vicaires revendiquent un nouveau contrat de travail!

Les petits vicaires, qui sont les travailleurs spirituels "a bon marché" du clergé québécois, veulent la parité de salaires avec les curés **"étant donné qu'ils ont le même engagement ecclésial"**. C'est ce qu'un groupe de prêtres de la région de Sainte-Foye revendique, dans un esprit de collégialité, pour une nouvelle convention collective des prêtres du diocèse de Québec.

L'un des buts visés par les vicaires contestaires est d'éliminer les grosses cures - genre grand hôtel ou manoir de luxe - qui perdraient ainsi leur principal intérêt si on égalise les salaires. Leurs démarches n'auront pas été vaines puisque de nombreux curés - de la nouvelle vague, car les anciens tiennent toujours à "leurs droits acquis" - ont vu diminuer leur traitement alors que celui des vicaires a augmenté de $25. par mois. Mais ce n'est pas suffisant pour les vicaires qui prétendent ne pas recevoir assez pour leur permettre tout le zèle souhaité, c'est-à-dire de recevoir mieux et plus souvent leurs paroissiens.

Les salaires

Voyons donc cette échelle de salaires, actuellement en vigeur dans le diocèse de Québec. Alors que le curé reçoit entre $370 et $440 par mois, selon le nombre de paroissiens, le vicaire a un salaire fixe de $355. Logé, nourri bien entendu. Ces salaires varient de $330 à $440 pour les prêtres-enseignants. Le prédicateur de retraite ou de mission reçoit pour sa part $30 par jour, en plus du gîte et du couvert.

L'autorité religieuse, en l'occurence Mgr Maurice Roy, a répondu aux revendications des vicaires par une ordonnance dont voici quelques extraits: "**Il serait assez téméraire, semble-t-il, de prétendre que les prêtres du diocèse sont des sous-traités. Ils ne sont certainement pas obligés de se priver du nécessaire et peuvent même se permettre un bon nombre de biens de consommation que l'on pourrait qualifier de superflus. Ils sont convenablement logés et nourris. Leurs vêtements sont ordinairement modestes, rarement luxueux, mais jamais dans un piteux état de pauvreté.**

"**Les chrétiens**, y lit-on encore, **se laissent trop souvent impressionner par la maigreur apparante de traitement, oubliant que le logement, la pension, les services domestiques et combien d'autres avantages sont fournis à des prix qui leur évitent des déboursés considérables en comparaison des laïcs.**"

Librement...

Insistant sur le fait que les prêtres ont aussi une "sécurité sociale" et bien souvent des indemnités de déplacement, la commission des tarifs et traitements rappelle que la rémunération des prêtres n'est certainement pas inférieure au niveau de la moyenne de leurs frères salariés, d'autant plus que leur fardeau financier est beaucoup plus léger à supporter. . .sans compter que "**le prêtre a voué librement sa vie au service de ses frères**".

Sans compter que les effets du chômage ne se font pas trop sentir chez les travailleurs spirituels même si on constate une baisse certaine dans leurs affaires. Combien de pauvres bougres se mordent les doigts aujourd'hui de ne pas avoir eu la vocation?

Partout

Le savon c'est la santé!

Un avertissement publié dans le bulletin du ministère fédéral de la Santé - section des aliments et drogues, - destiné aux professionnels de la médecine rappelle que les bains d'**hexachlorophène** - produit chimique anti bactérien recommandé par certains pédiatres et couramment utilisé par les mamans pour les bains de leurs jeunes enfants - ne devraient être utilisés qu'occasionnellement et sur recommandation médicale.

On rappelle, de plus, que si ce produit est considéré comme indispensable dans les pouponnières des hôpitaux - ce qui ne saurait être trop dommageable, le passage des bébés à la pouponnière étant généralement de courte durée - il faut prendre la précaution de soumettre le bébé ainsi traité à un rincage scrupuleux.

L'avertissement est sérieux puisque l'usage régulier d'hexachlorophène, surtout si on ne prend pas la précaution de rincer généreusement l'enfant, peut avoir des effets dangereux notamment sur le développement des cellules du cerveau.

Rappelons que la direction des aliments et des drogues des Etats-Unis a annoncé son intention, il y a une dizaine de jours, de restreindre fortement l'usage de cet hexachlorophène dans les produits cosmétiques - il aurait donc un effet nocif chez les adultes aussi - et dans les médicaments en vente libre. Morale: il n'y a rien comme du bon savon pour laver bébé et toute la maisonnée.

Montréal

22,000 enseignants décidés

"**Il est temps que les parents connaissent les implications du dernier règlement du ministre de l'Education sur le calendrier scolaire et l'horaire des élèves. Il est temps que l'on sache que derrière le problème de la tâche de l'enseignant se cachent des réalités québécoises aussi douloureuses que le sous-développement pour ne pas dire le scandale du secteur de l'enseignement professionnel.**" C'est ce que déclarait, au cours de la semaine, **M. Paul-Emile Thellend**, porte-parole de 22,000 enseignants des trois plus importants syndicats d'enseignants du Québec, réunis dans une sorte de front commun.

Tenant compte du désir des parents de participer à la tâche des enseignants et à la vie des écoliers et des étudiants, les présidents Paul-Emile Thellend, du Syndicat des enseignants des Milles-Iles (SERMI), Guy Bisaillon, du Syndicat des enseignants de Champlain (SEC) et Robert Chagnon, de l'Alliance des professeurs de Montréal (APM), entendent donc les associer ainsi que les citoyens en général au déroulement de leurs négociations avec le gouvernement. Ils veulent faire la démonstration claire et nette de l'importance des négociations en cours avec le gouvernement, négociations dont l'issue sera déterminante pour la société québécoise.

PAUL-EMILE THELLEND: "Nous ne demandons rien d'autre que de pouvoir dispenser un enseignement de qualité."

Pour que les parents puissent participer entièrement, les trois syndicats de la région de Montréal ont préparé une série de dossiers sur les problèmes scolaires et sur les négociations en cours qu'ils diffuseront largement au cours des prochaines semaines.

"**Nous ne demandons rien d'autre que de pouvoir dispenser un enseignement de qualité qui permette aux étudiants d'aborder avec confiance le marché du travail**", a insisté M. Thellend. Rappelant l'échec de la normalisation administrative et financière de l'éducation, au cours de la dernière décennie, le porte-parole des enseignants de la région métropolitaine a conclu: "**Seule une véritable démocratisation par la participation, par une prise de conscience et une prise en mains et par les parents et par les citoyens en général est de nature à nous sortir collectivement de l'impasse.**"

Canada

Crisco aussi graisseuse que les autres

Crisco donne un bel exemple de publicité insidieuse et mensongère quand elle prétend — à la télévision — que le poulet et les aliments frits dans cette graisse sont moins gras que s'ils étaient cuits dans tout autre corps gras.

C'est ce que vient d'annoncer la commission du Commerce des Etats-Unis en ordonnant à la compagnie Procter & Gamble, responsable de ces annonces, de retirer de la circulation toute publicité prétendant que "**l'on peut faire des fritures presque sans graisse à l'huile Crisco**". "**Au contraire**, soutient le porte-parole de la commission, **les aliments frits dans l'huile Crisco n'absorbent pas moins d'huile, ne contiennent pas moins de calories et n'ont pas des effets moins néfastes sur la santé d'une personne à la diète que n'importe quelle autre huile.**"

Bon, cette publicité doit être retirée aux Etats-Unis. Au Canada, puisque c'est du domaine fédéral, permettra-t-on que Procter & Gamble continue de "se graisser" aux frais des consommateurs?

Rimouski

Le courrier arrive ti-train-ti-train...

La hausse des timbres postaux à 8 cents n'améliorera pas, de toute évidence, la libraison du courrier dans la région de Rimouski, le Canadien National supprimant - à la suite de difficultés financières du ministère des Postes les trains 122 et 123 entre Montréal et Campbelton.

Selon le directeur du district de l'Est de la région postale du Québec, M. J.-B. Dupuis, les convois annulés étaient d'une extrême utilité, puisqu'ils permettaient de transporter les colis et spécialement les quotidiens de Québec et de les livrer le lendemain matin à tous les clients à qui ils étaient destinés.

Cependant, les Rimouskois n'auraient pas eu tellement à souffrir de ces mesures d'économie si le CN avait maintenu son offre de mettre en service un nouveau convoi avec départ quotidien à 17 heures de la métropole et arrivée à 5 heures le lendemain matin à Rimouski. Cet horaire aurait eu l'avantage de permettre la distribution des colis et du courrier le jour même à leurs destinataires.

Pour des raisons encore inconnues, le nouveau service postal ne quitta jamais Montréal à l'heure dite mais à 23 heures seulement, ce qui retarde d'une bonne journée la distribution du courrier.

On a toutefois promis aux intéressés une amélioration du service postal d'ici 12 à 15 mois, des experts étant à préparer sur place un projet de distribution par semi-remorques qui partiraient de Montréal à 2 heures et arriveraient à temps pour distribution dès le lendemain. Il s'agirait d'un service analogue à celui mis en place entre Québec et Mont-Joli. Mais à quel tarif seront les timbres à ce moment-là?

Les annonces classées

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum de 35: $2.00.

Pour une annonce encadrée: $4.00 le pouce de hauteur:

Si vous voulez utiliser ce nouveau service de Québec-Presse, il faut nous envoyer par écrit le texte de votre annonce, accompagné du montant requis.

Adressez votre envoi à: Québec-Presse, Service des annonces classées, 9670 Péloquin, Montréal 358, Québec.

Vend timbres usagés, pays socialistes et autres. Neufs "Expo 70", Europa, etc... Prix spécial pour lot. Mentionner collectionneur: débutant, médium, avancé et pays désirés. Prix très concurrentiel allant jusqu'à 50% de réduction. Guy Bordeleau, C.P. 266, Joliette.

L'HUMANITÉ EN MARCHE

DANS CET AUTRE LIVRE - SUCCÈS DE L'HISTOIRE DE LA LIBERTÉ, VERCORS TRAITE DE LA NAISSANCE ET DE L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ D'UNE FAÇON SIMPLE ET SAISISSANTE.

L'épaisseur d'un carreau au pied d'une colonne plus haute que l'Everest, telle est la durée réelle dans laquelle s'inscrivent les trois mille ans de notre histoire, cinquante vies d'hommes ou cent générations.

Vercors.

L'HISTOIRE DE LA LIBERTÉ

TRAITE DES PAS IMPORTANTS QUI ONT MARQUÉ, ET CONTINUENT DE MARQUER, LA MARCHE DE L'HUMANITÉ EN EXPLIQUANT LE POURQUOI ET LE RÉSULTAT DE CES PAS.
D'OÙ VENONS-NOUS ? QUI SOMMES-NOUS ? OÙ ALLONS-NOUS ?

LE PRIMATE

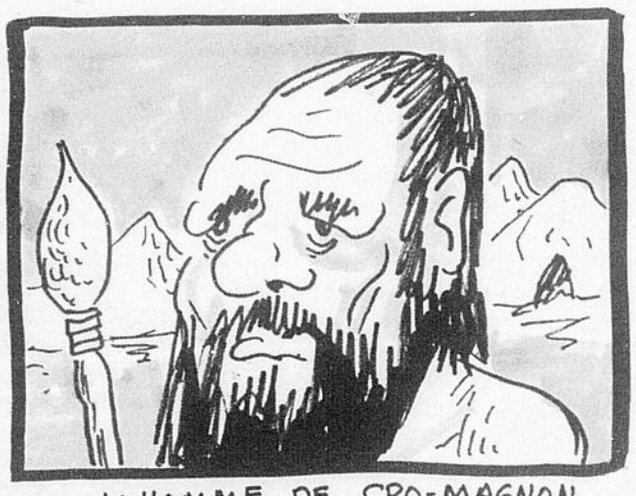

L'HOMME DE CRO-MAGNON

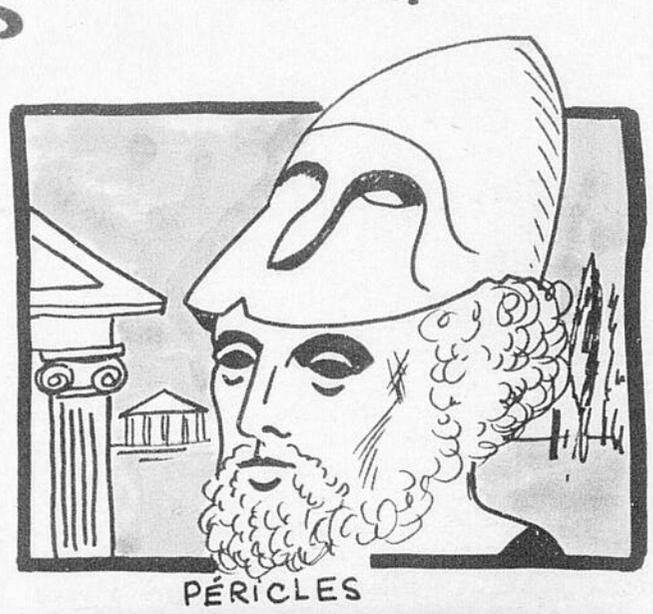

PÉRICLES

COLOMB

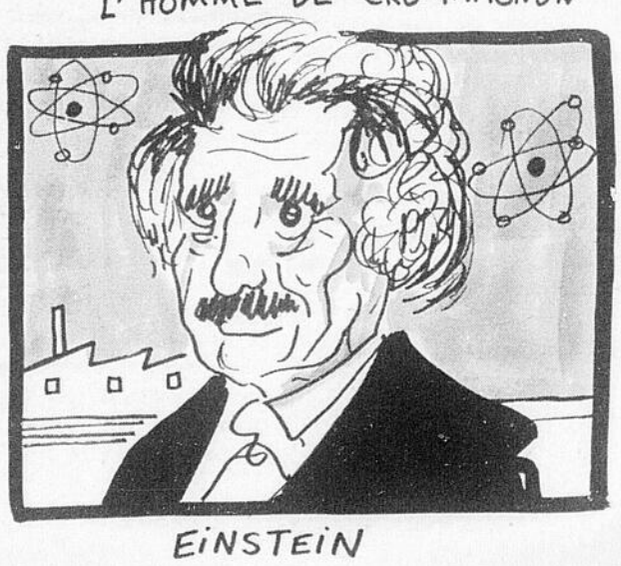

EINSTEIN

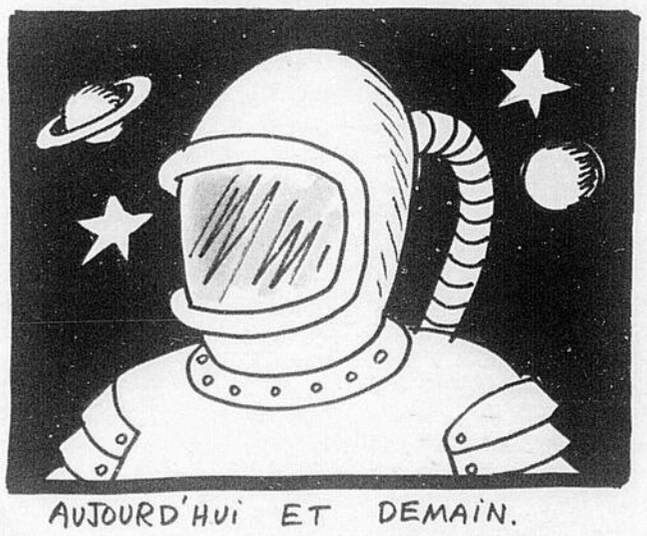

AUJOURD'HUI ET DEMAIN.

LES QUATRE MILLIARDS D'ANNÉES QU'IL A FALLU POUR ARRIVER À LA NAISSANCE DE LA VIE ON S'EN REPRÉSENTERA MIEUX LA DURÉE, COMPARÉE À CELLE D'UNE VIE HUMAINE, SI, RÉDUISANT CELLE-CI, EN MOYENNE, À L'ÉPAISSEUR D'UNE FEUILLE DU PRÉSENT VOLUME, NOUS SAVONS QU'IL FAUDRA EN TASSER SOIXANTE-QUINZE MILLIONS, SOIT UNE COLONNE PLUS HAUTE QUE L'HIMALAYA, POUR REMONTER JUSQU'À LA NAISSANCE DE LA TERRE.

L'HISTOIRE DE LA LIBERTÉ

L'HISTOIRE QUI VA AU FOND DES CHOSES ...

LE LIVRE-CLUB LE PLUS POPULAIRE DE L'HEURE !

*** OBTENEZ LA LISTE DES TITRES ET AUTEURS EN ÉCRIVANT À 9670 PÉLOQUIN, MONTRÉAL 358.**

Québec au travail

TV par câble: un premier syndicat a bien du mal à se faire reconnaître...

par Louis Fournier

Pour la première fois au Québec, un syndicat vient de mettre "un" pied dans une entreprise de télévision par câble. Toutefois, il n'y a pas encore mis les deux pieds car la direction de **Télé-Câble**, à Québec, refuserait, par tous les moyens, d'admettre un syndicat dans la boîte! La compagnie fait partie de **National Cablevision**, la plus grosse entreprise du genre au Québec, dans laquelle la **Caisse de dépôt** détient 30% des parts (voir ci-dessous).

21 sur 34. . .

C'est le syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) qui s'est lancé dans la bagarre et a décidé de représenter quelque trente employés de Télé-Câble à Québec. Selon Maurice Gaulin, conseiller technique du SCFP, "**le directeur général de la compagnie, Jean Beauchemin, utilise tous les moyens, juridiques et autres, pour éloigner le syndicalisme de son entreprise. La requête en accréditation a été soumise le 29 octobre au Conseil canadien des relations ouvrières, à Ottawa, qui a juridiction sur les employés des communications électroniques. Or, depuis cette date, l'employeur conteste cette demande, bien que nous ayons fait signer une majorité de cartes. Beauchemin prétend que 21 employés ne sont pas syndicables sur les 34 que compte la compagnie! On fait du chantage et des pressions auprès du personnel. Nous avons toutes les misères du monde à entrer un syndicat là!**"

La section locale 1417 du SCFP désire représenter les techniciens, les employés de bureau et les vendeurs d'abonnements au câble. Elle a beaucoup de mal, notamment, à faire accepter que les vendeurs puissent être inclus dans l'unité de négociation.

Une piastre. . .

Le syndicat soutient que le directeur général Beauchemin ne cherche qu'à "faire une piastre" sur le dos de ses employés et que tous les moyens en ce sens sont bons pour lui, y compris le débordement de Télé-Câble hors des limites de son territoire d'abonnements, en contravention flagrante des règlements du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC).

Maurice Gaulin souligne que cette bataille est une "première" au Québec, où il est extrêmement difficile de syndiquer les employés du câble en raison de la petitesse des 150 entreprises qui oeuvrent dans ce secteur. National Cablevision, dont Télé-Câble est un maillon, est de loin la plus grande compagnie de câblodiffusion; c'est par là qu'on veut commencer pour donner plus de protection aux travailleurs du câble au Québec.

La version du patron

Rejoint par QUEBEC-PRESSE, le directeur général de **Télé-Câble** à Québec, **Jean Beauchemin**, a évidemment démenti les affirmations du syndicat. "**Nous ne contestons pas globalement l'entrée du syndicat chez nous**, dit-il, **mais certains aspects de l'unité de négociation. Il est vrai que nous voulons exclure les 7 vendeurs d'abonnements au câble parce que ce sont des "contractants", qui travaillent à la pièce. Nous voulons également exclure tous les employés du canal communautaire. Enfin il y a des postes qui sont des fonctions de cadre, de direction et qu'on ne peut pas inclure dans l'unité de négociation**". Combien de personnes cela fait-il en tout? "**Certainement pas 21 sur 34**" répond M. Beauchemin. Interrogé par ailleurs sur le débordement possible de son territoire d'abonnements par Télé-Câble, M. Beauchemin répond: "**Le CRTC ne nous a jamais rien dit là-dessus!**"

Une entreprise "de chez nous"

(L.F.) - **National Cablevision** est la plus grande entreprise de câblodiffusion au Québec et même au Canada, avec 1,150 milles de câbles. Elle rejoint environ 135,000 foyers québécois, soit environ 60% des quelque 220,000 foyers abonnés au câble au Québec, par l'intermédiaire de 150 entreprises.

National Cablevision, c'est d'abord le "câble de l'Est" à Montréal, le "canal 9", qui rejoint environ 87,800 foyers. C'est ensuite **Télé-Câble de Québec**, le canal 11, qui atteint quelque 20,000 abonnés-foyers. C'est enfin 25,000 autres foyers dans les régions de Sherbrooke, Cap-de-la-Madeleine et Victoriaville.

Au total, la compagnie a 250 employés, dont 190 à Montréal seulement. Elle compte deux studios de production: à Montréal, où l'on réalise 40 heures d'émissions par semaine et un tout nouveau studio ouvert à Québec depuis le début de janvier, où l'on compte réaliser bientôt une dizaine d'heures d'émissions.

La majorité des actions de National Cablevision étaient détenues par le **Columbia Broadcasting System** (CBS) des USA jusqu'en décembre dernier. A ce moment-là, en vertu de nouveaux règlements du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) sur la propriété des entreprises des câbles, National Cablevision a été acquis par un important consortium québécois. Sept entreprises en font partie et sont donc les nouveaux propriétaires: **la Caisse de dépôt et placement** du Québec, qui détient 30% des intérêts; **La Laurentienne**, une compagnie d'assurances, ainsi que 3 de ses compagnies associées: La Paix, la Protection Universelle et la compagnie d'assurances du Club Automobile de Québec (30%) et enfin, deux institutions d'assurances du **Mouvement Desjardins:** la Sauvegarde et l'Assurance-Vie Desjardins (5%).

C'est le président de La Laurentienne, Jean-Marie Poitras, qui est devenu président de National Cablevision (et de Télé-Câble). Parmi les autres membres du conseil d'administration, on retrouve Jean-Michel Paris, de la Caisse de dépôt, Antoine Turmel, **de Provigo**, Roger Beaulieu, du gros bureau d'avocats libéraux de Montréal Martineau, Walker, etc., Claude Ferron, de La Laurentienne, Oscar Mercure, de l'Assurance-Vie Desjardins et enfin Sidney Welsh de Vancouver, président de la société de câblodiffusion **Evergreen** (qui détient 20% des actions de National Cablevision).

La transaction finalisée en décembre est de l'ordre de 15 millions de dollars environ, ce qui comprend le mntant d'une dette garantie par la Caisse de dépôt.

C'est en juin dernier que la nouvelle de cette transaction a été connue. A l'époque, elle a été accueillie avec grande satisfaction: des institutions québécoises "rapatriaient" une grande entreprise de câblodiffusion propriété des Américains (CBS). **Claude Ryan** écrivait dans Le Devoir: "**Le projet dont est saisi le CRTC pourrait, en fait, être le germe d'une démocratisation en profondeur de la télévision par câble au Québec.**"

Cette "démocratisation", elle devrait commencer, normalement, par la reconnaissance du syndicalisme dans les entreprises de câble - et nommément à Télé-Câble de Québec - et par la reconnaissance du droit, pour les travailleurs, à des conditions de salaire et de travail justes.

Une soirée avec un ours

Dans le décor d'un château médiéval, une troupe de jongleurs et d'équilibristes donnent un spectacle pour Monsieur Ours. Un film tchèque fantaisiste de K. M. Wallo.

Le dimanche 16 janvier à 19h30 (en couleur)

Le dimanche 16 janvier	19h00 Quelle famille!
	19h30 Une soirée avec un ours
	20h00 Concert Joseph Rouleau
	21h00 L'Odyssée
	22h00 La flèche du temps

SOYEZ DANS LE COUP...

REGARDEZ BIEN REGARDEZ **RADIO-CANADA AU CANAL 2**

LE CONFLIT INDO-PAKISTANAIS ET LES TROIS GRANDS

L'avantage obtenu par l'Union soviétique amène une redistribution des rôles en Asie

QUEBEC MONDE

par Pierre Jean Méhu

Des trois grandes puissances qui étaient impliquées directement dans le conflit indo-pakistanais, seule l'Union soviétique peut prétendre avoir fait preuve de perspicacité. Alors que les Etats-Unis et la Chine, pour des raisons contraires, persistaient à soutenir une cause que l'opinion publique internationale avait déjà condamnée, Moscou mettait patiemment en place les dispositifs d'un scénario qui ne pouvait lui assurer que des gains politiques et diplomatiques considérables et pas seulement dans le sous-continent indien!

Faire passer l'Inde de son neutralisme pro-occidental à une politique de collaboration active avec les Soviétiques, ce n'est pas une mince victoire. Même si les deux nouveaux "amis" du sous-continent asiatique tirent chacun des avantages substantiels et égaux de leur alliance, il n'en restera pas moins que le Kremlin vient de réaliser un vieux rêve que Staline avait longtemps caressé: être présent à la fois en Méditerranée orientale et dans l'océan Indien.

Erreur de jugement

Prisonniers d'un schéma politique datant de John Foster Dulles, les Etats-Unis dans leur "**frénésie de l'équilibre**" n'ont pas compris que le dossier du Pakistan occidental était indéfendable et qu'à moins d'intervenir directement auprès des soldats du général Yahia Khanh, le monde entier allait assister indifférent à la défaite d'une armée qui s'était rendue coupable de génocide. Les Soviétiques qui ne se préoccupent jamais de défendre le droit à l'autodétermination des peuples quand cela ne fait pas leur affaire ont tout de suite senti les avantages qu'ils pourraient tirer de l'erreur de jugement des Etats-Unis.

L'allié indien

D'autre part, dans leur politique de confrontation avec les Chinois, les Soviétiques avaient besoin d'un allié suffisamment fort qu'il pourrait le cas échéant créer des problèmes sur les arrières des troupes de Mao si jamais le conflit idéologique dégénérait en guerre ouverte. Et comme le Japon, pour des raisons de politique intérieure et extérieure, ne voulait pas jouer ce rôle, l'Inde pouvait être le partenaire idéal. Déjà, lors de l'affrontement sino-indien dans les gorges de l'Himalaya, les Soviétiques, on s'en souvient, avaient reproché aux Chinois d'avoir entrepris une "guerre injuste" contre l'Union indienne. C'était les premiers dispositifs du scénario.

Les seconds dispositifs avaient été mis en place grâce au deuxième affrontement indo-pakistanais à propos du Cachemire. Coupant l'herbe sous les pieds des Chinois qui prêchaient la fermeté aux Pakistanais, les Soviétiques avaient réuni rapidement une conférence de la reconciliation à Tachkent qui leur avait permis d'intervenir plus directement dans les affaires du sous-continent indien. L'auréole d'intermédiaire en faveur de la paix cachant des desseins politiques et diplomatiques précis.

L'occasion propice

Des accidents de parcours comme le passage à l'Ouest de Svetlana Staline à l'occasion d'un voyage en Inde n'étaient pas venus le moins du monde modifier les plans des Soviétiques et les objectifs qu'ils s'étaient fixés pour amener la Nouvelle-Delhi dans leur giron. Ils n'attendaient qu'une occasion propice pour présenter leur "**offre d'assistance**" aux dirigeants de l'Union indienne.

C'est au lendemain de la lourde répression pakistanaise au Bengale oriental que l'Union soviétique proposa à la République indienne le traité d'assistance et de coopération. Malgré la longue tradition d'indépendance et de neutralité de l'Inde, Indira Gandhi comprit qu'elle ne pouvait refuser la main tendue des dirigeants du Kremlin alors que la guerre contre le Pakistan pouvait éclater à n'importe quel moment et qu'elle n'était pas sûre de quoi pourrait être faite la réaction chinoise. Une alliance soviéto-indienne comportait des inconvénients en ce qui concerne l'image de l'Inde dans le Tiers-Monde et même des risques à long terme mais à court terme c'était le meilleur moyen de dissuader les Chinois d'ouvrir un second front en cas de guerre contre les soldats de Yahia Khanh.

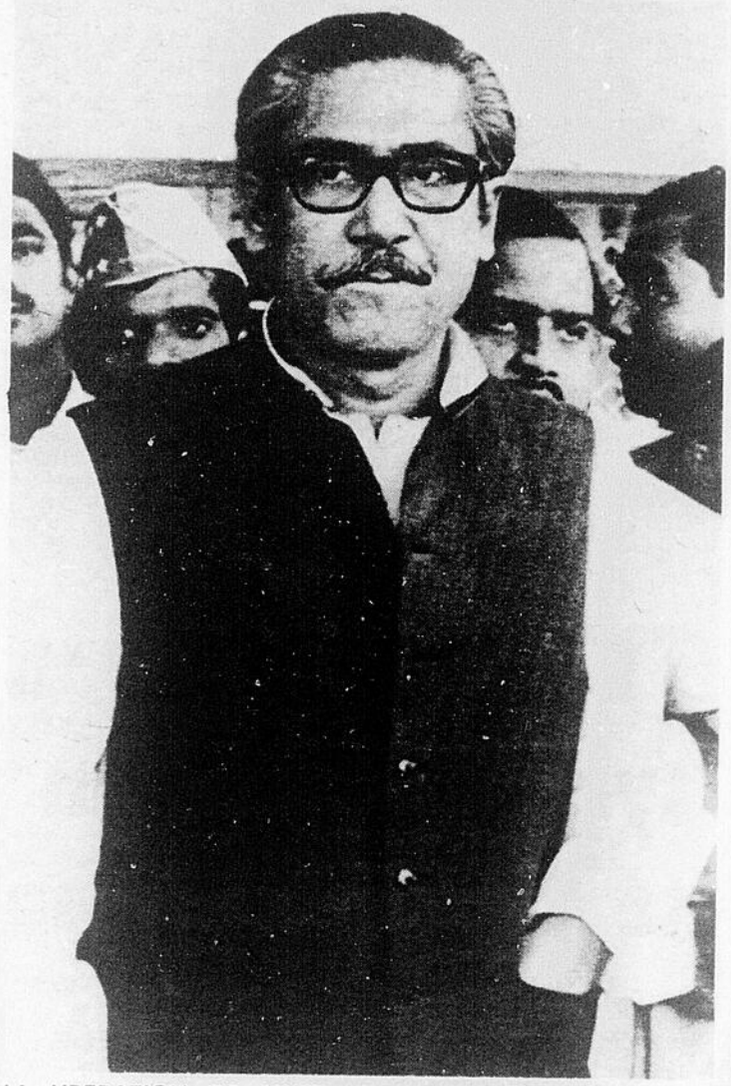

LA LIBERATION DE MUJIBUR RHAMAN par Ali Bhutto, ses paroles apaisantes vis-à-vis l'Union soviétique et l'Inde, démontre qu'une redéfinition des rôles est en train de s'effectuer en Asie.

En Asie du Sud-Est

L'avantage obtenu dans le sous-continent indien a été rapidement mis à profit par les Soviétiques pour damer le pion aux Chinois en Asie du Sud-Est. Faisant pression sur Indira Gandhi, ils ont amené l'Inde qui est toujours membre de le Commission internationale de contrôle du cessez-le-feu en Indochine à élever au rang d'ambassade son consulat général à Hanoi. Ce geste qui à première vue paraît être dirigé contre les Américains vise aussi paradoxalement les Chinois qui se trouvent dorénavant gênés de dénoncer l'"impérialisme indien" alors même que l'Inde vient d'apporter sa caution diplomatique à un pays qui plie sous le poids des bombes américaines.

Le réalisme d'Ali Bhutto

Le président pakistanais Ali Bhutto a senti qu'une redéfinition des rôles est en train de s'effectuer en Asie et a choisi sur le plan de la politique extérieure la voie souple afin de préserver l'avenir. La libération du Sheik Mujibur Bahman, les paroles apaisantes vis-à-vis de l'Union soviétique et même vis-à-vis de l'Inde sont des indices qui montrent que le Pakistan ne tient pas être pris en tenaille en cas d'un affrontement d'une plus grande dimension dans le sous-continent.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE FORMATION (CENDOF)

COURS DE FORMATION

Le SUCO offre pour 1972 des cours qui tendent à sensibiliser le public au problème crucial du sous-développement.

A QUI S'ADRESSENT CES COURS?

A ceux qui désirent avoir une certaine connaissance de la planète où ils vivent, des peuples qui l'habitent et des évolutions qui s'y préparent. Leur esprit universaliste les amènera à s'interroger sur leur destin futur, sur leurs rapports avec les autres hommes et à rechercher les cultures qui leur permettront de saisir la réalité des faits.

DEUXIEME SESSION - FEVRIER 1972

Je serais intéressé (e) aux (x) cours suivant (s)
(cochez la ou les cases désirées)

☐ **DEVELOPPEMENT ET COOPERATION INTERNATIONALE**
Professeurs: Abdoul BARRY, Serge LE FRANCOIS
LUNDI, de 19h à 22h, du 14 février au 22 mai 1972

☐ **ASIE: CIVILISATIONS ET PERSPECTIVES SUR L'ORIENT**
Professeur: Robert GARRY
MARDI, de 19h à 22h, du 15 février au 23 mai 1972

☐ **L'AFRIQUE EN MUTATION: UNE TRANSITION DIFFICILE**
Professeurs: Abdoul BARRY, Essama EMBOLO
MERCREDI, de 19h à 22h, du 16 février au 24 mai 1972

☐ **LE MAGHREB, CET INCONNU**
Professeurs Faiçal KELLIL, Said RAHAL
MERCREDI, de 19h à 22h, du 16 février au 24 mai 1972

☐ **L'AMERIQUE LATINE: CONNAISSANCE DE L'AMERIQUE LATINE**
Professeur: Pierre BEAUCAGE,
JEUDI, de 19h à 22h, du 17 février au 25 mai 1972.

S.V.P. écrire en lettres moulées ou à la machine à écrire.

NOM M. ☐ *Mme* ☐ *Mlle* ☐ .....
Prénoms .....
ADRESSE .....
.....

Veuillez retourner dûment rempli à:
DEPARTEMENT DE LA FORMATION, SUCO, 4824, Côte des Neiges, Montréal 247
TELEPHONE: 735-4561, poste 39 ou 56.

Q-16-1

Cours de langue SWAHILI

Commandités par C.U.S.O.

Durée: Février à avril
Les mardi soirs de 7h. à 9h.
Coût: $30

Pour informations:
Monsieur Turgeon au bureau C.U.S.O.
735-4561

Société Québec — U.R.S.S.

La societe Quebec-U.R.S.S. organise des voyages en Union sovietique, met a la disposition de ses membres une bibliotheque ou livres et periodiques abondent, surpervise un "Institut d'etudes russes" ou se donnent des cours de langue, litterature et musique russe, possede une cinematheque qui presente des films sovietiques deux fois la semaine, et organise des rencontres avec les personnalites sovietiques de passage a Montreal.

Pour tout renseignement:
Tel 844-8380 et 381-3538
1600 rue Berri, suite 3121, Montreal (Palais du Commerce)

Les hôtels des Laurentides: le règne du "cheap labor"

par Louis Fournier

Le domaine de l'hôtellerie au Québec, c'est celui par excellence du "cheap labour", des conditions de travail et de salaire minables. C'est le cas surtout à l'extérieur des grandes villes, dans les Laurentides par exemple. Jamais un syndicat n'a réussi à s'implanter dans les grands hôtels du Nord, pour de bon. Tout de suite, les patrons ont riposté par les congédiements ou même par des promotions à des postes dits de direction!

Ajoutez à cela un roulement terrible dans le personnel et la peur d'être congédiés du jour au lendemain, vous comprendrez que les travailleurs de l'hotellerie sont parmi les employés les plus mal défendus au Québec.

Nouvelle offensive

Toutefois, plusieurs efforts ont été tentés. C'est ainsi que le Syndicat des Métallos avait réussi en 1970 à syndiquer les 75 employés de l'hôtel Estérel, à Ville d'Estérel, propriété du financier Fridolin Simard. Mais certains dirigeants du syndicat ont été "promus" par la direction et ils ont accepté. . . D'autres employés sont partis, avec le résultat que le syndicat, accrédité, n'a plus d'existence dans les faits!

Par ailleurs, l'Union des employés d'hôtels, motels et restaurants (FTQ) va entreprendre une nouvelle offensive, très bientôt, pour syndiquer les employés des grands hôtels du Nord: Mont-Gabriel, L'Estérel, Le Chanteclerc, etc. L'Union compte près de 5,000 membres, au Québec surtout dans les grands hôtels et restaurants de Montréal et de Québec. Selon un de ses représentants, M. William Remiggi, les hôtels des Laurentides ne tarderont pas à avoir un personnel syndique. . .

Pour le moment, la situation est pénible. Le document que nous reproduisons dans cette page nous a été expédié par un ex-employé du Mont-Gabriel, Daniel Reid, qui s'y est fait exploiter pendant six mois en 1971. Il est aujourd'hui volontaire pour la Compagnie des Jeunes Canadiens à Saint-Jérôme. Son témoignage parle plus que toutes les enquêtes qu'on pourrait faire sur la question.

Au Mont-Gabriel: des employés exploités?

"A 39 milles de Montréal, en bordure de l'autoroute des Laurentides, se trouve le **Mont-Gabriel**, centre de ski et hôtel de luxe. Une centaine d'employés y travaillent pour rendre l'établissement attrayant, propre et acceuillant. Certains sont en service 8 heures par jour; d'autres 12 heures par jour; tous six jours par semaine; presque tous le samedi et le dimanche; **tous** pour un salaire qui ne permet pas de faire vivre une famille.

"Ces employés sont des jeunes ou des personnes d'âge mur. Les personnes d'âge mur sont des gens qui n'ont pu s'assurer un débouché pour toute leur vie active. Un autre employeur a exploité les bras et la jeunesse de ces hommes qui doivent, aujourd'hui, accomplir les tâches serviles de l'hôtellerie "pour s'occuper", comme on dit, et pour ne pas végéter avec un maigre chèque du Bien-être social.

Les salaires

"Les jeunes n'ont pas le choix dans la région des Laurentides: ils travaillent dans l'hôtellerie ou sur les pentes de ski ou bien ils ne travaillent pas! Ils quittent assez tôt leur travail; ils sont moins endurcis que les personnes d'âge mur et ils n'acceptent pas de prostituer longtemps leur force de travail pour avoir quelques dollars en fin de semaine.

"Au Mont-Gabriel, les salaires "fixes" varient entre $1.09 et $1.50 l'heure. Ceux qui n'ont pas un salaire fixe gagnent très peu. Les femmes de chambre ont un salaire de base d'environ $25.00 par semaine et elle sont également rémunérées à même un pourboire de 12.5% compris dans les frais payés par les clients. La femme de chambre est en fonction de 8h. à 20h.; elle peut prendre quelques heures de repos au cours de l'après-midi si toutes les chambres ont été libérées. Dans le cas contraire, elle poirotte dans le corridor. Savez-vous quel salaire elle amasse en tout? Cinquante (50) dollars par semaine, car une partie importante du pourboire est réservée à la gouvernante et à d'autres services de l'hôtel.

Chambre et pension...

"La situation des employés de la salle à manger est semblable. Le travail dégoûtant de ramasser les restes de table donne au garçon de 4 à 8 cents par client. Le maître d'hôtel, ses assistants et les serveurs se partagent les pourboires.

"Pour justifier ces maigres salaires, **Gabriel Management Ltd.** offre une chambre et la pension à ses employés. Le salaire reste le même, que l'employé loge ou non à l'hôtel. En fait, cette chambre et pension veut dire qu'on sert aux employés les plats qui tournent mal ou qui ne sont pas demandés pendant plusieurs jours. Les employés qui logent aux baraques du Mont-Gabriel sont dépourvus de toute intimité: ils sont deux par chambre de 7 pieds par 9 pieds, les murs ont l'épaisseur d'une planche, les lits sont vieux de 40 ans et la literie n'est changée que lorsque les draps sont disponibles.

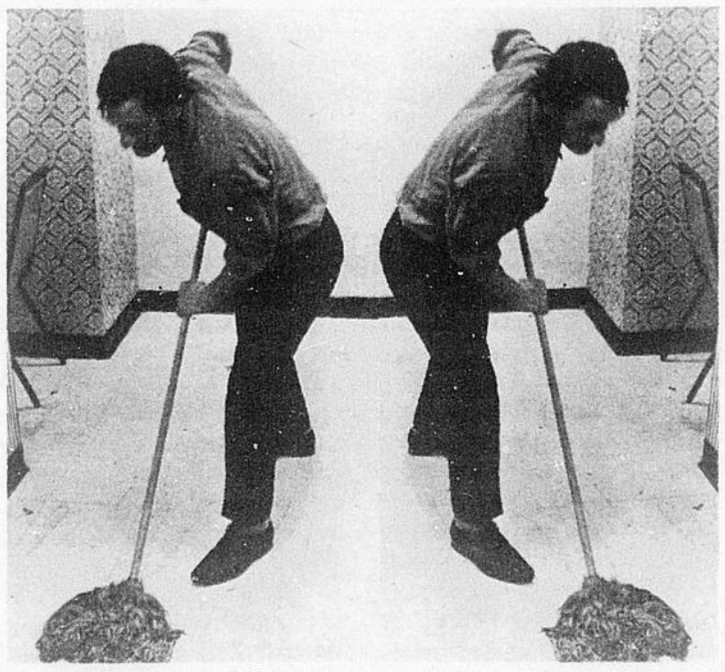

POUR NE PAS VEGETER avec un maigre chèque du Bien-être social.

Et les clients

"Pour s'adapter à un tel climat de vie, les femmes essaient de se calmer les nerfs en prenant quotidiennement toutes sortes de pilules, tandis que les hommes noient leurs problèmes dans l'alcool.

"Enfin, si vous n'êtes pas convaincus des conditions de travail que j'ai énumérées plus haut, expliquez-moi comment il se fait qu'à tous les jours, vous voyez des offres d'emploi pour le secteur de l'hôtellerie, dans les journaux, alors que les Laurentides comptent de 10 à 15% de chômeurs?

"Le client éventuel notera que le Mont-Gabriel n'exploite pas seulement ses employés: il s'attaque au au client. Vous paierez de $27 à $36 pour une chambre si vous êtes deux personnes. Une fin de semaine de ski vous coûtera environ $200.

Un hôtel, une ville!

"Au niveau de la fiscalité, la situation du Mont-Gabriel est sans doute unique au Québec. Le territoire est enregistré comme ville, une ville qui ne compte aucun habitant permanent. Il appert que le gouvernement supporte mal cette situation. Cela a incité l'administration actuelle du Mont-Gabriel à créer la compagnie **Gabriel Entreprises** pour construire des chalets sur la colline. Ces chalets sont vendus par le **Montreal Trust** au coût d'environ $15,000 l'unité. Par ce moyen, la compagnie pourra dire que le Mont-Gabriel est une vraie ville et pourra continuer à être dispensée du paiement des taxes pendant encore très longtemps.

"L'établissement n'a pas besoin de faire de publicité: le gouvernement québécois vient d'investir $400,000 pour promouvoir les centres de ski des Laurentides.

"Finalement, les amateur de ski connaissent le chalet-château érigé parmi les pentes du Mont-Gabriel: c'est le chalet privé de M. Paul Desmarais, président de **Power Corporation**."

Qui est Donald Mumford?

(L.F.)-Le président et propriétaire du Mont-Gabriel s'appelle Donald Mumford. Il est également président et gérant général de l'hôtel Reine-Elizabeth à Montréal, vice-président de Hilton International et président de la chaîne Hilton Canada. Mumford, 62 ans, est un Américain que Conrad Hilton est allé chercher à Détroit pour assumer la gestion du Reine-Elizabeth, en vertu d'un contrat passe avec le Canadien National, propriétaire de l'hôtel. Il est là depuis l'ouverture, en 1958. A titre de président de Hilton Canada, il s'occupe des affaires de plusieurs hôtels un peu partout, ici même et dans d'autres pays comme la Barbade. Il voit également de près à la gestion de plusieurs motels et restaurants, comme le restaurant de la piste de courses Blue Bonnets, propriété de Power Corporation. Au Reine-Elizabeth, Mumford est à la tête d'une entreprise dont le chiffre d'affaires dépasse les $25 millions annuellement. C'est son quartier général "en ville": il habite au 20ème étage, dans une suite luxueuse de huit pièce ("showplace") Il règne sur un personnel de près de 2,000 employés. Syndiqués pour la plupart. Son quartier général "en campagne" est le Mont-Gabriel, centre de villégiature qu'il a acheté en 1960.

université
du québec
école nationale
d'administration publique

L'ENAP invite les fonctionnaires des différents paliers de gouvernement, des institutions et des organismes publics ou parapublics, à poser leur candidature à son programme de MAITRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE.

PROGRAMME

- 16 mois à temps plein et continu à compter de la mi-août 1972.
- comprend trois sessions d'enseignement et deux stages, l'un au Canada, l'autre à l'étranger.
- conçu pour les personnes qui détiennent un diplôme universitaire, qui possèdent une expérience administrative et qui sont susceptibles d'accéder éventuellement au rang des cadres supérieurs dans une administration publique.
- orienté vers l'étude de problèmes concrets tirés de la pratique administrative au Québec.

DIPLÔME

- Maîtrise en administration publique (M.A.P.) décernée sous l'autorité de l'Université du Québec.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Pour être admis à ce programme, le candidat doit détenir un diplôme universitaire de 1er cycle ou une formation équivalente et posséder au moins 3 années d'expérience administrative.

  Exceptionnellement, l'Ecole acceptera quelques candidats qui ne rencontrent pas toutes ces exigences mais qui, ou bien se destinent à l'enseignement de l'administration publique, ou bien occupent des fonctions administratives importantes grâce à une compétence reconnue.

CONDITIONS ADDITIONNELLES pour les candidats provenant de la fonction publique du Québec:

- Avoir une expérience d'au moins 5 ans, dont 3 dans l'administration publique, et avoir de préférence fait l'objet d'une notation exceptionnelle qui a eu pour effet un avancement accéléré.

N.B. Ne sont pas éligibles au concours les cadres supérieurs et les adjoints aux cadres supérieurs.

SÉLECTION

- Les candidats sont choisis par voie de concours.
- Un maximum de 35 candidats seront acceptés.
- Le jury procédera en deux étapes:
  - présélection basée sur l'examen des dossiers
  - sélection finale après entrevue avec les candidats qui auront été retenus à l'étape précédente.

INSCRIPTION

- Pour s'inscrire au concours, les candidats doivent:
  - remplir la formule prévue à cette fin qu'on peut se procurer à l'Ecole
  - y joindre les documents requis
  - faire parvenir leur dossier à:

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
31, rue Mont-Carmel,
Québec 4, Qué.
Tél.: (418) 657-2485 ou 657-2476

ÉCHÉANCE DE L'INSCRIPTION: 29 février 1972.

LE GRAND DÉ
dans la Gaspésie et le

La relocalisation

"Dans cette affaire-là, moi j'en perds des bouttes..."

par Jacques Keable

La Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent sont rongés par un mal bien connu au Québec: l'impuissance. Ca s'en va chez le diable, on le sait, on sait pourquoi, on sait comment; la population a été étudiée, elle s'est elle-même étudiée, les études ont été étudiées par des spécialistes, ça a coûté cher, ça dure depuis 1956, on va encore étudier dans le détail. Pis après? Il y a les optimistes puis les pessimistes. Si le passé est garant de l'avenir, faut dire que ça promet pas fort fort!

Un problème, en particulier, se pose de façon cruelle: la **relocalisation**. En d'autres termes, la question est de savoir comment faire pour déménager, en totalité ou en partie, encore quelque 65,000 personnes qui vivotent tant bien que mal, plus souvent mal que bien, parfois même très mal, dans ce qu'on appelle ici "l'arrière-pays". L'arrière-pays, c'est "les terres" de la péninsule gaspésienne et du Bas-Saint-Laurent, de Saint-Anne-de-la-Pocatière à Gaspé, au milieu de la grande pointe que tant de monde visite, tout autour, l'été.

Jusqu'à maintenant, 10 paroisses ont été fermées. Cela veut dire 2,178 personnes qui ont déménagé ou qui devront le faire, "veux-veux pas".

L'arrière-pays

Mais dans l'arrière-pays, il reste d'autres villages, d'autres paroisses, d'autre monde. Il reste autour de 50 villages avec lesquels "on" jongle: va-t-on exproprier les terres pour relancer l'économie agricole sous forme de "fermes forestières"? Et comment vont fonctionner ces fermes forestières, qui va les diriger, qui va les posséder, ça va donner du travail à combien de familles, à quels revenus? Où vont aller les autres? Dans quelles conditions?

C'est à tout ça qu'"on" jongle. Qui, "on"?. Là, c'est un labyrinthe. Tout un monde à devenir fou. Par exemple: on parle encore du BAEQ qui a été remplacé, maintenant, par l'Office de développement de l'est du Québec (ODEQ). L'ODEQ est relié à l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) qui relève directement de Bourassa. L'ODEQ relève de l'OPDQ, mais en plus, il relève d'un ministre, Quenneville.

Il y a aussi, dans le décor, d'autres organismes au moins aussi sérieux. Exemple: le Conseil régional de développement (CRD). Puis il y a le Comité "ad hoc" de relocalisation de ce même CRD, qui regroupe d'autres organisations importantes comme les deux opérations Dignité, 1 et 2 Puis l'UCC, l'Office des producteurs de bois, etc. . .

Dans le décor aussi, il y a FODER, un organisme fédéral du ministère à Jean Marchand. Puis les ministères eux-mêmes: l'Agriculture et Colonisation, les Travaux publics, les Terres et Forêts. Il y a aussi le FRUL: Fonds de recherche de l'université Laval. Et le comité de liaison Québec-Canada, puis le Comité des fermes forestières, et puis. . .

Banville et DeBané

Et puis aussi des "personnalités". Celles qui passent à la télévision de temps en temps, quand ça va mal. Parmi d'autres, deux noms qui émergent: le curé Banville et un politicien fédéral, député de Matane, Pierre DeBané.

Dans la région, si on peut se permettre de discuter certaines des actions du curé Banville, personne ne songe cependant à mettre en doute sa bonne foi et sa générosité. Quant à DeBané, il est au moins permis de s'en méfier, de l'avis de plusieurs.

Le député fédéral, c'est le "libérateur" ("on n'en a pas vu souvent comme lui dans la région"), ou c'est un autre "maudit politicien" ("il prépare ses élections et il a des attitudes drôlement ambiguës. J'en ai peur comme de la peste").

Ce qui est sûr, c'est que DeBané trouve une heureuse coïncidence entre son "animation sociale" et son activité politique: récemment encore, il réussissait à traîner un ministre fédéral, ministre sans portefeuille peut-être mais ministre quand même, et anglais, dans la région. C'était le ministre Martin O'Connell, qui a baragouiné des mots fédéraux d'encouragement au bon peuple du "Qouibec", mal pris. Un ministre anglais, ça aide peut-être pas le monde beaucoup, mais c'est bon en politique. A moins que ça n'accélère le règlement des problèmes pendants, comme DeBané lui-même avait accéléré, de fait, par son action, le règlement dans les 10 paroisses marginales déjà disparues de la carte, ou à peu près. Mais on se pose des questions.

Et le monde?

Au milieu de tout ce fouillis indescriptible, au coeur de toute cette agitation où s'entremêlent et se côtoient, par la force des choses, des hommes et des femmes engagés jusqu'à l'âme dans ce dur combat et des hommes et des femmes qui brassent du papier parce que c'est une job comme une autre, au milieu de tout ça, sous les "personnalités", les organismes, les structures, les rapports, les documents, et les journalistes de passage qui se relaient à tous les trois mois, il y a le "vrai monde", celui qui attend, se choque, se décourage, attend encore et recommence.

Assis à côté du poêle dans ce qu'il appelle non sans raison son "taudis", ou le vent entre insidieusement en ce début de janvier, par toutes les ouvertures des portes et des fenêtres qui ferment mal, un homme dit, en riant: **"Dans cette affaire-là, moi, j'en perds des bouttes. . .Pour moi, l'avenir?. . .Je le vois pas juste dans la région, l'avenir, je le vois dans toute la province. Il va falloir un changement de régime. Certain!. . ."**

Les gens n'attendent plus : ils partent...

Depuis le temps que le monde attend, il y a des gens qui se tannent et qui partent. Sans plus rien attendre. Ils sacrent le camp. Ce qui fait que les paroisses dites "marginales", les paroisses sur lesquelles on s'interroge et discute, se vident comme tout naturellement.

L'intention du BAEQ et de tout ce qui a suivi, c'était en gros d'empêcher le territoire de dépérir: voir comment on pourrait organiser le développement de la région, avant qu'elle ne meure faute de travail, faute de création, faute de "choses à faire". Y avait-il possibilité de "faire quelque chose" en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent? Le rapport du BAEQ a répondu oui, à certaines conditions qui étaient longuement exposées et qui concernaient la pêche, la forêt, l'agriculture, le tourisme, etc...

Beaucoup de gens y ont cru. Mais comme rien ne se faisait, ou à peu près rien, si ce n'est, trop souvent, des trucs de patronage (Jean Bienvenue fit paver pour $100,000 un bout de route allant vers un village en voie de fermeture: pendant que les gars de l'Hydro coupaient les fils, les gars à Bienvenue étendaient de l'asphalte...), pendant ce temps-là, les gens ont, de plus en plus, quitté l'arrière-pays.

Le rapport Metra établit à près de 400 le nombre de familles qui, à chaque année, partent d'elles-mêmes, sans que cela coûte un sou à l'Etat. Dans 25 ans, à ce rythme, l'arrière-pays que l'on étudie toujours sera vidé.

Les dangers

Le directeur du CRD, M. Rodolphe Lafrenaye, voit un danger évident dans ce dépeuplement naturel: à court terme, ce sont les paroisses et les villages d'où partent les gens qui se défont, de façon sauvage. A plus long terme, ce sont non seulement les villages, mais tout le territoire, y compris les centres plus importants, qui vont en subir les conséquences: l'infrastructure déjà en place risque de perdre sa raison d'être, c'est toute l'organisation sociale et économique régionale qui risque d'en souffrir gravement.

Et cela, sans compter, note M. Lafrenaye, les gens eux-mêmes, ceux qui partent. Où s'en vont-ils: à Montréal? Sept-Iles? Que trouveront-ils de plus satisfaisant?

Ces départs naturels, c'est l'envers du rêve des auteurs du plan du BAEQ, du rêve de tous ceux qui croient encore à un minimum de planification, du rêve de plusieurs citoyens qui sont attachés à la région et qui croient qu'il est possible d'y vivre décemment. Ils ont, pour le croire, des documents pour en remplir une pleine chambre. Des documents qui, en plus, ont coûté cher!

CA C'ETAIT LE DISPENSAIRE de Saint-Nil... "C'était" parce qu'il est inoccupé, comme **l'indiquent ses fenêtres condamnées, depuis 4 ans.**

RANGEMENT
Bas-Saint-Laurent

DOSSIER

SAINT-NIL. Le petit village perdu au fond de la Gaspésie, c'est un cul-de-sac pour les gens de la région. Ou est-ce toute la Gaspésie que les Gaspésiens considèrent comme un cul-de-sac?

10 paroisses déménagées: $8,675 par famille

De 1956 à 1963, des études par secteurs sont faites, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, sous la responsabilité de l'organisme fédéral ARDA.

En 1963, on crée le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) qui entreprend alors une étude-participation de tout le territoire: sa situation, son avenir. Le BAEQ aura coûté près de$4 millions, quand il remettra son volumineux rapport, en 1965.

De 1965 à 1968, on crée une structure de transition pour voir à la mise sur pied d'un organisme qui va appliquer le rapport du BAEQ.

Entre-temps, en 1967, naît le Conseil régional de développement (CRD), organisme financé conjointement par la population et des subventions gouvernementales.

En 1968, apparaît l'Office de développement de l'est du Québec (ODEQ), qui est chargé d'appliquer le plan du BAEQ. L'ODEQ sera plus tard rattaché à l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

Ce ne sont là que des moments clés. Officiels. Parallèlement à cela, naîtront d'innombrables comités et sous-comités provinciaux et fédéraux, intergouvernementaux et interministériels. Et les comités de citoyens et les opérations Dignité du curé Banville. Et les manifestations spontanées de la population, par tout le territoire.

Dire que les autorités gouvernementales connaissent (ou devraient connaître) la situation dans la région, c'est dire une évidence. Pourtant, alors qu'on semble encore ignorer quoi faire avec les gens à déplacer ou qui veulent l'être, depuis le temps qu'on leur promet tant de choses, alors qu'on semble ignorer qui doit être déménagé, quel village doit être fermé ou réaménagé, alors qu'on nage littéralement dans les études, on n'a réussi, jusqu'à maintenant, qu'à fermer 10 paroisses. Voici la liste:

Saint-Thomas-de-Cherbourg (366 habitants et une chanson); Saint-Paulin-Dalibaire (395); rang 1V des Méchins (68); Saint-Octave-de-l'Avenir (307); Sacré-Coeur-de-Deslande (267); Sainte-Bernadette-de-Pellegrin (252); Saint-Charles-Garnier-de-Pabos (145); Saint-Edmond-de-Pabos (128); Saint-Gabriel-de-Rameau (139) et Saint-Jean-de-Brébeuf (111). Total: 2,178 personnes, ou 363 ménages.

D'après le rapport Metra (corporation internationale française), le dernier en date des rapports sur la question, rapport que le gouvernement garde toujours secret, cela a coûté, par ménage, $14,900. Là-dessus, on compte les frais d'administration, les subventions pour la construction de 150 habitations à loyers modiques (Chandler, Matane et Rimouski), de même que les allocations aux ménages en coût d'achat de leurs maisons, des terres et bâtiments et d'allocations de relocalisation.

En fait, le rapport Métra fixe à $8,675. ce que chacune des familles a effectivement, en moyenne, reçu dans l'opération. Il enchaîne du même souffle en disant que c'est trop et que ce coût pourrait être ramené à un chiffre autour de $5,000! Ce qui a le don de mettre tout le monde en fusil dans la région.

$8,675., cela tient compte, entre autres choses, des délais incroyables dans le paiement (50% des gens sont partis avant de toucher un sou et ont dû emprunter, moyennant intérêt, sur les sommes dues). Dans plusieurs cas, ces déménagements de 1969 à 1970, avaient été annoncés aux intéressés en 1964, Depuis, de mois en mois, d'année et année, ils attendaient! Devant rien. Devant aucun avenir: que le village en dépression que personne ne songeait à ranimer puisque la mort s'en venait, disait-on, bientôt!...

Trop cher

Le rapport Metra, lui, voit le tout d'un oeil de comptable froid: c'est trop cher! On peut se demander, au passage, combien a coûté le rapport Metra et si les gens qui connaissent la question le trouvent important et riche en nouveauté!

Au fait, ces 10 paroisses, c'était une "expérience pilote". Les plus de 50 autres attendent, avec leur plus de 65,000 habitants. Actuellement, en secret, l'ODEQ et le gouvernement étudient le rapport Metra, sur l'expérience pilote!

Devant cet autre rapport (deux volumes!), les gens de la région qui avaient la cuirasse assez forte pour croire à quelque efficacité gouvernementale, commencent petit à petit à tomber en bas de leurs berceaux!

Les autres attendent, avant de se révolter encore!

Les marchands font de bonnes affaires

Saint-Nil, c'est loin. Dans la montagne, derrière Matane. Il y a 10 ans, il y avait à peu près 125 familles. Aujourd'hui, il en reste entre 50 et 60. Va-t-on le fermer, ce village, ou non? Va-t-on y développer des fermes forestières, où les gens pourraient travailler, sur de grands lots, à créer la forêt qui serait utilisable dans 20 ou 30 ans, selon les espèces? Les citoyens qui y demeurent sont partagés.

A Saint-Nil, donc, à la fin de l'année, les quelques petits potentats locaux songèrent à faire fermer le village. Pour y arriver, ils décidèrent d'organiser un vote populaire dans le village: si 80% de la population veut que le village ferme, il fermera. La loi actuelle le veut ainsi.

Résultat du vote: 92% pour la fermeture du village! Le "libérateur" DeBané s'amène alors au village et promet de lutter pour ce qu'a décidé la majorité et que tout se règle vite. Quelque chose, cependant, n'était pas clair: le 92% comprenait les habitants du village, ainsi que tous les non-résidents qui y possèdent un lopin en friche et qui, évidemment, avaient voté pour la fermeture puisque c'était l'occasion pour eux de toucher un petit montant pour un lopin de terre improductif.

Dans le village, on croyait mal à ce vote. Le résultat faisait trop l'affaire, entre autres, du plus gros marchand!

Il faut dire que, dans les cas de fermeture, les marchands font, de fait, de bonnes affaires: comme ils ont des mauvais comptes, à cause de la difficulté financière de vivre des gens de ces villages, la fermeture est une occasion en or, puisque le gouvernement paie les comptes! Donc, fermer, c'est une petite affaire pour eux!

Un deuxième vote fut alors réclamé et obtenu. Seuls pouvaient voter les propriétaires habitant le village. Résultat: 30 pour la fermeture, 25 contre. On était loin du 80%. Le "libérateur" dit alors: organisez-vous avec vos troubles et quand vous serez décidé, je vous donnerai un coup de main. Faut dire, en passant aussi, que le marchand général, qui avait gagné le premier vote, est un organisateur libéral notoire! Et DeBané est le député libéral au fédéral.

Après DeBané, c'est maintenant un autre député qui intervient. Provincial celui-là Jean Bienvenue. Le provincial n'a pas l'audace populaire de son collègue fédéral: il préfère écrire plutôt que de rencontrer le monde. En décembre, il a donc écrit au maire Hervé Richard, de Saint-Nil, pour lui demander si le village voulait, ou non, être exproprié. Rien que ça!

Le maire Richard a consulté ses conseillers et une résolution fut votée: que le député Bienvenue fasse au meilleur de sa connaissance. Interrogé, le maire Richard déclare: **"Au début, j'étais contre la fermeture, mais maintenant je suis pour. De toutes façons, le village va fermer, tout le monde s'en va. Alors, autant demander l'expropriation...!"**

L'ennui, c'est que d'autres citoyens auraient voulu au moins plus d'astuce, devant le député, tout aussi libéral que le fédéral: qu'au moins, on demande de connaître, avant d'accepter, les conditions de l'expropriation. Mais non. Au conseil municipal, on a préféré "faire confiance" au député! On attend sa réponse pour la fin de semaine... Les potentats locaux ont gagné la dernière manche. Mais il y en aura peut-être d'autres. Il est loin d'être certain que toute la population de Saint-Nil accepte sans maugréer ce genre de fermeture, voulue avec trop d'insistance et d'astuce par les petits potentats et les politiciens ensemble. Même à ce niveau pourtant terriblement humain, les forces traditionnelles se retrouvent et luttent férocement.

L'impuissance de l'État

Ce qui frappe, dans toute cette histoire de relocalisation et d'aménagement du territoire de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, c'est l'incapacité maladive de nos gouvernements successifs de prendre des décisions ou au moins d'autoriser des fonctionnaires compétents à en prendre.

C'est ça qui écoeure. Qui écoeure ceux qui, dans le territoire, travaillent encore avec fougue et ceux qui, quotidiennement, attendent, dans les paroisses et villages éloignés, que des décisions se prennent.

On ne peut jouer indéfiniment avec des populations. Or, on joue depuis 15 ans, avec les gens de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Après un travail de participation sans équivalent dans l'histoire du Québec, les citoyens, qui y avaient mis du temps, de l'ardeur, de l'argent et beaucoup de foi se retrouvent aujourd'hui devant des. . .documents, des promesses de politiciens et quelques bien petites réalisations.

Québec et Ottawa s'amusent. DeBané fait des sparages et les journaux en parlent de temps en temps, comme aujourd'hui. Mais il ne se fait rien ou presque, d'important.

Pourtant, on sait quoi faire, comment le faire et combien ça couterait. On ne le fait pas et, hélas, on ne le fera probablement pas. Les études et documents préparés, tout ça aura été, comme disait un citoyen, "une affaire d'écrivains".

C'est une impuissance et une exploitation qui écoeurent. Heureusement - et c'est bien là le seul espoir - il y a encore, sur les lieux, des gens qui croient en l'avenir de la région. Des gens pas nécessairement spectaculaires qui ont le courage et la foi nécessaires pour dire tout ne sera pas fait, mais on peut, peut-être, forcer quelques réalisations. Que les gouvernements ne croulent pas de honte, à cause de leur impuissance et de leurs mesquineries, devant ces croyants, c'est à se demander quels sont les myens d'actions efficaces qui sont encore possibles pour la population.

J.K.

L'exécutif du Conseil central de Québec est contre le manifeste de la CSN

QUEBEC-- L'exécutif du Conseil central de Québec (CSN) souscrit entièrement à la lutte anticapitaliste mais ne croit pas que la solution marxiste, contenue dans le document de travail intitulé "Ne comptons sur nos propres moyens", devrait être préconisée par la centrale syndicale.

Cette position de l'exécutif du conseil central a été rendue publique mardi soir dernier au cours de l'assemblée mensuelle de cet organsme et elle a été adoptée par la majorité des délégués présents, non sans avoir provoqué des discussions acerbes.

C'est au cours d'une journée d'étude, tenue le 7 janvier, en présente de MM. Pierre Vadeboncoeur, permanent au service d'action politique de la CSN, et de Mario Dumais, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Montréal, que 15 des 16 membres de l'exécutif ont convenu de rejeter la solution marxiste.

Explications

En déposant le rapport, M. Roland Tapin, président du CCSNQ, a expliqué qu'il apparaissait à l'exécutif que le manifeste allait à l'encontre ses orientations fondamentales de la CSN énoncées dans la "déclaration de principes", "La société bâtie pour l'homme", "Le deuxième front", et "Un camp de la liberté". De plus, il a ajouté que le texte était difficile à ingurgiter à cause du vocabulaire technique issu d'une idéologie peu familière aux travailleurs en comparaison de celui des écrits antérieurs du président de la CSN, M. Marcel Pépin.

Bien que le rapport de l'exécutif ait été accepté par les délégués à la réunion mensuelle de l'organisme, il n'engage a ce stade-ci que l'exécutif. Une seconde réunion se tiendra le 22 janvier prochain où tous les délégués (800) des syndicats affiliés au Conseil central l'étudieront définitivement. Le président Marcel Pépin doit d'ailleurs participer à cette réunion.

Par ailleurs, les délégués à l'assemblée de mardi ont adopté une résolution demandant aux dirigeants de la CSN de procéder a une étude sommaire des différents systèmes socialistes existant à travers le monde, de façon à permettre aux travailleurs de se faire une opinion.

Cabano

Le Conseil central de Québec a, d'autre part, fait adopter une résolution appuyant le projet d'installation d'une cartonnerie à Cabano par la Société populaire des pâtes et papiers. A cet appui de principe, le Conseil central a posé un geste symbolique en se portant acquéreur d'une action de $100.

M. Tapin a dit espérer que ce geste symbolique sera suivi par les travailleurs et les syndicats affiliés afin de concrétiser ce projet communautaire.

"L'assurance-chômage écoeure le peuple"

-Un chômeur

"**L'assurance - chômage est un des services fédéraux qui respectent le moins les citoyens. Il faut téléphoner cinquante fois pour arriver à obtenir la communication téléphonique. Mais il y a plus grave: ils me doivent de l'assurance-chômage depuis octobre dernier mais ils ne m'ont payé qu'en 1972, parce qu'en vertu de la nouvelle loi qui entre en vigueur en 1972, l'assurance-chômage est imposable alors qu'elle ne l'était pas en 1971. Ainsi, ils m'ont fait poireauter pendant trois mois pour venir me chercher de l'impôt sur mes prestations. On dirait qu'ils veulent écoeurer le peuple!**"

C'est ce que nous déclarait hier au téléphone un chômeur en colère.

Une solution au chômage

Expérience faite, il a été en effet impossible de rejoindre qui que ce soit aux quatre bureaux de l'assurance-chômage dans la région de Montréal. Les circuits étaient tous toujours engagés. "**Il paraît qu'ils manquent de téléphonistes**, nous dit notre chômeur. **Si c'est vrai, qu'ils en engagent davantage! Ca va justement faire diminuer le chômage**".

Quant aux délais de versement des chèques pour qu'ils soient imposables, il a été impossible de rejoindre qui que ce soit pour obtenir la version gouvernementale: la ligne était toujours occupée!

Tuques des patriotes

Pour aider à la défense des prisonniers politiques

Tuque des patriotes (modèle 72): $3.00
Foulard des patriotes (modèle 72): $4.00
Drapeau des patriotes:
27 x 54: $5.00
5 x 10: $1.00
Livre "Les patriotes 1830-1839": $3.00

Pour commandes postales, ajouter $0.25

S'adresser au MDPPQ, 3459 rue Saint-Hubert, Mtl (523-1001 ou Jean Doucet, 4122 Par Lafontaine, 524-4708.

UNE NOUVELLE PHILOSOPHIE COMMERCIALE AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS

MOBILIER QUÉBEC Inc.

CE QU'EST MOBILIER QUÉBEC INC.

- un centre d'escompte au service des Québécois qui en sont membres
- la plus importante entreprise du genre en Amérique

QUI PEUT DEVENIR MEMBRE?

- tous les Québécois
- qui désirent acheter en étant bien informés et bien servis
- qui veulent profiter de leur argent

COMBIEN COÛTE UNE CARTE DE MEMBRE MOBILIER QUEBEC?

– RIEN

- et elle ne vous engage à rien

CE QUE VOUS OFFRE MOBILIER QUÉBEC INC:

- avant tout de l'information: documentation, cliniques de manufacturiers;
- plus de $1,000,000 de meubles et appareils électriques de tous styles fabriqués par plus de 250 manufacturiers;
- des services: décoration, après-vente, techniciens et spécialistes, plan de mise de côté, livraison par toute la province;
- une salle de montre à la disposition des membres, située au 7707, 17e avenue, Saint-Michel

MOBILIER QUÉBEC INC. peut vous aider en vous informant et en vous permettant d'acheter bien et à bon prix.

N'hésitez pas à devenir membre.
Remplissez ce coupon et postez-le à
Mobilier Québec Inc., 3730 est, boul. Métropolitain, suite 306, Montréal 455, ou téléphonez à **727-1597** (mais n'oubliez pas de dire que vous avez lu cette annonce dans Québec-Presse).

Je désire devenir membre de Mobilier Québec Inc., gratuitement et sans engagement de ma part.
Nom. . . . . .
Occupation. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . Tél.: . . . . . .
QP16J

La politique du livre: un autre Labrador culturel?

par Virginie Boulanger

"**Nous avons dit "merci, monsieur le ministre" pour la nouvelle politique du livre** (arrêtés en conseil 2799-2800 et 2801 adopté le 4 août 1971). **Nous avons dit que nous considérions cette législation comme un pas en avant dans la bonne direction, mais nous n'avons jamais été d'accord ni avant, ni pendant, ni après sur la question de la propriété des actions. A M. Cloutier qui s'étonne aujourd'hui que nous fassions marche arrière nous rappelons ses promesses pour calmer nos inquiétudes et nous rappelons que nous lui avons toujours dit qu'il restait l'importante bataille de la propriété des actions a gagner.**" C'est ce qu'a déclaré, jeudi soir, M. Léon-Z. Patenaude, directeur général du Conseil supérieur du livre (CSL) au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient des représentants de toutes les associations professionnelles du livre au Québec. Cette unanimité des spécialistes québécois de l'édition, de la librairie et des bibliothèques est un fait sans précédent et montre bien l'importance de la question.

Un autre marché qui nous échappe

La bataille dont parle M. Patenaude est perdue ou sur le point de l'être, si le gouvernement refuse de décréter un moratoire et d'intervenir dans le cas de l'achat, par le Centre éducatif et culturel CEC), c'est-à-dire par l'association Hachette Société générale de financement (SGF), dont Hachette détient 45% des actions, de la librairie Garneau de Québec et de ses succursales en province. Ce à quoi s'opposent le CSL et ses sociétés affiliées (l'Association des éditeurs canadiens, l'Association des librairies du Québec, la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec) auxquelles se rallient l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française et l'Association canadienne de diffusion du livre inc.

L'achat par l'association Hachette-SGF de la plus importante librairie de Québec est certainement très inquiétante pour tous les Québécois. On sait que Hachette est la plus importante maison d'édition au monde - en plus d'être un très grand distributeur de livres et de journaux, les siens et ceux des autres -, qu'elle est dénoncée, en France même, comme un trust a l'appétit gargantuesque, la moitié du marché français lui appartenant et une bonne partie de celui des pays francophones. Avec l'étonnante transaction de la SGF-Hachette, c'est une partie importante de l'industrie et du commerce du livre québécois qui passe à toute fin pratique, en mains étrangères. Et il est logique de croire que le puissant trust Hachette ne s'arrêtera pas là. Il semble bien que c'est un autre Labrador, culturel cette fois, que les Québécois sont en train de se faire passer.

Et l'on ne peut que donner raison à M. Pierre Tisseyre, important éditeur québécois et président du CSL, (puisqu'il est vrai qu'il y a plus que les intérêts particuliers de quelques éditeurs et libraires en cause, c'est tout le Québec qui est concerné) quand il déclare: "**En 2 ans, la librairie Hachette, avec l'aide de la SGF, est arrivée à contrôler environ 25% du commerce et de l'industrie du livre en langue française dans la province de Québec. 25%, c'est déjà un morceau**

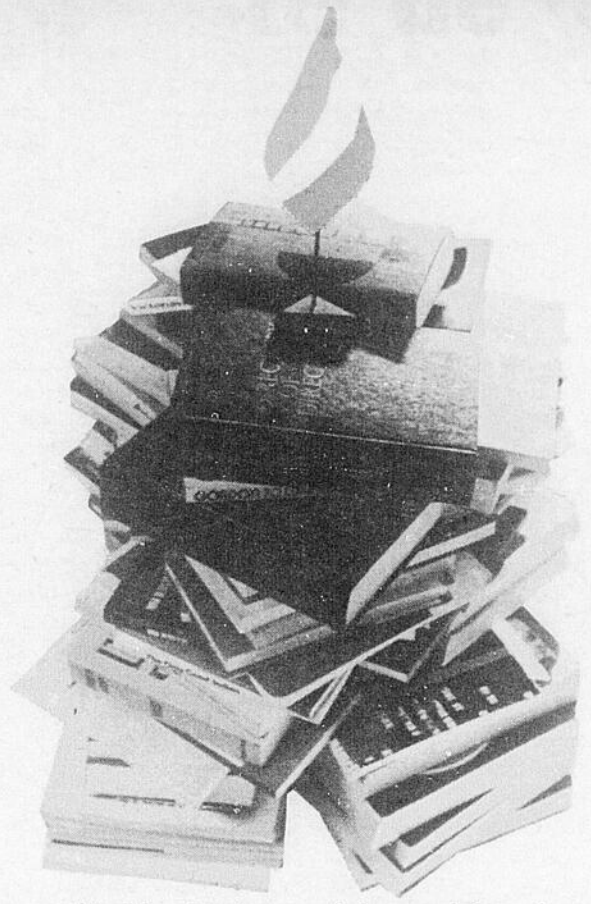

considérable. Et si nous laissons faire, dans 3 ou 4 mois, ce sera peut-être 30-35-45% et plus. Il y a grand danger que ce secteur, que nous croyons essentiel pour la culture française, tombe entre les mains d'une maison étrangère, fût-elle aussi habile et compétente que l'est la librairie Hachette, dont les intérêts profonds n'ont rien à voir avec le Québec."

Les professionnels québécois du livre croient qu'ils se sont fait rouler par le ministre Cloutier et ils refusent de croire que la mission de la SGF - société fondée par le gouvernement du Québec avec l'argent des contribuables - soit d'introduire dans une industrie et un commerce entièrement aux mains des Québécois une maison étrangère si puissante que dans son propre pays elle suscite périodiquement des campagnes de presse. "**Ce n'était pas la peine de faire une législation et de permettre, quelques mois plus tard, une transaction qui va à l'encontre de sa propre politique du livre. C'est illogique**", a déclaré pour sa part M. **Hubert Perron**, secrétaire général de l'Association canadienne des libraires de langue française.

"Un vulgaire commerce de livres"

Toutes les personnes interrogées à ce sujet sont d'avis que le ministre Cloutier favorise nettement les entreprises françaises et, notamment, Hachette. Des déclarations - que nous publions ci-contre - du ministre des Affaires culturelles, commises en mai et en août 1971, leur donnent malheureusement d'ailleurs raison.

A la SGF, impossible de rejoindre le directeur général, **M. Jean Deschamps**, depuis son passage mouvementé à l'émission Format 30 au cours de laquelle il a déclaré que l'unique but de cette transaction est de gagner de l'argent et qu'il ne s'agit après tout que "**d'un vulgaire commerce de livres**", expression que les intéressés veulent d'ailleurs lui faire ravaler. Impossible également d'avoir une entrevue ou même une déclaration de M. **Charles Letarte**, directeur général de l'association SGF-Hachette. L'agent d'information, **Mlle Michelle Closson**, s'étonne, pour sa part, de cette soudaine campagne de presse. "**C'est retrouver notre vieux complexe nationaliste**", dit-elle, ajoutant qu'elle ne voit pas comment "**l'association de la SGF avec un important investisseur étranger possédant le plus gros réseau de distribution au monde peut nuire au commerce québécois du livre.**" Elle croit qu'"**au contraire, cela ne peut qu'aider le Québec**". Elle prend comme exemple, notre méthode de l'enseignement de l'anglais que Hachette considère supérieure et plus intéressante que celle actuellement utilisée dans les maisons d'enseignement françaises et qui pourrait "**éventuellement**" trouver, grâce à Hachette, un débouché en France.

Ultime tentative

Dans une tentative ultime pour empêcher ce Labrador culturel, les professionnels du livre du Québec ont envoyé deux télégrammes à Québec, l'un au premier ministre Robert Bourassa et l'autre au ministre des Affaires culturelles, leur demandant si le gouvernement du Québec avait l'intention de permettre à la librairie Hachette de créer au Québec un monopole semblable à celui qu'elle a constitué en France. "**Si tel n'est pas le cas, il est évident que vous avez été trahi et, dans ces conditions, vous devez vous sentir sans doute libre de revoir votre politique pour accorder aux éditeurs et libraires québécois la protection - contrôle à 80% du capital-actions par des canadiens domiciliés au Québec - qu'ils n'ont cessé de demander et dont ils ont absolument besoin, la preuve vient d'en être faite par Hachette.**"

"**Sinon**, devait lancer M. Tisseyre, **si le gouvernement ne veut pas, nous lui disons: achetez-nous! Nous ne sommes pas intéressés à continuer dans ces conditions, le commerce du livre est trop petit, trop étroit pour qu'on puisse se défendre**".

"La seule préoccupation du gouvernement, c'est la diffusion du livre français" —*François Cloutier*

Il nous a été impossible de rejoindre à temps pour la présente édition le ministre des Affaires culturelles, François Cloutier. Nous reprenons cependant quelques déclarations pertinentes de M. Cloutier, faites en mai 1971 au moment où il a rendu public le contenu de sa politique du livre. Ces déclarations se passent de commentaires.

"En fait, la seule préoccupation du gouvernement, c'est de favoriser la diffusion du livre français parce que nous voulons rester très près de la francophonie, et nous nous rendons compte que pour le faire, il faut tout de même que nous favorisions notre réseau de librairies qui est essentiel sur le plan survivance.

"N'oubliez pas que nous parlons, en ce moment, d'un marché de $30 millions et d'un marché qui nous échappait en grande partie."

Au sujet des pressions assez fortes de gouvernements et d'éditeurs étrangers, M. Cloutier a dit: "Je ne cache pas que nous avons eu des consultations, non pas avec les éditeurs étrangers, mais avec le gouvernement français. Il nous a paru normal de saisir de nos intentions le gouvernement français. Nous sommes indiscutablement arrivé à une entente satisfaisante pour les deux parties. Pour rien au monde, nous ne voudrions remettre en cause les principes mêmes de la coopération **à laquelle nous tenons, (Ce n'est plus de la coopération, mais du don pur et simple, disent les spécialistes québécois du livre**). Je crois qu'en fait, ce qui va se passer, c'est qu'un nouveau style de coopération va apparaître. Loin de nuire à la diffusion du livre français, nous allons la rendre encore plus facile, nous allons l'élargir.

A ceux qui ont demandé au ministre Cloutier pourquoi 50-50 pour la propriété d'actions au lieu de 80%, celui-ci a répondu: "Parce que nous avons trouvé que c'était justement le meilleur niveau qui nous permettait de ménager tous les intérêts en cause et nous ne voulons pas nuire aux investissements français ici. Nous voulons tout simplement les canaliser... Nous serons désormais en position de négocier avec la France un certain nombre d'accords peut-être plus intéressants que par le passé (**pour qui, monsieur le ministre disent les éditeurs?**

CJMS sème la terreur à CKAC

● Départ de Duceppe ● Marie-Josée Longchamps, Tex,

Chantal Renaud, Jacques Riberolles et Pierre Lalonde au micro

● Annonceurs réguliers mis au rancart

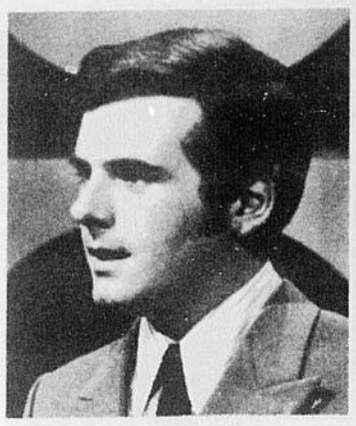
PIERRE LALONDE

MARIE-JOSEE LONGCHAMPS

JEAN DUCEPPE

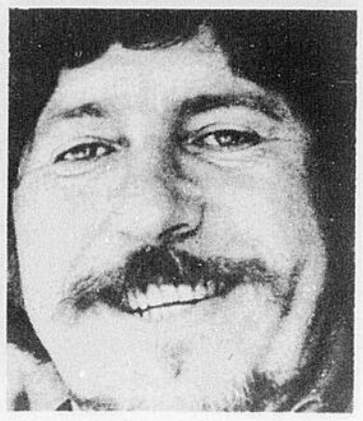
TEX LECOR

par Micheline Lachance

L'ouragan CJMS sème la terreur à CKAC. On a parlé, il y a quelques mois, d'un "grand ménage du printemps" et d'une épidémie de mises à pied. Depuis l'arrivée de Paul-Emile Baulne, ex-grand Manitou de CJMS "C'ést-y assez fort", au poste de gérant de CKAC, les annonceurs réguliers sont mis au rancart tandis que de nouveaux pigistes "swingant" prennent la relève.

Les têtes d'affiches

"CKAC Superadio", comme la station se nomme elle-même, vient de mettre au point sa nouvelle programmation qui entrera en ondes le 31 janvier prochain. Le matin, de 5h. à 6h.30, on entendra Tex, dans le cadre d'une émission radiodiffusée en différé. Jacques Proulx continue à animer son émission matinale, de 6h.30 à 9h., mais il semble que la direction des programmes lorgne actuellement du côté d'Yvan Ducharme, autre ex-vedette de CJMS. Aucune entente n'a encore été conclue. De 9h. à 11h., Jean Duceppe, à sa grande surprise, cède l'antenne à Marie-Josée Longchamps. Puis à 11h., c'est Pierre Lalonde qui fait sa rentrée radiophonique. De 1h. à 3h., Yvon "Défi" Dupuis poursuit son "hot line". De 3h. à 5h.15, André Sylvain anime une émission musicale, suivie d'un bloc d'information qui se poursuivra jusqu'à 6h. Au cours de la soirée, Chantal Renaud et Jacques Riberolles, deux "vedettes de cinéma", sont les animateurs d'un magazine. Et Michel Vinet assurera la relève tout au long de la nuit.

Un poste "à droite"

Au premier coup d'oeil à cette nouvelle programmation, on est étonné constater que le nom de Jean Duceppe n'apparaît pas: "**J'ai été surpris d'apprendre que mon émission ne revient pas à l'horaire, d'autant plus que j'ai fait monter le "rating" au cours des derniers mois. Evidemment, je ne suis pas tellement "à droite". Je suis même un peu gauchiste (au moins centre-gauche); je ne sais pas ce qu'ils veulent faire du poste, mais il semble qu'il s'en va carrément vers la droite. Pour une fois, je ne fais pas de colère. Dire que j'ai tenu le coup sept mois sans démissionner (ça ne m'est jamais arrivé auparavant)! A part ça, je suis de bonne humeur, j'ai plus de travail qu'il n'en faut. Il n'y a que mon amour-propre qui soit touché.**" Le contrat de Jean Duceppe se termine le 3 mars. Il quittera néanmoins CKAC à la fin du mois, comme l'exige la nouvelle programmation.

Les annonceurs

Que deviennent les Gaston Blais, Jacques Morency et André Vézina qu'on entend tantôt le jour, tantôt la nuit sur les ondes, depuis bon nombre d'années? Ils occuperont désormais les postes d'annonceurs-accompagnateurs, ce qui revient à dire qu'ils liront les messages publicitaires, donneront l'heure. En un mot, ils feront "la cuisine".

Depuis un an, plusieurs annonceurs ont déjà quitté CKAC, après une longue période d'écoeurement. Qu'il suffise de rappeler que Pierre Fournier, après 9 ans de service à "la station des beaux jours" et après avoir animé sa propre émission pendant 2 ans, s'est vu relégué à la lecture des bulletins de nouvelles aux petites heures du matin; à ce moment-là, il a également joué le rôle d'annonceur-accompagnateur à l'émission féminine de Nicole Germain et de sa fille Liette Desjardins: "Nos quatre vérités". Et que dire de Pierre Labelle, également à l'emploi de CKAC depuis environ 5 ans, qui a été parachuté à l'émission de nuit, de minuit à 5h. tous les jours de la semaine. Ajoutons, à cela, le cas de Jacques Marchand qui, durant sa période de probation de trois mois, a été littéralement "pressé comme un citron", travaillant comme annonceur-accompagnateur à l'émission de Jean Duceppe, le matin et animant sa propre émission "Le marchand de bonheur" l'après-midi: on le retrouvait également sur les ondes les fins de semaine, tantôt le jour, tantôt la nuit. Quelques jours avant d'obtenir sa permanence, la direction des programmes l'a jugé incompétent et l'a remercié de ses services.

Le nettoyage

Les congédiements ont été chose courante, ces temps derniers, à CKAC. Parmi les plus notables, on se souvient du départ de Jean Lévesque, directeur du service des Affaires publiques (qui, à toutes fins utiles, n'a jamais existé) et animateur du "hot line" quotidien "Le point du jour". M. Lévesque a été remercié de ses services comme animateur parce que la direction a jugé son émission "trop intellectuelle", même si sa cote était la plus élevée de toute la programmation.

En février dernier, on se souvient également des mises à pied de Mireille Lemelin, animatrice à la pige qui suivait, pour le compte de la station, les activités de la colonie artistique; Jacques Payac, préposé aux reportages, Louis Fournier, du service des nouvelles, etc. La raison évoquée: réduction de personnel.

Au cours de l'année, une liste officieuse permet de relever 17 congédiements, dont un après 25 ans de service; la plupart ont été attribués à une réduction de personnel ou à l'incompétence des employés. Trois personnes ont été priées de prendre une retraite prématurée tandis que deux autres ont quitté d'elles-mêmes leur emploi, à la suite de pressions et de harcèlement continuels. Cinq autres personnes ont remis leur démission.

Deux femmes ont été congédiées parce qu'on a jugé inutiles les postes qu'elles occupaient. Il s'agit de réalisatrices: l'une d'entre elles a pris sa retraite prématurément tandis que la seconde a été priée de quitter le poste avant la fin de son contrat (on lui a quand même donné son salaire jusqu'à l'expiration de son contrat, soit un mois après son départ).

Le syndicat

Les employés réguliers de CKAC sont membres du syndicat des Travailleurs unis de la radio et de la télévision (FTQ-CTC), dont le président est Gaston Blais. A l'automne '70, le syndicat comptait 49 membres à CKAC. Aujourd'hui, un an plus tard, il ne reste plus qu'une vingtaine de syndiqués et bon membre d'entre eux sont encore en période de probation et pensent sérieusement à leur permanence avant de se porter à la défense de leurs confrères (les employés obtiennent leur permanence après trois mois de service). La convention collective expire au cours de l'année 72'.

La direction de CKAC tente visiblement de casser le syndicat, en remplaçant des employés réguliers par des pigistes, qu'elle engage et remercie à volonté. Interrogé à ce sujet, M. Gaston Blais, à la fois chef des annonceurs et président du syndicat, affirme que le syndicat ne peut rien y faire: "**Aucune démarche ne peut être entreprise par le syndicat puisque les employés réguliers n'ont pas été congédiés mais tout simplement déplacés. Dans le cas des annonceurs, aucune clause, dans la convention, ne prévoit que ces employés doivent nécessairement animer une émission. Tous demeurent en fonction**". M. Blais précise que la station radiophonique CKAC est en ondes 24 heures par jour et que, par conséquent, les employés n'ont pas le droit de refuser un travail, de jour ou de nuit, quelle que soit l'heure qui leur est imposée. Quand au remplacement des employés permanents par des pigistes, M. Blais ne peut que déplorer, encore une fois, l'impuissance du syndicat: le syndicat ne peut intervenir, d'aucune façon, dans la manière dont le poste établit sa programmation. "**Notre convention ne comprend pas, comme c'est le cas pour les employés réguliers de Radio-Canada, une clause stipulant que l'employeur doit tenir une audition permettant aux employés permanents de poser leur candidature avant qu'on n'étudie celles des pigistes quand il y a un 'poste d'animateur vacant.**"

en coulisses

MICHELLE TISSEYRE a maintenant sa propre émission au canal 10, "L'Eglise sur la place."

JACQUES MICHEL sera la vedette d'une émission spéciale consacrée aux Cantons de l'Est, et présentée à Télé-Métropole.

GILLES DREU séjournera deux mois au Québec. On le verra au Patriote de Montréal et un peu partout à travers la province.

Le **concours du plus bel homme du Canada** reprend de plus belle cette année. Les mises en candidature ont commencé le 28 décembre dernier et déjà les lettres s'amoncellent. Les responsables du concours, l'équipe de "**Studio 11**" à la radio de Radio-Canada, insistent encore cette année sur l'importance de proposer à ce titre des hommes de la rue plutôt que des personnalités de l'actualité ou du milieu artistique. On peut donc envoyer une photo de son mari, son fils, du laitier, etc. et de grâce laisser tomber celles de Trudeau, Bourassa et compagnies. Il s'agit bel et bien d'un concours de beauté et non de popularité. Lors du gala qui aura lieu le 11 février au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts à 14h. (exceptionnellement "Studio 11" sera radiodiffusée à cette heure) on choisira le vainqueur parmi les candidats élus dans chaque région canadienne où se trouve une station radiophonique de Radio-Canada, soit Québec, Chicoutimi, Moncton, Ottawa, Vancouver, Toronto, Windsor. Et au cours de ce même gala, on fera tirer un grand prix. Le gagnant recevra un voyage aller-retour à Paris, un bon d'achat de $1000. à la maison Eaton, du matériel photographique au montant de $500, une fin de semaine à l'Hôtel Bonaventure toutes dépenses payées et $500. pour les frais de séjour en France, offert par le Marchés Métro.

• • •

Michelle Tisseyre a maintenant une émission bien à elle à **Télé-Métropole**. Depuis hier et ce à tous les samedis à 16h., Madame Tisseyre anime la série "**L'Eglise sur la place**", une émission au cours de laquelle des spécialistes étudient divers problèmes sociaux et religieux. **On donne également la chance à "l'homme de la rue" de livrer son opinion sur ces différents sujets.**

• • •

Jacques Michel et **Chrystine Chartrand** sont les deux vedettes d'un "**Spécial Shell**" présenté à **Télé-Métropole** et sur la chaîne **TVA**. L'émission est consacrée aux **Cantons de l'Est** et sera télédiffusée le 27 février prochain. **Jacques Michel** participera également au cours du même mois à **une émission spéciale consacrée à CHLT-TV à Sherbrooke.** Et à propos de **Jacques Michel**, on apprend qu'il donnera un spectacle l'été prochain à la **Place des Arts**, en compagnie de **l'Orchestre symphonique de Montréal**, comme l'ont fait avant lui, **Charlebois, Léveillée, Leyrac**, et plusieurs autres.

• • •

Un nouveau 45 tours des **Cyniques** qui dit: "**Mon hostie de tabarnak, tu vas manger ma main dans face, m'as t'en fourrer une claque, m'as t'casser les deux échasses, mon câlice de baveux. . .**" On se demande si les stations radiophoniques québécoises, toutes plus progressistes les unes que les autres, oseront faire jouer ce nouveau disque qui compte plus de 30 jurons.

Le Patriote de Montréal pense de plus en plus au théâtre. Il vient de présenter, au cours des deux premières semaines de janvier, "La guerre yes sir" de. Rock Carrier et "Ben Hur" de Jean Barbeau. On fait maintenant place aux chansonniers: du 17 au 30 janvier, Richard Huet et Tex. Du 31 au 12 février, Andrée Champagne (ah, oui, Donalda) et Gilles Dreu. Du 14 au 27 février, les Karrick et Claude Landré, suivis de Gilles Vigneault, Germaine Dugas et Félix Leclerc, et à la fin de mars, Pauline Julien.

Boutique Adonis

GRANDE VENTE de 30 à 40% jusqu'au 10 février sur tous les articles:
robes, tuniques, bijoux de fantaisie, cuivre, cuir, meubles, tapis, objets en marquetterie et cadeaux de toutes sortes.

2065 Crescent,
Montréal, Qué., 844-4084

Danhoffs
STEAKS marque rougé
SHISK-KEBAB
A PRIX POPULAIRE
COCKTAIL LOUNGE
Nous acceptons les principales cartes de crédit
Ouvert 24 heures par jour
1446 rue Peel 849-1141

Louis Chambefort
Bijoutier-Joaillier
Bijoux exclusifs
1260 est, rue Fleury, Montréal 359, P.Q. Tél.: 387-0750

disques

par Micheline Lachance

Gilles Vigneault

"Le temps qu'il fait sur mon pays"
Gilles Vigneault
Le Nordet, GVN-1000, Stéréo

Gilles Vigneault termine, ce soir, une série de spectacles à la Place des Arts. Il chante, à la salle Wilfrid-Pelletier, la plupart des chansons qui se trouvent sur son nouveau microsillon, lancé sur le marché quelques jours avant Noël, notamment "Le voyageur sédentaire" **et** "Le temps qu'il fait sur mon pays". **Ces 13 nouvelles chansons sont de** Vigneault, paroles et musique. **Il les présentait à Bobino, à Paris, il y a un peu plus d'un mois.** A remarquer: la très belle maquette du microsillon, réalisée par Raymond Bellemare.

Ennio Morricone

"Il était une fois dans l'Ouest"
bande originale du film,
CGPSX-374

Il y a quelques semaines on pouvait voir à la Comédie-Canadienne le dernier film de Serge Leone "**Il était une fois dans l'Ouest**". **A chaque fois que l'un ou l'autre des films de ce réalisateur italien revient en ville,** les disquaires sont inondés de commandes. **Il faut néanmoins faire bien attention et** exiger la bande originale **du film et non l'un ou l'autre des enregistrements "américanisés", présentant une musique "plus swingante" mais combien moins belle. Sur le disque dont il est question, la musique a été composée et est dirigée par** Ennio Morricone.

Isabelle Pierre

"Le temps est bon"
Isabelle Pierre
Barclay, 80117

Stéphane Venne **a composé 7 des 10 nouvelles chansons d'Isabelle Pierre et fait les arrangements des 3 qui complètent son nouveau microsillon.** Une seule est quelque peu agaçante: "Lili Marlene" **que Marlene Dietrich a immortalisée. L'adaptation de Stéphane Venne a réalisé pour Isabelle Pierre est assez spécial: en sourdine confusément, on entend tantôt la voix d'Hitler, tantôt celle du ministre de la Justice, M. Choquette!!!**

Sly & The Family Stone

"There's a Riot Goin'on"
Sly & The Family Stone
Epic, KE30986 stéréo

Sly & The Family Stone connait actuellement un grand succès avec sa chanson "It's a Family Affair" **qu'on entend actuellement à tous les postes radiophoniques et plus particulièrement à** CKJM. **Il s'agit d'un groupe de Noirs américains qui parlent du temps, de l'espace, des problèmes de la vie et des gens qui les intéressent. Il est aussi question de l'amour, de la haine, de tout puisque tout est l'affaire de la famille.**

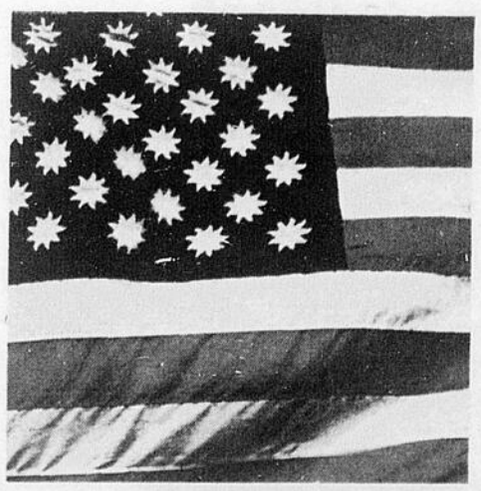

télévision

Dimanche

LES BEAUX DIMANCHES, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13, à 20h. **Une soirée de musique consacrée aux principaux compositeurs russes** avec la basse **Joseph Rouleau.** A 21h., "**L'Odyssée**" d'après l'oeuvre d'Homère: Télémaque, fils d'Ulysse, est parti à la recherche de son père. Ce feuilleton télévisé respecte on ne peut plus le récit d'Homère et l'époque où l'action se situe.

POLITIQUE ATOUT, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13, à 23h. Guy Lamarche s'entretiendra avec **David Lewis, chef du Nouveau Parti démocratique du Canada.** La question: "**Le N.P.D. à l'heure du choix**".

FRANCOIS TRUFFAUT est l'invité à l'émission "Rencontres".

Mardi

CINE-CLUB, à 23h30, aux canaux 2, 7, 9, 11. "**Amants et Fils**" (Sons and Lovers). Drame psychologique américain de **Jack Cardiff,** d'après le roman de **D.H. Lawrence.** Une femme qui n'a jamais pardonné à son mari de n'être qu'un simple ouvrier, l'écrase de ses sarcasmes.

CINE-ART, au canal 12 (Jonquière), à 23h35. "**Le boucher**" de **Claude Chabrol,** réalisé en 1968. **Une institutrice de village se lie d'amitié avec le boucher de la place, un maniaque sexuel.**

"WENDY MILLER, la vedette du film "Amants et fils", présenté au Ciné-Club.

Mercredi

HOCKEY, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13, à 20h. **Les Maple Leafs de Toronto rencontrent les Canadiens de Montréal au Forum.**

LES GRANDES PRODUCTIONS, au canal 10, à 20h. "Le Doulos", drame policier de **Jean-Pierre Melville** avec **Jean-Paul Belmondo** et **Serge Reggiani.** Un indicateur de police essaie de venir en aide à un ami impliqué dans un crime.

RENCONTRES, aux canaux 2, 9, et 11, à 23h.30. L'émission religieuse "**Rencontres**" présente cette semaine le cinéaste **François Truffaut** qui explique son évolution: au début de sa carrière, il s'identifiait aux enfants. Aujourd'hui, il se retrouve davantage chez les adultes, sans pour cela négliger les jeunes comme on l'a vu récemment dans "**L'enfant sauvage**".

Jeudi

LES GRANDS FILMS, à 19h30, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. "**Que la bête meure**" **de Claude Chabrol.** Un romancier recherche, pour le tuer, le chauffard qui a tué son jeune fils.

CINEMA KRAFT, au canal 10, à 19h30. "**Les Centurions**". Drame de guerre américain (**The Last Armmant**) de M. Robson avec **Anthony Quinn, Alain Delon** et **Michèle Morgan.** Deuxième épisode de la lutte entre l'armée française et les terroristes durant la guerre d'Algérie, d'après l'oeuvre de Larteguy.

DOSSIERS, aux canaux 2,9, et 11, à 22h. "**L'Arctique vivant**". Dans ce troisième reportage, on étudiera **les dangers de l'industrialisation de l'Arctique pour les Esquimaux.**

Vendredi

CINEMA, au canal 12 (Jonquière), à 19h.15. "**Mondo Cane**", le documentaire italien qui a fait beaucoup de bruit il y a quelques années, présente différentes scènes insolites et farfelues tournées à travers le monde. Ce film montre l'humanité sous un jour dégradant. Certaines scènes seraient truquées.

EN PANTOUFLES, au canal 10 à 11h15. "**Chateau en Suède**", comédie de **Roger Vadim** d'après le roman de **Françoise Sagan.** Un homme sème le trouble dans une famille qui décide de le supprimer.

VENDREDI, Jean-Pierre Coallier fête la 100e émission de la série "Ce soir Jean-Pierre".

CE SOIR JEAN-PIERRE, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13 à 23h. A l'occasion de la 100 ième émission de la série, **Jean-Pierre Coallier** accueillera **Ovila Légaré** et **Georges Bouvier,** deux vieux de la vieille, et **Gilles Dreu.**

spectacle

Même si elle habite en France, Monique Leyrac se sent "plus québécoise que jamais"

par Micheline Lachance

"En France, il y a des problèmes d'urbanisme, des grèves, des ennuis avec le métro. Mais ça m'est égal; qu'ils s'arrangent. Les 50 millions de Français vivent à la minute. Dès qu'il se passe quelque chose, tout le monde ne pense qu'à ça. Alors, ils sont assez nombreux, ils n'ont pas besoin de moi."

Monique Leyrac est actuellement de passage à Montréal et revient, dit-elle, **"plus québécoise que jamais. J'ai beau être chez moi, là-bas, avoir une maison, ce n'est pas vraiment chez moi. Ce qui me préoccupe, c'est la question suivante: où va le Québec?** (car on a actuellement l'impression que le Québec s'en va quelque part). **Avant, on n'était pas tellement habitué à s'engager dans une action, comme c'est le cas en France, où les gens se doivent depuis toujours d'être engagés politiquement. Ici, c'est un phénomène nouveau: avant on se laissait vivre et tout à coup, il semble qu'on veuille participer à notre propre avenir."**

Aucune distance

Monique Leyrac a élu domicile en France depuis environ 8 ans. Si elle se produit sur la scène de la Place des Arts, à tous les deux ans, elle vient quand même faire un tour plusieurs fois par année: **"J'ai besoin de venir, sans quoi je m'ennuie. Mais, même si j'habite la France, je suis de près tout ce qui se passe ici: je ne sens aucune distance entre le Québec et moi."** Madame Leyrac nous rappelle l'exemple de la visite de de Gaulle qui a **"pris des proportions ridicules dans les journaux français"** et plus récemment de la crise d'Octobre, alors qu'en France, **"on avait l'impression que le pays était à feu et à sang. Tout ce temps-là, je n'ai pas perdu contact avec la réalité. Je vois des tas de Québécois qui sont de passage."**

L'OSM

Monique Leyrac n'a pas chanté au Québec depuis l'été dernier, si ce n'est une brève apparition à l'automne, au Patriote de Sainte-Agathe. En juillet, elle se produisait sur la scène de la Place des Arts, en compagnie de l'Orchestre symphonique de Montréal, concert qui a fait couler beaucoup d'encre puisque, comme le dit madame Leyrac, **"la bataille a éclaté entre l'OSM et moi"**: en un mot, le chef Neil Chotem et les musiciens jugeaient inacceptables l'adaptation de certaines oeuvres classiques interprétées par la chanteuse. Six mois plus tard, Monique Leyrac demeure convaincue que son emportement était bel et bien justifié: **"Le fait de jouer avec l'OSM ne confère pas du génie à ces musiciens. En ce moment, ils donnent l'impression de condescendre à travailler avec nous. Alors, je me suis choquée et je leur ai dit qu'ils ne jouaient que pour faire un cachet. Il faudrait qu'ils essaient de comprendre que le travail que j'ai effectué avec mes musiciens est très intense. Ils pensent être prêts à donner un tel spectacle après 9 heures de répétition, ce qui n'est absolument pas suffisant."**

La Place des Arts

Monique Leyrac présentera donc cette année a la Place des Arts plusieurs mélodies sur lesquelles Luc Plamondon et Michel Conte ont greffé des paroles, quoi qu'en pensent ces messieurs de l'OSM. Elle chantera en outre une chanson que Michel Tremblay a écrite, pour elle, et qui raconte en quelque sorte sa jeunesse (Monique Leyrac est une p'tite Tremblay de Rosemont). Elle interprétera "Aimons-nous" d'Yvon Deschamps, "Le Québécois" de Félix Leclerc et peut-être même un nouveau monologue de Michel Tremblay qui raconte l'histoire d'une fille abandonnée par son chum. Et, comme on vient de le dire, Bach, Beethoven et Mozart sont au programme: **"Il y a peut-être des gens qui trouvent que je ne devrais pas me mêler de chanter ces chansons-là. Personne ne me l'a jamais dit. Et j'ai l'impression que cela plaît à mon public. Rendez-vous donc au théâtre Maisonneuve du 25 au 30 janvier."**

DANS SON PROCHAIN SPECTACLE, Monique Leyrac interprétera une chanson de Michel Tremblay racontant l'enfance d'une p'tite Tremblay de Rosemont. La chanson a été écrite pour Monique Leyrac et raconte sa propre histoire.

"Yvon Deschamps" par Jean-V. Dufresne

"J'ai lu le livre et je me suis dit : y doit être bon ce gars-là !" —Yvon Deschamps

par Micheline Lachance

livres

"J'ai lu le livre et c'est comme si j'étais Charlie Chaplin. Il me semble qu'il s'agit d'un autre gars... je lis, pis j'me dis 'y doit être bon ce gars-là!" Yvon Deschamps parle d'un livre publié récemment par les Presse de l'université du Québec, dans la collection Studio, et qui s'intitule justement **"Y v o n Deschamps"**. Dans le cadre de cette nouvelle série, c'est le héros du livre qui choisit son auteur: **"J'ai demandé à Jean-V. Dufresne d'écrire le livre parce que parmi les gens qui écrivent c'est celui qui me connaît le mieux. Il a assisté à mon cheminement depuis l'Ostidcho, jusqu'à aujourd'hui; il est souvent venu aux répétitions, il connaît ma vie."**

"Les Anglais"

L'ouvrage commence par une série de réflexions sur un monologue de Deschamps, "Les Anglais", improvisé cinq minutes avant d'entrer en scène, le soir du spectacle "Poèmes et chants de la Résistance":

"L'idée lui vint d'improviser un monologue qui aurait tous les aspects d'une charge contre les Anglais, mais qui constituerait, au fond, une critique amusée et très juste de nos réflexes nationaux les plus détestables... "Pépère", ce soir-là, n'aurait pu enlever la salle, à en juger par les têtes qui se trouvaient là, chacune réclamant son Anglais... ce monologue est un chef-d'oeuvre d'humour meurtrier." Plus loin, Deschamps s'explique: **"J'ai écrit "Les Anglais" parce que tant qu'on va continuer de penser que nos problèmes viennent d'ailleurs, on ne les règlera jamais."** Et parlant de nous, les Québécois, il expliquera pourquoi on se contente d'attendre: **"Parce qu'on est colonisé, tout une gang de gars qui veut une job steady et un bon boss, à n'importe quel niveau que ce soit."** Et résigné, il ajoute: **"C'est notre condition à nous comme Québécois d'attendre. On est comme ça individuellement p a r c e qu'on est comme ça collectivement."**

"LE SEUL PERSONNAGE qu'a créé Deschamps, c'est Deschamps lui-même qui se transforme sur la scène au gré des choses qu'il raconte et souvent de la manière la plus imprévue". Jean-V. Dufresne.

Le personnage

Jean-V. Dufresne, l'auteur, précise qu'il existe une continuité d'un monologue de Deschamps à l'autre: Deschamps enfant et adolescent, le gars d'usine, son petit, sa femme, sa mère, le vieillard: **"Le seul personnage qu'a créé Deschamps, c'est Deschamps lui-même qui se transforme sur la scène au gré des choses qu'il raconte et souvent de la manière la plus imprévue."** Et Yvon Deschamps abonde dans le même sens: **"Je m'observe moi-même, et les autres y trouvent ce qu'ils y voient et souvent nous ne voyons pas les mêmes choses."**

La langue

Quand on consacre une étude à Yvon Deschamps, on parle inévitablement de la langue: **"Celle de Deschamps n'est point la négation de la langue française, bien au contraire, c'est la prise en charge de cette langue dans un commencement pour de vrai qui n'eut jamais véritablement lieu. Yvon Deschamps parle français, certes mais avec plaisir et non sous la dictée d'un impérialisme culturel, non plus pour afficher un statut social, non plus pour exercer un devoir civique... La langue parlée de Deschamps, celle qu'il utilise à présent, c'est la langue du Québec en devenir."**

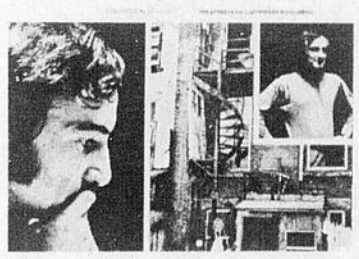

"C'est épeurant"

On vient donc de consacrer un livre à Yvon Deschamps. On l'étudie dans les CEGEP. Deux étudiants de l'université de Montréal préparent actuellement une thèse sur lui. On l'a d'ailleurs inscrit au programme en psychologie, en philosophie, en français et même en catéchèse: **"Je n'aime pas beaucoup ça: même si ce qu'on dit est élogieux, c'est épeurant. Les g e n s attendent trop. Quand j'ai réalisé ça, j'ai freaké. J'ai eu peur; j'aime autant arrêter de faire ce que je fais. Je ne suis pas toujours conscient d'être à ce point engagé. Et d'ailleurs je le suis rarement. Les gens donnent à ce que je fais une dimension que je n'ai jamais imaginée. Eux, ils partent où moi j'arrête."**

Faute de subventions

La Bibliothèque du peuple de Pointe-Saint-Charles fermera ses portes bientôt

(M.L.) — En moins de 8 mois, la Bibliothèque du peuple de Pointe-Saint-Charles a réussi à recueillir plus de 6,000 livres; elle compte maintenant environ 300 abonnés; et tout cela a été réalisé grâce à une subvention fédérale obtenue dans le cadre de Perspective-Jeunesse, en juin dernier. Incapable d'obtenir une nouvelle aide financière leur permettant de continuer à opérer la bibliothèque, les r e s p o n s ables croient qu'il faudra sous peu mettre la clé dans la porte.

Projet refusé

La Bibliothèque du peuple a demandé une subvention de $35,000. au programme fédéral d'initiatives locales. Mais ce projet, comme 16 autres, a été refusé. Chose curieuse, parmi les projets refusés, il s'en trouve plusieurs qui, comme par hasard, visaient à renseigner les citoyens, à les sensibiliser aux problèmes qui les dépassent et les aider à trouver des solutions. Il suffit de mentionner le service d'avocat populaire, le service de planification populaire, et un autre dont le but est de renseigner les jeunes chômeurs de 18 à 25 ans sur les lois du travail, le syndicalisme et la loi des Accidents de travail. En ce qui concerne la Bibliothèque populaire de Pointe-Saint-Charles, une telle subvention aurait permis d'offrir du travail à une douzaine de chômeurs.

Plus de recours

Les responsables de la bibliothèque n'ont plus aucun recours. Ils ont également demandé l'aide du ministère des Affaires culturelles qui leur a suggéré de s'adresser à la ville de Montréal à qui Québec verse déjà la somme de $130,000. annuellement, argent qui doit être distribué aux bibliothèques de la métropole. De son côté, la ville fait la sourde oreille devant la demande d'aide de la Bibliothèque du peuple.

Inutile de dire que tous les projets d'amélioration sont abandonnés. On espérait, grâce à cette nouvelle subvention, présenter des documentaires audiovisuels, mettre sur pied un service qui permettrait de prêter des livres et une petite bibliothèque ambulante.

VOUS PAYEZ $12.
AU LIEU DE $20.

RÉDUCTION DE 40% SUR $20.

RÉDUCTION DE 40% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS $20. AU MAGASIN SEULEMENT

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67 Ste-Catherine ouest

DOSSIER- QUEBEC

L'histoire de la révolution du Québec.

L'histoire de l'insurrection au Canada, Louis-Joseph Papineau $2.00

Cent ans d'injustices François Hertel $1.00

Québec sous la loi des mesures de guerre Jean Provencher $2.75

Je désire recevoir le no 1-2-3
Cheque ( ) Mandat ( )
a l'ordre de Franco-Services.

Nom . . . . . .
. . . . . .
Adresse . . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Librairie Franco-Services C.P. 243 Stn. Youville, Mtl 351 - Québec. Aucun frais de poste. Aucune autre obligation.

Abonnez-vous à:

QUÉBEC SCIENCE
Case postale 250, Sillery, Québec 6, tél. (418) 688-1220

Tarif individuel:
8 numéros: $ 3 16 numéros: $ 5.50, 24 numéros: $ 7.50, de soutien (8 numéros): $ 10.

Tarif-groupe:
$ 2 par abonnement pour les groupes de 15 envois et plus à la même adresse.

Nom.....

Adresse.....

QUÉBEC SCIENCE
L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE À VOTRE PORTÉE

québec science
LE SEUL MAGAZINE QUÉBÉCOIS D'INFORMATION SCIENTIFIQUE
en vente dans les principaux kiosques et librairies
50c

QUEBEC-PRESSE à domicile 381-9936

CONCOURS DU PLUS BEL HOMME

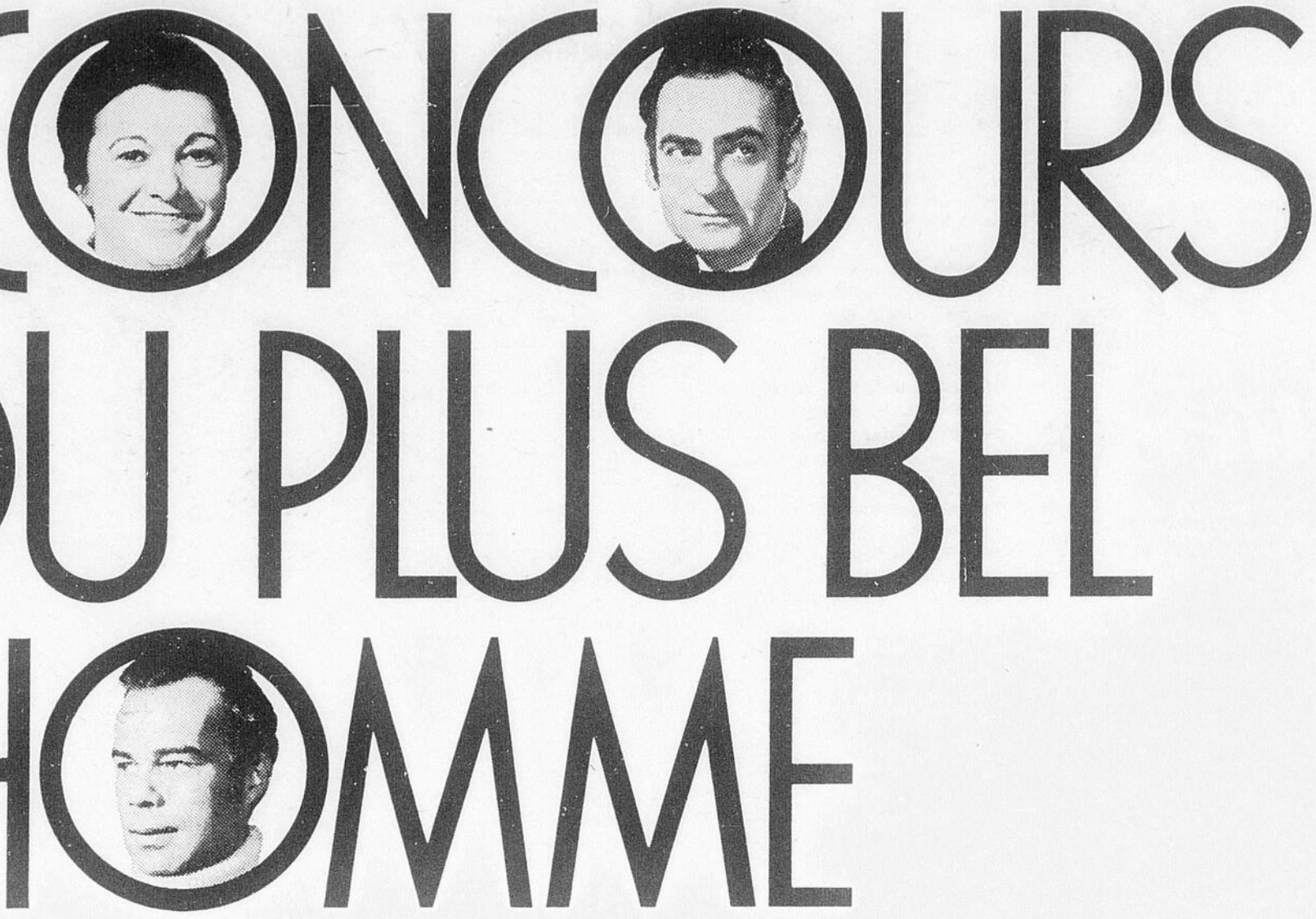

Participez au
CONCOURS DU PLUS BEL HOMME
en soumettant *votre* candidat

À GAGNER:

Un voyage à Paris pour 2 personnes
par le fameux vol "Europe 870" d'**Air Canada**

PLUS

Une garde-robe d'une valeur de $1,000.00,
offerte par la maison **Eaton**

PLUS

$500.00 en argent pour les frais de séjour,
une gracieuseté des marchés
d'alimentation **Métro**

PLUS

Un équipement complet de photographie
d'une valeur de $500.00, offert par **Direct Film**

PLUS

Un week-end à **l'hôtel Bonaventure** de Montréal.

POUR PLUS DE DÉTAILS
ÉCOUTEZ TOUS LES MATINS
DE 9h 30 À 11h 30
(heure de l'est)

Studio 11

LA SUPER-ÉMISSION RADIO DE
RADIO-CANADA

CBF 690

FORMULAIRE FACULTATIF DE PARTICIPATION

PROPOSÉ PAR:

NOM DE FAMILLE: PRÉNOM:

Adresse complète:

Nº de téléphone: (domicile) (bureau)

MON PLUS BEL HOMME:

NOM DE FAMILLE: PRÉNOM:

Adresse complète:

Nº de téléphone: (domicile) (bureau)

N'oubliez pas le code régional

N'oubliez pas de joindre à votre formulaire de participation une photo récente (moins d'un an) de votre candidat.
Faites parvenir ce bon avant le 28 janvier 1972 au poste de Radio-Canada que vous écoutez.

cinéma

La sortie du film québécois de **Thomas Vamos**, "**L'exil**", qui devait avoir lieu cette fin de semaine-ci, est retardée d'au moins un mois. La direction des cinémas du **Vieux-Montréal** en a décidé ainsi puisque d'abord M. Vamos n'est pas au pays, puis **Albert Millaire**, qui y tient le premier rôle, est en tournée, et enfin la vedette féminine **Anne Pauzé** est à l'hôpital. On devra donc attendre.

• • •

La **Cinémathèque québécoise**, après avoir présenté un hommage à **Alberto Cavalcanti**, offrira au public montréalais un petit festival de **cinéma belge**, avec la présence d'une dizaine de cinéastes de ce pays. Le grand cinéaste **André Delvaux** (qui a déjà donné "**L'homme au crâne rasé**" et "**Un soir, un train**") viendra ouvrir cet évènement en présentant son dernier film, "**Rendez-vous à Bray**". C'est à ne pas manquer.

• • •

Pierre Perrault songe à faire un film sur la **Baie James.** Après avoir vu "L'Acadie, l'Acadie" et "Un pays sans bon sens", il est à prévoir que la caméra de Perrault saura trouver une matière intéressante dans ce qui entoure ce "projet du siècle", comme disait Bourassa.

• • •

Dès le printemps prochain, il se construira à Montréal, rue Crescent, **trois petites salles de cinéma,** de 100 places chacune, pour le cinéma de qualité. **C'est la même équipe que celle des cinémas du Vieux-Montréal qui administrera ce petit complexe ultra-moderne.**

• • •

Malgré qu'il ait été encensé unanimement par toute la critique montréalaise, le film de **Jacques Leduc**, "**On est loin du soleil**", fort malheureusement, a été **un échec catastrophique** du point de vue de la fréquentation du public. Les cinémas du Vieux-Montréal l'ont gardé **trois semaines à l'affiche,** mais devant des **salles vides.** Le film, qui est pourtant un des plus importants à avoir été fait ici, n'a pas su "se vendre" au public. C'est bien dommage.

QUEBEC-PRESSE
à domicile
381-9936

Alberto Cavalcanti, 75 ans, un cinéaste du XXVIIIe siècle perdu dans le XXe siècle

par Robert Lévesque

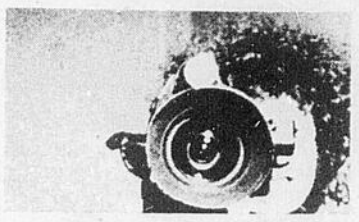

cinéma

Il a 75 ans; l'an dernier, à Paris, les critiques de cinéma ont fêté ses cinquante ans de cinéma; il a participé à plus d'une centaine de films, au Brésil, en France, en Angleterre ou en Allemagne; il a directement influencé toute l'école du documentaire social anglais; il y a 5 ans, Cuba présentait une rétrospective complète de son oeuvre; il y a 3 ans, c'était la même chose à Rio; cette année, le Musée d'art moderne de New-York lui rend hommage; mais ici, au Québec, et partout dans le monde d'ailleurs, il demeure presque inconnu du grand public, et méconnu de la part des initiés au septième art.

Il s'agit d'**Alberto Cavalcanti**, ce cinéaste dont Henri Langlois, le directeur de la Cinémathèque française, disait: "**Cavalcanti**, ce cinéaste dont **dix-huitième siècle, perdu dans le vingtième et, qui plus encore, fait des films**". Le public montréalais pourra se familiariser avec l'oeuvre de ce cinéaste, que j'ai presque l'intention de qualifier de "parallèle" mais dont les films ont toujours trouvé leur première qualité dans la vérité et la fidélité à la réalité du quotidien, puisque la Cinémathèque québécoise présente durant une quinzaine plusieurs des films de Cavalcanti.

Né à Rio en 1897, Cavalcanti a quitté le Brésil alors qu'il avait quinze ans. Il alla faire ses études d'architecture en Suisse. C'est d'ailleurs par le décor qu'il entra au cinéma, en travaillant surtout avec Marcel L'Herbier. "**Une fois dans les studios, j'ai compris**", nous avouait Cavalcanti, qui est à Montréal pour toute la durée de la rétrospective. Son premier travail de décorateur sur "L'Inhumaine" de L'Herbier, où il travailla avec le peintre Fernand Léger, en 1923, devait être le début de toute une carrière des plus remplies dans le cinéma.

D'abord en France, où il travailla sur une trentaine de films, de 1923 à 1933, autant comme décorateur, réalisateur ou producteur (le meilleur film de cette époque: "**En rade**"); il dirigea **Jean Renoir** dans deux films. Puis en Angleterre, où il participa à pas moins de 52 films, de 1934 à 1948, et où son principal travail fut, avec John Grierson, la renaissance du documentaire social. "**Nous avons voulu, à cette époque, et nous l'avons réussi**, nous raconte Cavalcanti, **donner du sérieux aux personnages humbles comme l'ouvrier, qui, jusqu'alors, en Angleterre, était considéré comme comique, et comme un être qui ne pouvait pas avoir de problèmes sérieux et intéressants pour un public**".

Ensuite, de 1950 à 1954, Cavalcanti est revenu dans son pays du Brésil, pour tourner 7 films, dont le plus important demeure "**O canto do mar**" ("Le chant de la mer"), que nous pourrons voir à la Cinémathèque. En 1955, Cavalcanti s'est attaqué à l'adaptation d'une pièce de **Bertolt Brecht**, "Maître Puntila et son valet Matti". C'est la seule adaptation cinématographique que Brecht a "reconnue".

Cavalcanti, qui se qualifie, en blaguant, d'"intellectuel progressiste", avoue que sa première préoccupation de cinéaste a été de "**ne pas être nuisible aux êtres humains**". Il en retire aujourd'hui "**une conscience tranquille**". Avec toute une vie de cinéaste derrière lui, une oeuvre, Cavalcanti reste encore à découvrir ici. Nous pourrons le faire les jours suivants à la cinémathèque. **Mardi le 18:** "They Made Me a Fugitive" (1947); **Mercredi le 19:** "Rien que les heures" (1926) et "Feu Mathias Pascal" (1925) dont il a fait le décor; **mardi le 25:** "Nicholas Nickleby" (1947) d'après Dickens; **jeudi le 27:** "Dead of Night" (1945), le plus célèbre des Cavalcanti, qui a, avec ce film à 5 récits, influencé tout le cinéma fantastique d'après-guerre; et enfin, **vendredi le 28:** "Night Mail" (1935), "Cool Face" (1936), "We live in Two Worlds" (1937), et "Thus **Spoke** Théodor Herzl" (1967), son plus récent film.

ALBERTO CAVALVANTI, "une conscience tranquille".

Parti Québécois
Outremont

Cinéma-animation
Centre de loisirs
Sainte-Madeleine
764, avenue Outremont

"Le Grand Film Ordinaire"
Roger Frappier

Jeudi le 20 janvier 1972
à 8h. pm
Entrée... libre

CINE-CLUB

Thème de l'année: C'est partout la même chose

Dans le cadre de son ciné-club bimensuel, le Cendof présente:

Le Mandat
Réalisateur: Ousmane Senbène

Long métrage couleur
Film sénégalais, illustrant l'homme victime d'une structure administrative inhumaine.

Vendredi le 21 janvier à 19h.30 au

Centre de documentation et de formation
4824, Côte des Neiges
Montréal 247
735-4561

Entrée libre

SUCO

Aujourd'hui Seulement!
99c CHACUN

2:00	**Doctor Faustus** de et avec Richard Burton
4:30	Alain Delon, Lino Ventura et Jean Gabin dans **Le Clan des Siciliens** un film d'Henri Verneuil
7:00	Un film D'Elio Petri avec Gian Maria Volonte **Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon** V.O. avec sous-titres français
9:30	Yves Montand, Annie Girardot et Candice Bergen **Vivre pour vivre** de Claude Lelouch

OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

A 20 heures tous les soirs sauf le lundi
POUR TOUS
Continuons le combat
Pierre Falardeau, Roland Duchesne, Georges Macdonald
Du 15 au 21 janvier inclusivement
Rituel occidental, mythologie québécoise, ethnologie des civilisés
Chasse aux fous
Laurier Bonin
Les fous d'hier décident du sort des fous d'aujourd'hui.
Entrée: 55c
1604 Saint-Denis Montréal 129
Téléphone 842-9788
vidéographe

UN GRAND ÉVÉNEMENT!

RAYMOND ROHAUER présente
LE FESTIVAL DES FILMS DE
POUR TOUS
Buster Keaton

Enfin, voici les chef d'oeuvre de l'un des quatre génies comiques du cinéma américain. Avec Chaplin, Langdon, Lloyd, BUSTER KEATON connait aujourd'hui une véritable renaissance cinématographique. Après avoir été acclamés à New York, Londres, Paris, Venise, Helsinki et Madrid, voici réunis pour la manifestation de Montréal les 10 longs métrages et les 21 courts métrages réalisés et interprétés par BUSTER KEATON au cours des années 1917 à 1927 l'âge d'or du cinéma.

tous les jours à 7:30 et 9:30

verdi 5380 St-Laurent 277—3233

Avec l'entente des Productions Buster Keaton Inc. et Raymond Rohauer

No.	Long-métrages	Court-métrages	Jours
8	THE GENERAL (1926)	BACKSTAGE (1918) My Wife's Relations (1922)	Aujourd'hui et demain
9	COLLEGE (1927)	Day Dreams (1922) (1922) The Frozen North	mar., jeu. 18-19-20 janvier
10	STEAMBOAT BILL JR. (1928)	OUT WEST (1917) THE ELECTRIC HOUSE (1922)	ven., dim. 21-22-23 janvier

sam. dim. et fêtes à 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

Studio B: POUR TOUS

Couleur
PlayTime
de jacques tati

Studio A: ANGLAIS
Nicol Williamson
UN FILM DE
Tony Richardson
HAMLET
couleurs

Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul
(Place Jacques-Cartier) 861-7863

sam. & dim.: 1.00-3.10-5.20-7.30-9.40
sur semaine: 7.30-9.30

à voir absolument!

de Fédérico Fellini
LES CLOWNS
avec ANTONET et BEBY, PIPO et RHUM les AUGUSTES et les FRATELLINI
EN FRANÇAIS EN COULEUR
5 derniers jours
semaine 7:15, 9:30
Aujourd'hui: 2:30, 5:00, 7:15, 9:30.

à la Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

"L'Acadie, l'Acadie" ou la francophonie au pays de M. Trudeau

par Robert Lévesque

Que le film de Pierre Perrault et et Michel Brault, présenté samedi soir dernier à l'antenne de Radio-Canada ait déclenché à Moncton, où son action est située, une série de manifestations et de marches de la part des francophones sur l'hôtel de ville, l'université et la maison du déjà tristement célèbre maire Jones, voilà un "résultat" tangible de la valeur explosive de ce film-outil qui, par une stricte observation de la réalité, dénonce une situation dramatique de l'écrasement d'une minorité par une classe dominante.

Un "événement"

Plus qu'un film choc, "L'Acadie, l'Acadie", trop longtemps caché par l'ONF qui l'a produit, apparaît désormais, depuis ce samedi soir, comme un "événement", une étape, dans la compréhension de ce peuple acadien, et un instrument de réflexion dans le devenir de la francophonie, ici, au Québec, dans le Canada de M. Trudeau, où les maires Jones se compte en trop grand nombre, et où on ne les a jamais assez montrés sous leur vrai jour, comme vient de le réussir ce phénomène du cinéma d'ici, Pierre Perrault.

"**L'harmonie, c'est en autant que les Français s'efforcent de ressembler aux Anglais**": voilà, de la bouche d'un des participants de "L'Acadie, L'Acadie", une définition "vécue" de ce bilinguisme qui se "pratique" en Canada et dont Perrault et Brault sont allés scruter, en ce coin d'ex-Acadie, la manifestation la plus aiguë de son injustice et de son absurdité. Malgré les "Bonacord Street", ce bilinguisme est à sens unique, Perrault le prouve en filmant la réalité.

Une leçon

Depuis "L'Acadie...", il sera désormais impossible d'oublier les visages et les propos de ces quatre étudiants de Moncton, Irène, Blondine, Michel et Bernard qui, tout au long du document, organisent, analysent et repensent cette révolte d'étudiants francophones face à un "système anglophone" qui les comprime et les écrase. Leurs emballements comme leurs déceptions et leurs hésitations, magistralement observés par la caméra, forment une "tragédie" actuelle dont le plus important, parce que le plus pratique, sera d'agir comme une LECON à toute lutte d'identité, en particulier celle au Québec dont l'état, pour ne pas avoir l'acuité de celle des Acadiens, n'en aura pas moins une issue différente, si rien ne se passe aujourd'hui.

Par le style du cinéma-vérité (mais Perrault et Brault ont tellement recrée et étoffé ce genre) et de la formule du "newsreel", le film va chercher "l'extérieur" d'une révolte d'étudiants comme bien d'autres, mais avec une attention et une observation d'une sobriété étonnante (presque l'effacement de "l'auteur") le film réussit, et c'est là sa grandeur et sa force, à mettre à nu "l'intérieur" de cette révolte, c'est-à-dire la **MORT** d'une langue et la disparition de la **NOTION D'APPARTENANCE** à quelque chose qui est un peuple. Perrault, en dépassant ainsi le simple documentaire, continue son propos amorcé dans "Un pays sans bon sens" sur cette notion telle que vécue ici. "L'Acadie..." décrit une des dernières étapes qui précèdent la disparition d'une race.

Génocide

Un peuple en train de disparaître dont seule la jeunesse semble encore se poser des questions, un génocide lent mais irréversible (les rapports de force étant inégaux), des humains dont la langue, malgré les velléites de survivance, donne des signes de faiblesse parce que sournoisement influencée par une majorité qui possède une autre langue, voilà ce que montre le film-document de Perrault et Brault. Et la scène de ces jeunes devant le maire Jones et son conseil, véritable scène-moteur, donne le sens et le besoin à cette révolte qui naît du film.

"L'Acadie, l'Acadie" est prophétique: il esquisse, dans le "détail" de Moncton ("**on a fait un film sur un détail**", dit Perrault à la fin du film, et cette seule intervention de sa part donne la mesure de sa présence intime dans le déroulement du film) un destin possible pour le Québec. Les nombreuses références au Québec, dans le dialogue, sont lourdes de signification et transforment ce "**deux heures de cinéma**" en outil de réflexion qui devrait mener à des actions concrètes. "**Au Québec, au moins, il reste un sentiment**", dira Bernard avec un espoir.

L'ONF

L'ONF, évidemment, gardait depuis un an ce film sur ses tablettes, pendant que des festivals internationaux le programmaient. Radio-Canada, après une série de consultations dans tout le pays, a décidé de le programmer. Pierre Perrault nous disait: "**C'est une victoire du cinéma québécois, et du cinéma tout court, comme instrument**". Et comme il l'exigeait (c'était deux heures ou rien du tout), la télévision nous a offert la version intégrale.

On ne sait pas encore s'il sortira dans les salles, mais "L'Acadie, l'Acadie" est, d'ores et déjà, un "outil" de première valeur dans les luttes que poursuivent les forces progressistes du Québec au niveau de la langue et de l'autonomie nationale. Un tel film trace au cinéma, en le dépassant, une voie vers "l'action" sociale et politique.

BERNARD GAUVIN, l'un des quatre étudiants de Moncton, qui représentent dans le film de Perrault et Brault, la mort lente de l'Acadie. Un document extraordinaire.

LA JEUNE BLONDINE MAURICE, dans le film de Perrault et Brault, "L'Acadie, l'Acadie", que l'on a pu voir à la télévision de Radio-Canada, samedi dernier.

Un ciné-club de SUCO

"C'est partout la même chose"

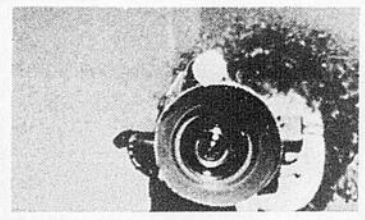

cinéma

Sous le thème de "**C'est partout la même chose**", le Centre de documentation et de formation (CENDOF) du Service universitaire canadien d'outre-mer (SUCO), présente un ciné-club dont la particularité sera de présenter des oeuvres (longs métrages et courts métrages documentaires) qui portent sur le "développement" dans les pays défavorisés. Chaque séance permettra une discussion sur ces problèmes tels que ressentis ici au Québec.

Voici ce qu'en disent Mlles Hughette Demers et Nicole Gagné, organisatrices:

"**Le but des échanges et des discussions est de fournir une information, aussi complète que possible, sur les initiatives heureuses ainsi que sur les difficultés des pays en voie de développement et ceci, à partir des réalités connues et vécues par les Canadiens dans leur propre pays, les sensibilisant ainsi au rôle qu'ils jouent ou peuvent jouer sur la scène internationale.**

"**Y a-t-il une différence entre un mineur exploité de notre pays et un mineur exploité en Bolivie?**

"**Y a-t-il une différence entre un Indien qui résiste à l'assimilation pour vivre à l'intérieur de sa propre culture et un Papou dont le pays est envahi par les prospecteurs et à qui l'on propose le mode de vie: travail-salaire, confort: la CIVILISATION pour tout dire!**

"**La seule différence, si cela en est une, c'est que la situation est plus extrémiste, plus aliénante, dans certains cas. Mais le problème reste le même.**

"**C'est peut-être le seul vrai partage que nous pouvons faire malgré les gouvernements, malgré les divergences de systèmes économiques ou politiques.**

"**Ne pourrait-il y avoir aussi partage de solutions?**

"**Quelles sortes de syndicats protègent les ouvriers d'Amérique latine?**

"**Quelles modes de sensibilisation utilise-t-on auprès des analphabètes d'ailleurs?**

"**Des groupements de citoyens comme ceux de Montréal pourraient-ils naître dans certaines villes d'Afrique?**

"**Dans ce ciné-club, nous prévoyons aborder les problèmes du développement africain à l'aide du film "Le Mandat" de Sembène Ousmane (21 janvier '72) ainsi que la situation de l'Amérique latine à travers un film brésilien "La sécheresse" de Nelson Pereira Dos Santos (17 février '72). Le programme des autres ciné-clubs sera annoncé ultérieurement. Tous sont les bienvenus à ces rencontres qui ont lieu toutes les deux semaines au CENDOF.**

"**Pour atteindre notre objectif: rejoindre un public aussi vaste que possible afin de favoriser des rencontres et des discussions entre Québécois et étrangers et de promouvoir la prise de conscience de tous les Canadiens face aux réalités du développement, nous souhaitons organiser un autre ciné-club à l'extérieur du CENDOF, en collaboration avec un centre culturel ou un centre récréatif paroissial dans un autre quartier de Montréal, et ceci, tout en poursuivant le ciné-club déjà en cours dans nos locaux pour les habitués du Centre, au 4824 Côte-des-Neiges.**

dans les cinémas

ALOUETTE: 318, ouest Ste-Catherine, 361-2807. **Les temps modernes:** sam. et dim. 12.30, 2.10, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25. Sem. 10.45, 12.30, 2.10, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25.

ARLEQUIN: 1004, est Ste-Catherine, 288-2943. **Monique:** 2.50, 6.10, 9.30. **Reviens Peter:** 1.30, 4.30, 8.05.

ATWATER: Angle Atwater et Ste-Catherine, Plaza Alexis Nihon, 935-4246. Cinéma I, **The French Connection:** 1.00, 3.15, 5.50, 7.25, 9.25. Cinéma II, **Carnal Knowledge:** sam. et dim. 1.00, 3.13, 5.20, 7.25, 9.30. Lundi au vendredi, 7.00, 9.30.

AVENU: 1224, Greene, 937-2747. **House Under the Trees:** 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.

BERRI: 1280, St-Denis, 878-2424. **Lune de miel aux orties:** 12.00, 3.15, 6.35, 9.55. **Trahison à Stocholm:** 1.40, 5.05, 8.25.

BIJOU: 5030, Papineau, 527-9131 **Mon oncle Antoine:** 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 9.40.

BONAVENTURE: Place Bonaventure, 861-2725. **Next:** 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CANADIEN: 1204, est Ste-Catherine, 523-5180. **Je suis un voyeur:** 1.59, 4.44, 7.29, 10.14. **Je couche avec mon assassin:** 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.

CAPITOL: 890 ouest, Ste-Catherine, 866-6828. **Diamonds Are Forever:** 12.35, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20. Vendredi et samedi, 1.45.

CHAMPLAIN: 1815, est Ste-Catherine, 524-1685. **La fille de Ryan:** 12.50, 4.30, 8.10.

CHATEAU: 6956, St-Denis, 271-4400. **Cache ta femme, prends ton fusil, voici les Scavengers:** 2.40, 6.00, 9.25. **Coups fourrés:** 1.05, 4.25, 7.45.

COMEDIE-CANADIENNE: 84, ouest Ste-Catherine, 861-3388. **Les clowns:** 2.30, 5.00, 7.15, 9.30.

CINEMAS DU VIEUX MONTREAL: Studio A, **Hamlet:** sem. 7.30, 9.30. Sam. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40. Dim. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40. Studio B, **Playtime:** sem. 7.30, 9.30. Sam. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40. Dim. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

CINEMA DE PARIS: 896, ouest Ste-Catherine, 861-2996. **Tiens-toi bien après les oreilles à papa:** 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

CINEMA V: 5560, ouest Sherbrooke, 489-5559. **Tiens-toi bien après les oreilles à papa:** 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL: 1430, Bleury, 288-7102. **Mais ne nous délivrez pas du mal:** 1.00, 3.10, 5.20, 7.40.

COTE DES NEIGES: 6800, Côte-des-Neiges, 735-5527. Cinéma I, **Dollars:** 12.45, 2.55, 5.00, 7.25, 9.35. Cinéma II, **The Gobetween:** 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CREMAZIE: 8610, St-Denis, 288-4210. **Love Story:** 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.30.

CRYSTAL: 1223, St-Laurent, 861-2249. **There Was a Crooked Man. Flap. Lawman.**

DAUPHIN: 2396, est Beaubien, 721-6060. Salle McLaren, **Le bal des vampires:** sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Lundi à vendredi, 7.30, 9.30. Salle Renoir, **Le souffle au coeur:** sam. et dim. 1.20, 3.25, 5.20, 7.30, 9.30. Lundi à vendredi, 7.30, 9.30.

ELECTRA: 1114, est Ste-Catherine, 522-9177. **Cache ta femme, prends ton fusil, voici les Scavengers:** 1.10, 4.30, 7.30. **Couprs fourrés:** 2.55, 6.15, 9.40.

ELYSEE: 35, ouest rue Milton, 842-6503. Salle Resnais, **Le Sauveur:** lundi à vendredi, 7.30, 9.30. Sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Salle Eisenstein. **Smic, Smac, Smoc:** lundi à vendredi, 7.30, 9.30. Sam. et dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

EROS: 59, est Ste-Catherine, 288-5513. **Norma:** 1.10, 4.00, 6.55, 9.45. **Aggi:** 2.25, 5.15, 8.10.

FESTIVAL: 1206, est Ste-Catherine, 525-8600. **W.R.: Mysteries of the Organism:** sem. 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858, est Ste-Catherine, 288-3303. **Tiens-toi bien après les oreilles à papa:** 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

GRANADA: 4353, est Ste-Catherine, 255-2428. **Monique:** 1.20, 4.45, 8.05. **Reviens Peter:** 2.55, 6.20, 9.40.

GREENFIELD: 549, Taschereau, 671-6129. Cinéma I, **Le Mans:** 6.05, 9.55. **Big Jack:** 7.55. Dim. 12.15. Cinéma II, **Y'a plus de trou à Percé. Dernier été:** sem. 6.05. Dim. 12.45.

JEAN-TALON: 4255, est Jean-Talon, 725-7000. **Tiens-toi bien après les oreilles à papa:** 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

KENT: 6100, ouest Sherbrooke, 489-9707. **Docteur Zivago:** 1.10, 4.35, 8.00.

LOEW'S: 954, ouest Ste-Catherine, 866-5851. **Liz et Helen. Toujours plus nu:** sem. 7.30. Dim. 1.00.

LONGUEUIL: Place Longueuil, 679-2610. **Liz et Helen. Toujours plus nu:** sem. 7.30. Dim. 1.00.

MAISONNEUVE: 2001, est Sherbrooke, 525-2174. **Tiens-toi bien après les oreilles à papa:** 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

MERCIER: 4260, est Ste-Catherine, 255-6224. **Il était une fois dans l'Ouest:** sam. et dim. 12.00, 3.00, 6.00, 9.00. Lundi à vendredi, 6.00, 9.00.

MIDI-MINUIT: 4462, St-Denis, 842-8264. **La mazurka du puceau:** 12.30, 6,25, 9.35. **Une pucelle en or:** 2.05, 5.05, 8.05.

MONKLAND: 5504, Monkland, 484-3570. **Patton:** 2.25, 7.15. **Mash:** 12.30, 5.15.

OUTREMONT: 1248, ouest Bernard, 277-3233. **Doctor Faustus:** 2.00. **Le clan des Siciliens:** 4.30. **Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon:** 7.00. **Vivre pour vivre:** 9.30.

PALACE: 698, ouest Ste-Catherine, 866-6991. **Deviations:** 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.30.

PAPINEAU: 4519, Papineau, 521-6853. **La maison sous les arbres:** 2.50, 6.15, 9.35. **Les malibars sont au parfun:** 1.15, 4.35, 7.55.

PARISIEN: 480, ouest Ste-Catherine, 961-2697. **Une chute de reins qui vaut de l'or:** 10.30, 12.30, 2.35, 4.40, 6.55, 9.10.

PLACE DU CANADA: Galerie des Boutiques, Hôtel Château Champlain, 361-4595. **Fiddler on the Roof:** vendredi, 5.30, 9.00. Sam. 2.00, 5.30, 9.00. Dim. 2.00, 7.20.

PLACE VILLE-MARIE: 1, Place Ville-Marie, 866-2644. Grande salle, **Trojan Woman:** 12.50, 2.50, 4.50, 7.00, 9.10. Petite salle, **Ivan Denisovich:** 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 9.40.

PLAZA: 6505, St-Hubert, 274-6155. **Je suis un voyeur:** 1.59, 4.44, 7.29, 10.14. **Je couche avec mon assassin:** 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.

PIGALLE: 912, ouest Ste-Catherine, 866-2774. **La mazurka du puceau:** 11.46, 2.58, 6.10, 9.27. **Une pucelle en or:** 10.20, 1.32, 4.44, 8.01.

PUSSYCAT: 4015, St-Laurent, 849-9469. **Angélique in Black Leather:** 12.00, 2.30, 5.05, 7.40. 10.15. **Diary of Knockers Mc Calls:** 1.10, 3.45, 6.15, 8.50.

RIVOLI: 6906, St-Denis, 277-4129. **Monique:** 2.50, 6.05, 9.20. **Reviens Peter:** 1.10, 4.25, 7.40.

SAINT-DENIS: 1594, rue St-Denis, 849-8211. **Mon oncle Antoine:** 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 9.40.

SALLE HERMES: 5550, ouest Sherbrooke, 489-5559. **Viva la muerte:** sem. 7.30, 9.30. Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

SAVOY: 4470, Wellington, 769-7372. **The Owl and the Pussycat:** dim. 2.40, 6.05, 9.30. **Doctors Wives:** 12.55, 4.20, 7.45. Sam. 4.20. Sem. 6.05.

SEVILLE: 2155, ouest Ste-Catherine, 932-1139. **Trash:** 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.25.

SNOWDON: 5225, Décarie, 482-1322. **Modern Times:** sem. 1.00, 2.40, 4.20, 7.35, 9.15.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451. **Johnny Got His Gun:** 12.45, 2.55, 5.10, 7.20.

VERDI: 5380, St-Laurent, 277-4145. **The General. Backstage. My Wife's Relations:** 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

VERDUN: 3841, Wellington, Verdun, 768-2092. **Darling Lili:** sam. et dim. 2.00, 5.50, 9.40. Lundi à vendredi, 6.00, 9.40. **Les frères siciliens:** sam. et dim. 12.20, 4.10, 8.00. Lundi à vendredi, 8.00.

VERSAILLES: 7265, est Sherbrooke (Centre d'achats Versailles) 352-4020. Salon rouge, **Cache ta femme, prends ton fusil, voici les Scavengers:** 2.45, 6.10, 9.35. **Coups fourrés:** 1.00, 4.25, 7.50. Salon bleu, **Y'a plus de trou à Percé:** sam. et dim. 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. **La peur et l'amour:** 2.35, 5.25, 8.20. Sem. 6.45.

VILLERAY: 8042, St-Denis, 388-5577. **Lucky Luke:** 2.05, 4.40, 7.15, 9.55. **Laurel et Hardy en croisière:** 1.00, 3.30, 6.05, 8.50.

VEDEOGRAPHE: Continuons le combat. Chasse aux fous: 8.00.

WESTMOUNT: 5038, ouest Sherbrooke, 486-7385. **Bedknobs and Broomsticks:** 1.00, 3.05, 5.15, 7.20, 9.25.

WESTMOUNT SQUARE: Mon oncle Antoine: 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.10.

YORK: 1487, ouest Ste-Catherine, 937-8978. **Straw Dogs:** 1.30, 3.55, 6.30, 9.00.

QUEBEC-PRESSE

livraison à domicile

381-9936

Mots croisés et ...

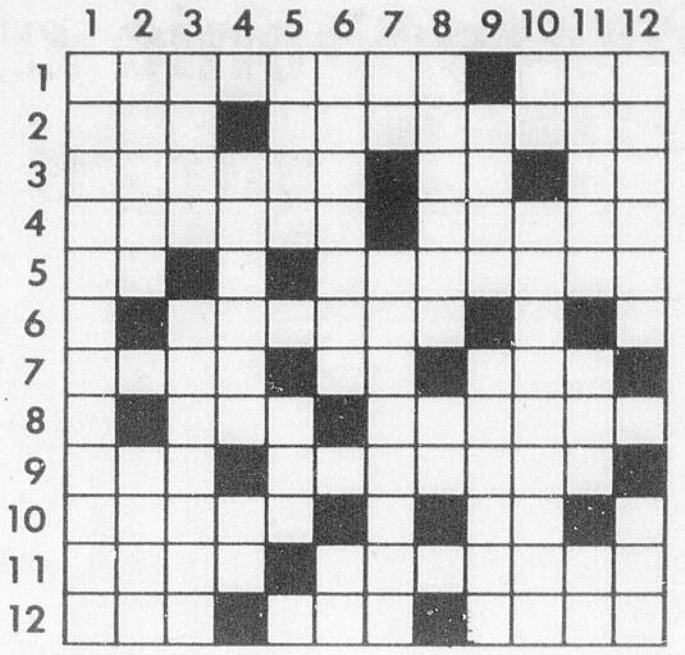

Horizontalement

1- Action de lapper. Liquide qui s'exprime des viandes.
2- Se suivent dans Rome. Qui est entaché d'usure.
3- Fruit comestible. Avant-midi. Pron. pers.
4- Mettre de niveau les assises d'une construction. Tragédie de Voltaire.
5- Art. Provoquer l'ionisation.
6- Sans honte.
7- Nom scientifique du chervis et d'une plante aquatique. Conj. Voile d'étai.
8- Gelée des eaux. Ile de la Charente-Maritime.
9- Pareil. Brouiller.
10- Occlusion intestinale Pron. pers.
11- Qui a été consacré. Responsabilité, peine qui incombe.
12- Venue au monde. Epoque fixe. Nombre qui suit huit.

Verticalement

1- Action de localiser.
2- Saveur rude. Prophète juif.
3- Faubourg d'Istanbul. Protozoaire flagellé des eaux douces.
4- Langue de terre resserrée entre deux mers. Note.
5- Inspiration poétique. Article.
6- Alcaloide de la fève de Calabar. Erbium.
7- Dévêtu. Sorte de canapé.
8- A amené avec soi. Article.
9- Le 6e roi d'Israël. Il assassina le duc de Buckingham en 1628.
10- Note. Appareil expulsant l'eau.
11- Liquide secrété par les reins. Durillon sur les doigts du pied. A sa connaissance.
12- Plante potagère. Partie d'une église.

mots entrecroisés

Contrairement aux mots croisés, nous vous donnons les mots. Vous n'avez pas à les chercher. Tous les mots nécessaires pour la reconstitution du problème sont classés au bas de la grille selon leur nombre de lettres, par ordre alphabétique.

Chaque mot a sa place propre dans la grille, et elle est unique.

Commencez le jeu en plaçant les mots avec le plus grand nombre de lettres, et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la liste.

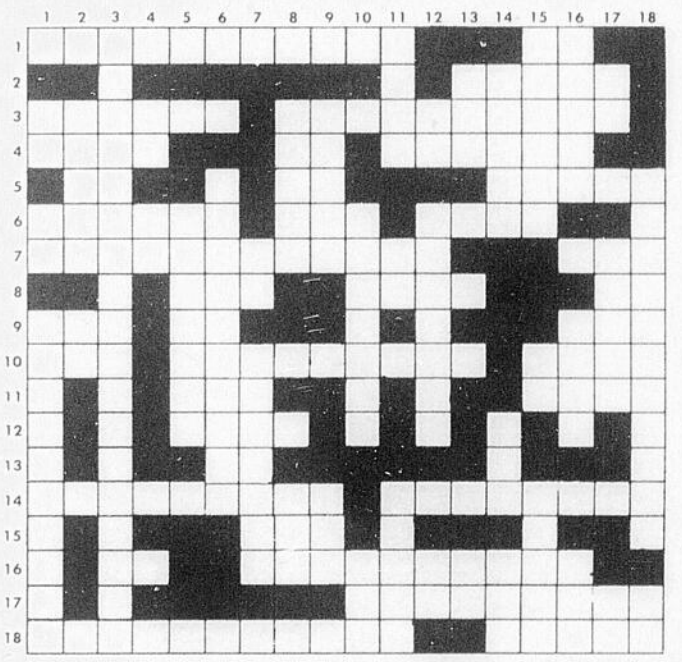

Mots de 2 lettres
An
At
Ba
Bu
Ch
Cr
Eg
En
Er
Es
Eu
Id
Ma
Na
Ne
Oo
Pu
Sm
Sn
St
Tl
Ur

Mots de 3 lettres
Age
Btu
Est
Eta
Euh
Ibn
Nia
Non
Ode
Pot
Roi
Sec
Tet
Tir
Tri

Mots de 4 lettres
Aigu
Amer
Elie
Mila
Rate
Reçu
Rôti
Slip

Mots de 5 lettres
Adret
Atout
Auees
Gante
Haler
Hecto
Messe
Outil
Pieta
Teint
Trime

Mots de 6 lettres
Atonal
Bouder
Chypre
Eneide

Mots de 7 lettres
Alibaba
Antenne
Suggère
Tirasse

Mot de 8 lettres
Hexagone

Mots de 9 lettres
Assassins
Avisèrent
Désastres

Mots de 10 lettres
Enrolement
Flibustier
Pantagruel
Sénégalais

Mots de 11 lettres
Capitaliser
Estrapasser
Stéréotyper

Mot de 12 lettres
Totalisation

Mot de 18 lettres
Psychotechnicienne

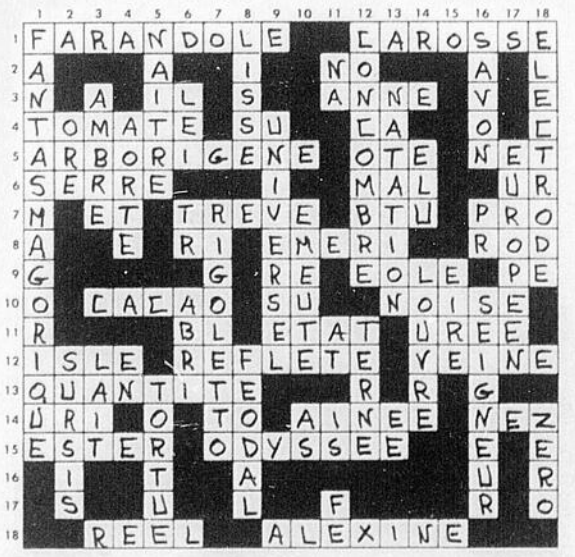

DANS LA SÉRIE "LES CORRUPTIBLES"... FAISANT SUITE À LA FIN DE CAPONE... NOUS VOUS PRÉSENTONS CETTE SEMAINE LE DERNIER ÉPISODE:

LE CHÂTIMENT

Pour ses rapports d'impôts

Drapeau traduit devant les tribunaux

Monsieur le maire plaide non coupable

(par R.G.) — Le nom du maire Jean Drapeau a été appelé devant le juge Cyrille Morand, qui présidait la Cour de magistrat, hier, au Palais de Justice de Montréal.

Drapeau est sous le coup d'une acc... pour avoir négligé de produire ses ... sur l'impôt ... pour les ... 69.

Puisque le ministère fédéral n'a pas reçu ces deux documents, d'aucuns se demandent s'ils n'ont pas été égarés dans le naufrage du Vaisseau d'Or.

A tout événement, la cour y jettera peut-être une lumière plus vive d'ici les prochaines ... et espérons que les procureurs du ... Honneur le maire Dra...

... mais je rêve... ça aurait été trop beau... En fait Drapone fut condamné à une petite amande de $50.00 !!!

QUÉBEC-SPORT

Pourquoi avoir invité les clubs privés au congrès des outfitters du Québec?

Cette semaine avait lieu à l'hôtel Mont-Royal de Montréal, le 24ième congrès annuel de l'Association des outfitters du Québec. On sait que les outfitters sont des aubergistes en forêt qui, en plus d'offrir le gîte et dans certains cas le couvert offrent également une série de services tels que guides et embarcations. La majorité de ces pourvoyeurs opèrent sur des territoires qu'ils louent du gouvernement.

Contrairement aux clubs de chasse et pêche privés, ils n'ont pas de membres. Ils vivent exclusivement du public touriste. Il existe donc une association qui groupe ces commerçants. Malheureusement, il faut admettre que tous les outfitters sérieux ne font pas parti de cet organisme. Je note par exemple que des pourvoyeurs comme le Meekos de Mont-Laurier, ou encore le Kan-à-Mouche de Saint-Michel-des-Saints ne sont pas membres. Sur un total possible de plus de 350 pourvoyeurs sérieux, moins de 250 en font partie. Le gouvernement publie annuellement un bottin qu'il qualifie de "Pourvoyeur en chasse et pêche", mais je dois avouer qu'il ne faudrait pas trop s'y fier, car dans ce bouquin on mélange les choux, les carottes et les navets. Ce que je veux dire, c'est que tout le monde est classé sur le même pied du loueur de chaloupes à celui qui offre des services d'hôtellerie. Bons ou mauvais, ils sont tous là. A mon avis, c'est très mauvais du point de vue touristique, car l'usager ne sait pas du tout où il s'en va.

Par contre, l'Association des outfitters du Québec publie cette année un nouveau bottin qui, je crois, est très bien fait; évidemment, il ne contient que la liste des membres de l'association, mais on y retrouve tous les services offerts par chacun des membres, le nombre de lacs, de rivières, le genre de poissons qu'on y capture, les prix et le tout est sous le contrôle de l'association. Le touriste qui se sert de ce guide est donc assuré de ne pas se faire rouler au départ.

Lors de ce congrès, l'Association des outfitters du Québec avait invité les membres de clubs de chasse et pêche privés à se joindre à leur association à titre de membres affiliés. Non pas que les outfitters veuillent défendre les intérêts des clubs de chasse et pêche privés, mais cela leur aurait permis de partager les frais d'un secrétariat permanent et, lorsqu'il y aurait lieu, faire front commun vis-à-vis du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Le directeur général de l'association

a, au cours de ce congrès, fait clairement le point au sujet des clubs de chasse et pêche privés. Il a notamment déclaré: "Les clubs de chasse et pêche privés vont disparaître, ne vous faites aucune illusion sur ce sujet. Nous ne vous offrons pas notre collaboration pour hâter ou retarder cette disparition. C'est au gouvernement de décider quand les clubs privés disparaîtront, mais en attendant nous pouvons faire front commun sur certains points et spécialement sur les questions de conservation, d'aménagement du territoire, de surveillance, d'étude biologique."

Plusieurs résolutions furent adoptées, mais la plus importante est sans aucun doute, celle de présenter au gouvernement un mémoire dans lequel on recommanderait d'obliger les étrangers qui viennent faire la pêche au Québec par avion à atterrir à des points de vérification en arrivant et en repartant de notre territoire. Cette résolution est un début; si on la compare à ce qui se fait en Ontario c'est de la petite bière. En effet, chez nos voisins ontariens, les étrangers sont forcés d'atterrir à un endroit précis et d'utiliser des avions à appartenance ontarienne.

Avant d'assister à ce congrès, en lisant le programme, je n'ai pu faire autrement que de sursauter en apprenant que les outfitters avaient l'intention de se joindre aux clubs de chasse et pêche privés. Depuis le congrès je n'ai pas changé d'idée et je comprends mal l'invitation faite à ces gens. On sait que les clubs privés sont les ennemis de toujours des outfitters. Ils font une compétition déloyale depuis toujours en recevant des touristes payant pour faire leurs fraus' sans opérer avec une licence commerciale. Ce sont également eux qui empêchent et qui ont empêché l'expansion de plusieurs outfitters. Je pourrais continuer à citer un tas d'exemples, mais je crois que ceux-là suffisent pour expliquer la raison pour laquelle je ne comprends pas ce qui les a motivés à leur tendre la main. Je me réjouis toutefois car à peine une demi-douzaine de clubs privés répondent à l'invitation.

Les pêcheurs de Parent demandent justice à Bourassa

Nous publions aujourd'hui une lettre d'un groupe — le groupe des 7 — qui s'adresse au premier ministre Bourassa pour obtenir justice. Ces gens sont tous membres du Comité des citoyens de Parent. Ce groupe demande justice... "Ou bien nous nous ferons justice nous-mêmes", comme le souligne M. Jean Morin, signataire de la lettre au nom du groupe.

Voici le texte intégral de cette lettre (les caractères gras sont de nous).

Honorable Robert Bourassa
premier ministre,
Assemblée nationale,
Québec.

Honorable premier ministre,

Nous sommes un groupe de pêcheurs commerciaux dont la licence a été suspendue le 18 juin dernier au réservoir Gouin supposément à cause du mercure. Un mois plus tard, nous recevions une copie de l'amendement au Bill 30 qui serait adopté à l'Assemblée nationale permettant aux pêcheurs de recevoir une indemnisation sous forme de prêt.

Croyez-vous qu'il est logique et juste de faire attendre des pêcheurs après cet argent si longtemps? **C'est une stratégie en invoquant le mercure pour nous faire mourir lentement.**

Nous avons fait faire un rapport de l'état du mercure au réservoir Gouin par la compagnie Warnock Hersey de Montréal et le degré de mercure n'est pas si alarmant (en dedans des limites permises pour la majeure partie des lacs). La méthode utilisée est la même que la Uthe Armstrong and Stainton (Journal of Fisheries Research Board of Canada, volume 27, Nq 4, 1970) et c'est la même utilisée par le ministère des Pêcheries du Canada. Pourtant ce même ministère nous indique que seul leur rapport est accepté, en nous donnant un autre rapport du mercure produit par le Département de l'Environnement conjointement du Canada et des Etats-Unis.

Ce rapport est pour certaines régions du Canada qui, nous en sommes sûrs, sont polluées plus que d'autres... mais nous vous affirmons que ce n'est certainement pas pour la région du réservoir Gouin.

Pourquoi le gouvernement a-t-il permis l'exportation vers l'Europe de 650,000 lbs d'anguille et de 370,000 lbs de doré, brochet, et autres au détriment des Canadiens, **alors qu'en retour la seule truite rouge permise sur nos tables d'hôtels et de restaurants de la province vient du Danemark avec un degré de pollution plus élevé que le nôtre?**

Le réservoir Gouin est pur, il n'a pas 1/10 de la pollution des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Richelieu, de l'Outaouais, de ses baies et lacs environnants, **et pourtant le ministère a remis à certains de ces pêcheurs leurs licences**. Pourquoi le ministère ne nous donne pas les nôtres?

Aucun village n'est près du réservoir Gouin. Les plus rapprochés sont à 20 et 35 milles de distance. Un seul de ces villages a une rivière passant du village au réservoir Gouin et ses habitants ont des égouts individuels. Aucune industrie a moins de 100 milles de distance. Il n'y a jamais eu de flottage de bois sur ces eaux. Le réservoir est situé à 1,350 pieds du niveau de la mer, sur le point le plus haut d'une superficie d'où découlent les rivières vers le nord pour la baie de James, vers l'est pour le fleuve Saint-Laurent, par la rivière Saint-Maurice, vers le sud pour l'Outaouais par les rivières aux Bleuets (Blueberry) et la Bazin. Aucune rivière coulant vers le réservoir Gouin étant polluée, on peut dire que ces eaux sont pures. Nous sommes convaincus que les ministères concernés en sont au courant également, **et l'histoire du mercure en grande quantité au réservoir est une stratégie pour faire tomber les pêcheurs commerciaux et favoriser les associations de pêcheurs sportifs destructeurs qui s'en donnent à coeur joie du fait qu'il n'y a aucune protection pour les territoires libérés**, et que s'il n'y a aucun changement ces lacs et rivières seront vidés comme c'est le cas pour les parcs Mont-Tremblant et de Lavérendrye qui sont à peu près vidés de gibier et de poissons en ce moment.

Nous aimerions savoir ce que le gouvernement, par son ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a l'intention de faire avec nous. Nous redonner nos licences à notre avis serait justifié, ou **bien nous laisser crever comme des rats, en nous laissant croire que l'économie est à son meilleur dans une société juste en cette province.**

Barème de 0.05 PPM de mercure pour les pêcheurs commerciaux et plus élevé pour la pêche sportive. Nous ne pouvons que constater qu'il y a injustice. 50 livres de poissons pris par les commerciaux est interdit et 50 livres de poissons pris par les sportifs est permis.

Il serait trop coûteux pour le gouvernement de réduire les revenus de sa troisième industrie en avertissant la population par radio, télévision ou affiche qu'il y a danger pour la santé humaine de consommer ces poissons.

Le gouvernement doit le faire, **mais s'il n'a pas le courage nous le ferons pour lui.**

Notre programme pour 1972 est déjà préparé. Notre organisation est à point, de même que nos affiches pour mettre la population en garde.

Nous demandons au gouvernement ce qu'il a l'intention de faire d'ici au mois de mai 1972. Nous demandons nos licences pour nous permettre de vivre. L'aide aux pêcheurs commerciaux, nous sommes convaincus que c'est une poudre aux yeux.

Nous attendons une réponse du gouvernement, et de vous-même, signée de votre propre main, M. Bourassa.

Notre programme consiste à polluer le réservoir Gouin pour le vrai, c'est-à-dire 50 milles carrés de lacs et de rivières. De cette manière, nous serons tous sur un même pied d'égalité, et nous pourrons parler de pollution pour le vrai.

En tête du groupe des sept (7)

Jean Morin

Aux oubliés des Fêtes, offrez un abonnement à QUÉBEC-PRESSE ...et gagnez des prix!

C'est la période des fêtes. C'est le temps des cadeaux. Faites un cadeau original. Un cadeau qui fera vraiment plaisir ou qui fera sursauter et ce, pendant 52 semaines. Abonnez parents et amis à Québec-Presse! Et ayez par la même occasion la chance de vous faire plaisir: en abonnant un être cher, vous pouvez gagner des prix! Nous avons 2 bons d'achat de $25 échangeables dans n'importe quel Cooprix, des disques, des livres, etc. Et le gros lot: un télécouleur portatif de 19 pouces offert par la maison Les meubles Santini. Ce magnifique prix sera tiré au sort vers la mi-janvier.

Si la personne à qui vous destinez QUEBEC-PRESSE demeure dans la grande région de Montréal, soyez assurés qu'elle recevra votre cadeau tous les dimanches à domicile. Ailleurs, elle le recevra par la poste.

Alors il ne vous reste plus qu'à mettre $15 sous forme de chèque ou mandat-poste dans une enveloppe et nous l'expédier à 9670 Péloquin, Montréal 358, et vous en entendrez parler. Nous enverrons à "votre" abonné un certificat cadeau fait à votre nom, tel celui qui apparait ci-haut.

P.S. Que vous abonniez un parent, un ami, ou que vous vous abonniez vous-même, vous avez droit à un billet gratuit de $3 valable dans toutes les boîtes du Patriote.

Nous avons déjà distribué 50 bons d'achat de $5 offerts par le Salon des métiers d'art du Québec et 5 long-jeu . Cette semaine encore, les personnes dont les noms apparaissent ci-dessous gagnent chacune un long-jeu d'une valeur approximative de $5.

Claire et Gilles Pépin
56 Brodeur,
Hull,

Denis Martel
258, 14ième ave.,
Iberville,

Michel Bilodeau
77 ½ Cousineau,
Pointe-Gatineau,

Marie-Paule Beauchamp
384 rue Parent,
Saint-Jérôme.

Jean-Guy Lewis
4325 Marquette, no 206,
Montréal.

Notre gros lot: un télécouleur portatif de 19 pouces, de marque RCA

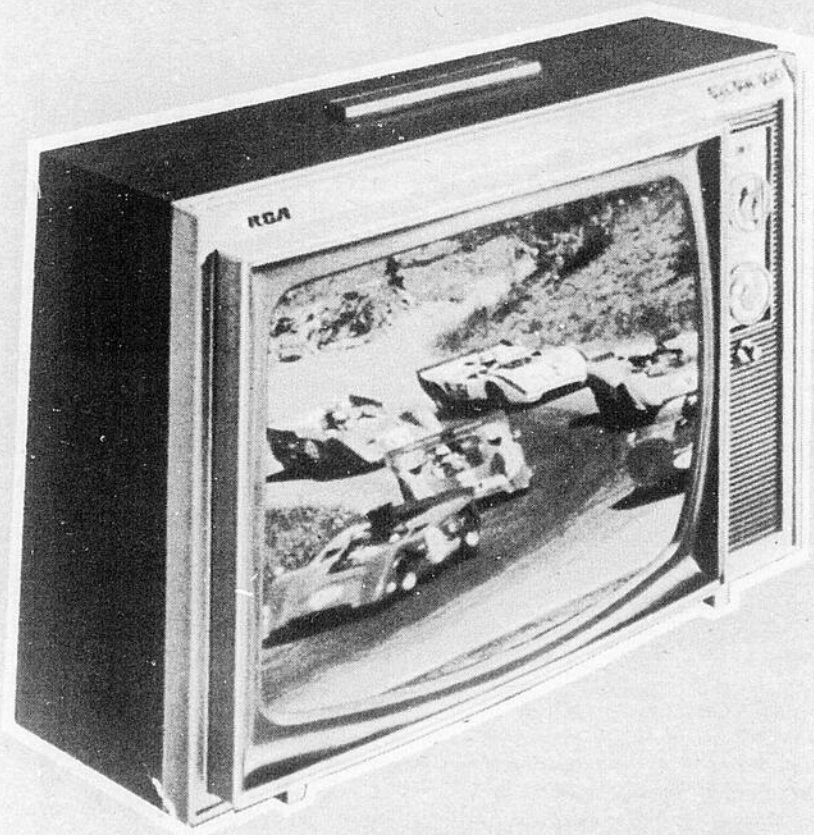

Ce magnifique télécouleur est offert par Les meubles Santini Inc, 6421 boulevard Saint-Laurent (coin Beaubien), Téléphone: 270-4141.

Pour renseignements sur cette offre, composez 381-9936

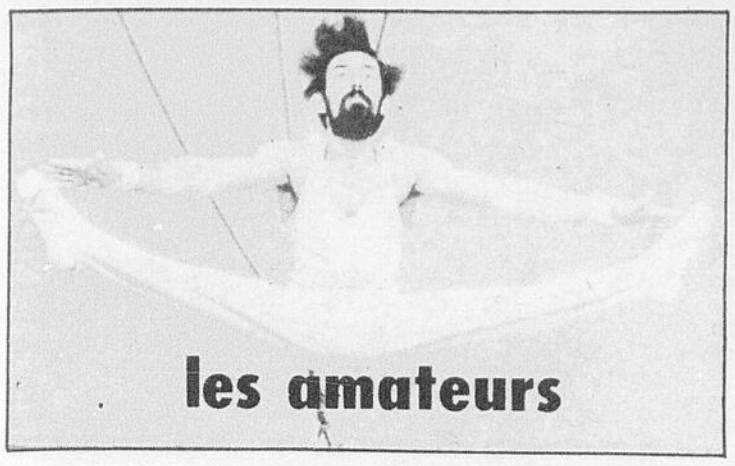

les amateurs

La lutte

La lutte sera sûrement un sport très suivi lors des compétitions des Jeux du Québec dans la région métropolitaine. Et ceux qui suivront de près ces compétitions pourront se rendre compte de l'excellent travail qu'accomplit la Fédération amateur de lutte du Québec, à qui incombe la responsabilité de ces jeux. La grande finale régionale se tiendra, dimanche le 6 février 1972, au Collège Notre-Dame: 3791 Queen Mary Road, Montréal.

Pour être éligible un lutteur devra se procurer sa carte d'inscription de l'A.C.A.L. Ceci ne provoque aucun problème, car il pourra se la procurer lors de la pesée officielle qui se tiendra le 6 février, de 9:00 a.m. à 11:00 a.m. Cette carte est gratuite.

L'abbé Ronald Landry

A Matane

La ville de Matane, en collaboration avec la commission scolaire locale, le CEGEP de Matane et la commission scolaire régionale des Monts a procédé à l'engagement d'un nouveau directeur des loisirs en la personne de monsieur l'abbé Ronald Landry.

L'abbé Landry était, jusqu'à ce jour, "chargé de mission" pour les projets spéciaux au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports à Québec.

Judo

Le comité des grades de l'Association québécoise de judo qui se réunit quatre ou cinq fois par année tenait récemment ses premières assises de l'année 72. Ce passage de grade était réservé à une certaine élite puisque cette journée était réservée aux candidats postulant la ceinture noire troisième "dan", degré le plus élevé que le comité provincial composé de trois 4ième dan et de deux 5ième dan est habilité à décerner. Les grades supérieurs sont décernés par le comité des grades national lors du championnat canadien.

Six candidats se virent attribuer cette haute distinction dans la hiérarchie de cette discipline. La moyenne d'âge des candidats au passage de grade de la ceinture noire est chaque année plus barre ce qui est de très bonne augure, vu le nombre croissant de jeunes adeptes du judo dans la province: environ 8,000 entre 12 et 20 ans. L'Association québécoise de judo prévoit doubler ses effectifs ceinture noire dans les trois prochaines années et de nombreux élèves de CEGEP auront atteint ce stade. Le judo universitaire pourra alors s'épanouir.

Joël Denis sur patins

Jean-Claude Robillard, Joël Denis, Stéphane, Monique Vermont, Gérard Vermette, Yvan Ducharome, Steve Fiset, Guy Boucher et Muriel Berger, voilà quelques-uns des nombreux artistes qui seront présents lors d'un match de hockey amical entre le canal 10 et les Lions de Laval au centre sportif Saint-Vincent-de-Paul le dimanche 23 janvier.

Monique Vermont (la Robineuse), Murielle Berger (Mumu), seront les entraîneuses de l'équipe de Télé-Métropole, pour cette journée seulement.

Cours de lancer à la mouche

L'association de chasse et pêche des Loups de Ville-Emard offre trois (3) séries de cours de lancer à la mouche.

Chaque série a une durée de six (6) leçons. La première série de cours débutera le 24 janvier à 8h. p.m. Des périodes théoriques et pratiques sont prévues, des projections de films et de diapositives compléteront les cours. L'équipement est fourni par le magasin de sport "Georges Courville & Fils".

Les inscriptions seront prises les lundis à compter du 17 janvier, de 8h. à 10h. p.m., au centre récréatif Gadbois, 5485 Chemin de la Côte Saint-Paul, Montréal 207.

Reprise des cours de plongée sous-marine:

Au Centre Immaculée-Conception, les nouvelles sessions de plongée sous-marine débuteront le 25 janvier de 7:00 à 10:00 hres p.m. et de 9:00 à 12:00 hres p.m. ainsi que le 28 janvier de 9:00 à 12:00 hres p.m.

Du nouveau chez les Piranhas:

Une nouvelle station d'air des plus modernes en son genre, avec trois compresseurs géants d'une capacité de 15 pieds cubes à la minute, vient d'être inaugurée au centre I.-C. Sous l'habile direction de M. et Mme Jean-Claude Visinand et de M. Raymond Tremblay, le club "Les Piranhas" accueille de plus en plus d'adeptes de la plongée soucieux d'être formés d'une façon professionnelle.

Vive les Piranhas!

LES MEMBRES de l'équipe canadienne de bobsleigh aux jeux olympiques de Sapporo ont pris position, sur leurs traineaux, peu avant leur départ pour le Japon. Les Olympiques d'hiver commenceront le 3 février et dureront 10 jours. Il s'agit du premier groupe d'athletes canadiens à avoir quitté le pays pour Sapporo. De gauche à droite: Hans Gehrig, Dave Richardson, Peter Blakely, Andy Faulds, Bob Storey, Vance White, Colin Nelson, Michael Hartley, l'instructeur Gion Caviezel et le directeur de l'équipe Ian Ross.

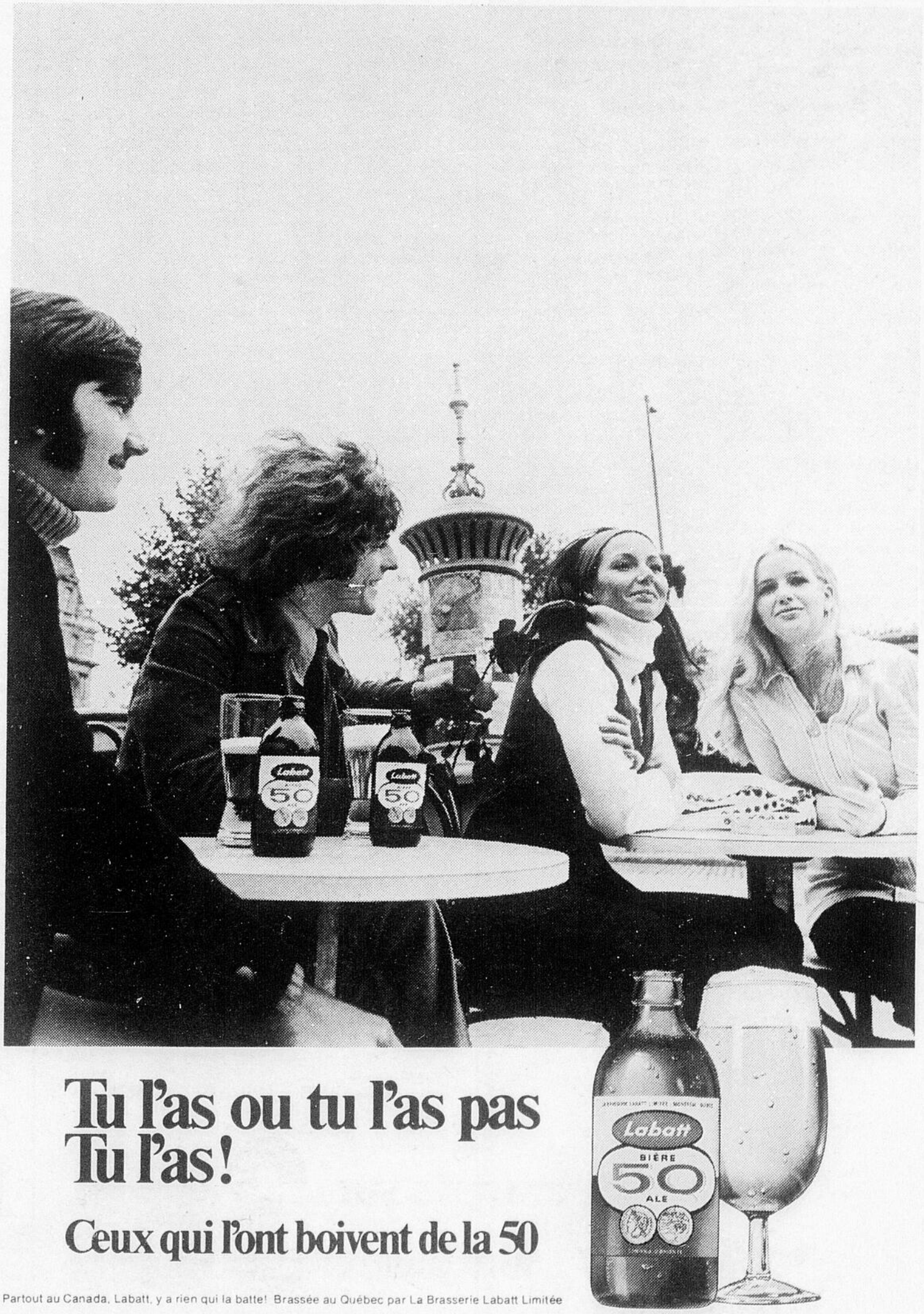

Tu l'as ou tu l'as pas
Tu l'as!

Ceux qui l'ont boivent de la 50

Partout au Canada, Labatt, y a rien qui la batte! Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

Quelques renseignements au début d'un meeting

Les courses ont repris vendredi soir. En ce début de meeting, j'ai cru bon de répondre à plusieurs question qui embarrassent souvent les parieurs. Peut-être que ces renseignements vous permettront de mieux comprendre les courses. Je ne cite pas les noms des amateurs de courses qui m'ont envoyé leurs questions... ils se reconnaîtront sûrement.

Que signifie la lettre "F" après le temps du vainqueur?

Vous êtes certainement allés sur une piste américaine pour me poser cette question. Une piste a plutôt la forme ovale et non pas celle d'une circonférence comme mentionné. La lettre "F" après le temps du vainqueur indique tout simplement la longueur de la piste. On utilise sur certaines pistes américaines les lettres suivantes:

M. . . . . 1 mille
F. . . . . 5/8 mille
H. . . . . 1/2 mille

Vous commettez une très grave erreur en croyant que plus la piste est longue moins rapide est le cheval. C'est tout simplement le contraire qui se produit en raison du moins grand nombre de courbes à franchir sur une piste d'un mille. C'est comme pour une automobile. Les courbes ralentissent la vitesse.

Quel cheval est le plus rapide: l'ambleur ou le trotteur?

L'ambleur est beaucoup plus rapide que le trotteur. Aux courses sous harnais, tous les records de vitesse appartiennent aux ambleurs.

Pourquoi mettre des oeillères à certains chevaux?

Certains chevaux ne peuvent supporter avec sérénité les incidents, l'ombrage ou autres choses qui se déroulent autour d'eux. Certains parieurs prétendent que c'est tout simplement pour les empêcher de ricaner et de se moquer des poires qui les ont misés. Certains handicapeurs et parieurs devraient avoir des oeillères sur un terrain de courses afin de voir les choses telles qu'elles sont et non pas comme ils les imaginent.

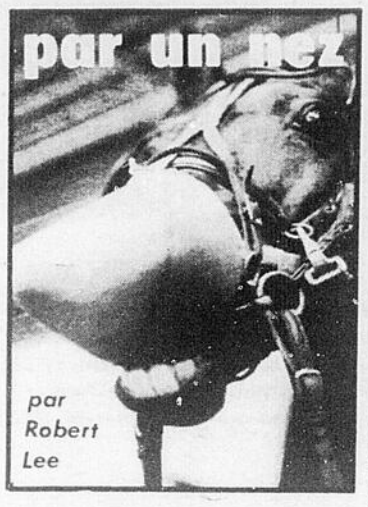

par Robert Lee

Pourquoi risquer de se faire réclamer son cheval en le déclassant?

Ce sont les risques du métier vous dira Hervé Filion. Il a gagné l'année dernière plusieurs courses en faisant courir des chevaux de classe dans des classes inférieures. En pratiquant ce stratagème à la piste Roosevelt, il a gagné plus de 70 courses, déclassant par le fait même le réputé Stanley Dancer par une forte marge. Maurice Pursez prépare les chevaux pour Filion. Il est aussi habile et rusé que son patron. Filion et Pursez n'hésiteront pas à déclasser un cheval pour gagner une course. Cependant le risque de se le faire réclamer existe toujours. Il placera même dans des courses à réclamer des chevaux de très grande classe. Dans ces conditions, un cheval de classe détrôné ne gagne pas toujours dans une classe inférieure. Il n'est cependant jamais très loin du vainqueur au fil d'arrivée. Après quelques courses, il visite inévitablement le cercle des vainqueurs. Quant aux risques de se le faire réclamer, Filion a pour principe: UN DE PERDU, DEUX DE RETROUVES. Hervé avec ses millions en poche peut en faire autant à l'occasion.

Surveillez donc attentivement à l'avenir les chevaux qui baissent de classe et qui ne sont jamais très loin du vainqueur au fil d'arrivée. Un petit $2.00 sur le nez retourne généralement $10.

R. LEE

LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI
à 7h45

LE DIMANCHE
à 2h00

Blue Bonnets

C'EST PLEIN D'ALLURE!

Mes choix pour aujourd'hui

Soyons réalistes! La majorité des parieurs vous diront qu'ils misent généralement huit courses sur dix. Ils gagnent, ils perdent, ils perdent, ils gagnent. A la fin, tout compte tenu, ils ont misé une somme totale de $100.00 avec une mise initiale de $50.00 seulement. En tenant compte de ce fait véridique, je miserai donc comme à l'accoutumée $100.00 par programme, en escomptant sur les bénéfices réalisés sur certaines mises.

1ière course: 3: Gemini Frost - $4.00 - $4.00 - $4.00
4: Jonathan D.
5: Valiant Newport

2ième course: 7: Foxcrost Duke
3: Lou Adio
2: Beatle Mir

Double: 3 - 7; 3 - 5: $4.00

3ième course: 3: Lady Farr - $4.00 - $4.00 - $4.00
2: Don's Bow
4: Jayhawk

4ième course: 8: Torbolton Tim - $4.00 - $6.00 - $0.00
3: Confused Mir
7: Frug
5: Titan Richelieu

Quinella: 8 - 3; 8 - 7; 8 - 5; 8 - 1: $8.00

5ième course: 4: Dolly Chief
7: Diane Mir
3: Lady Manor

6ième course: 9: Baynor Hanover - $4.00 - $4.00 - $0.00
5: Georgia J.
2: Will Lor Battles

Quinella: 9 - 5: $2.00

7ième course: 2: Pijjy Bank - $2.00 - $2.00 - $4.00
4: Flight Adorian
7: Manfred

8ième course: 1: Bim Beau - $4.00 - $4.00 - $0.00
2: Lew James
4: Dudley's Wick

Quinella: 1 - 2: $4.00; 1 - 4: $2.00

9ième course: 3: Gerry Mir - $2.00 - $2.00 - $0.00
4: Char Boy - $0.00 - $4.00 - $2.00
6: Bret Flicka

10ième course: 4: Southern Song - $4.00 - $4.00 - $0.00
8: The Count A.
7: Sylvie Binter

Exacta: 4 - 8: $4.00
Total des mises: $100.00.

Mes choix pour lundi

1ière course: 2: Choir Boy - $4.00 - $4.00 - $4.00
8: Kimberley Don
5: Barlin Mars

2ième course: 7: Bravado Pick
6: Fairwell Light
1: Northwood Freddy

Double: 2 - 7; 2 - 6: $4.00

3ième course: 3: The Goat - $6.00 - $6.00 - $6.00
6: Riki Noc
7: Ace Boon

4ième course: 1: Gis Mir - $4.00 - $6.00 - $0.00
8: Golden H. J.
7: Sreeway Dillon

Quinella: 1 - 8 - 7: roulette: $6.00

5ième course: 5: Allwood Rhoda
6: Admiring Mir
1: Kimberley Sis

6ième course: 2: Sports Editor
1: John Glenn

Quinella: $6.00

7ième course: 6: Grant Minbar - $6.00 - $6.00 - $6.00
5: Middle Brook Boy
2: Robert All Bris

8ième course: 6: Twin City Adios
5: Wil Diamond
4: Bonny Imp

Quinella roulette: $6.00

9ième course: 6: Trans Thunder - $4.00 - $6.00 - $6.00
4: Great Greamer
3: Miss Scarlet Dawn

10ième course: 7: Silken Mir - $4.00 - $4.00
5: Clermont Drummond
6: Greer Girl

Exacta: 7 - 5; 7 - 6: $4.00
Total des mises: $108.00.

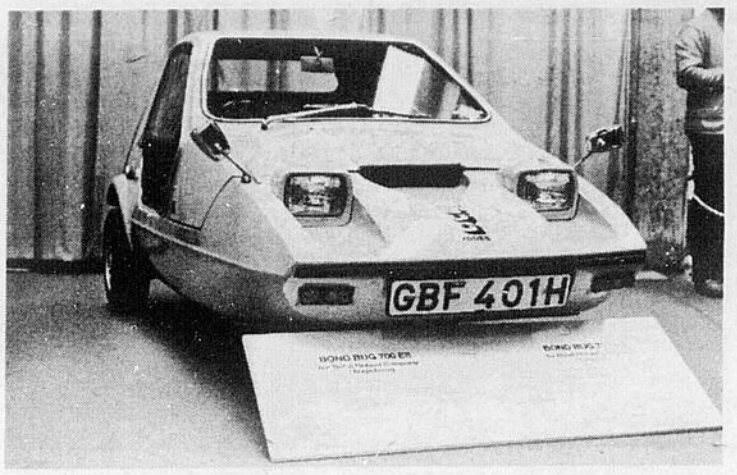

UNE CURIOSITE! La toute petite Bond Bug, une mini-voiture à trois roues motrices pour la ville. (photo Michel Elliot)

EN PISTE A BLUE BONNETS

INSCRITS AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE — Trot à réclamer $3,500.-$4,000. Bourse: $1,300.

4—Gemini Frost	André Deguise	5 9 1	2.06	0 0 0	5-2
6—Valiant Newport	Gilles Filion	7 3 2	2.06	0 0 0	3-1
7—Jonathan D.	P.S. Guay	1 2 2		0 0 0	4-1
3—Dough	C. Savignac	5 7 d		0 0 0	9-2
2—Cornish Horn	C. Emond	7 4 2		0 0 0	5-1
5—Clever Bomb	A. Deguise	5 9 1		0 0 0	6-1
1—Tag Joy	A. Bédard	2 2 2		0 0 0	8-1

DEUXIEME COURSE — Amble à réclamer $2,000. Bourse: $1,100.

7—Foxcroft Duke	M. Turcotte	2 6 5		0 0 0	5-2
3—Lou Adio	S. Boucher	3 1 5		0 0 0	3-1
1—Thunderman N	P. Robillard	8 1 4		0 0 0	4-1
9—Isola Jean	M. Mineault	7 7 4		0 0 0	9-2
6—Royal Gene Scott	A. Deguise	2 5 4		0 0 0	5-1
5—Savings Bond	A. Lavallée	9 7 6		0 0 0	6-1
2—Beatle Mir	C. Grenier	2 7 5		0 0 0	8-1
4—Armbro Julep	S. Petrachuk	6 5 2		0 C 0	8-1
8—Baroness Angus	Y. Poirier	7 6 8		0 0 0	10-1
AE—Doctor Dave	G. Dubois				

TROISIEME COURSE — Amble non-gagnant de $275 par départ dans 10 départ. Bourse: $2,000.

3—Lady Farr	S. Grise	1 3 3		0 0 0	5-2
2—Don's Bow	Pas nommé	5 2 3		0 0 0	3-1
5—Ohio Kay	M. Héroux	1 6 2		0 0 0	4-1
4—Jayhawk	D. Filion	1 1 4		0 0 0	9-2
7—Steady Nan	J. MacGregor	8 5 7		0 0 0	5-1
1—Stomp	Pas nommé	2 4 6		0 0 0	6-1
6—Minute Minnie	D. Plouffe	1 8 9	2.14	1 0 0	8-1

QUATRIEME COURSE — Trot non-gagnant de $5,500. Bourse: $1,700.

8—Torbolton Tim	D. MacTavish	2 1 2		0 0 0	5-2
7—Frug	J. Hébert	4 4 1		0 0 0	3-1
1—Royal Court	G. Filion	2 1 5		0 0 0	4-1
5—Titan Richelieu	G. Gendron	1 3 4		0 0 0	9-2
6—Shermar Alex	J. MacGregor	7 2 1		0 0 0	5-1
4—Delmer Hanover	A. Bédard	2 1 1		0 0 0	6-1
2—Marion G. Frost	E. White	2 8 6		0 0 0	8-1
3—Confused Mir	A. Deguise	1 3 3		0 0 0	10-1
9—Debenture	Y. Pelchat	3 1 9		0 0 0	12-1

CINQUIEME COURSE — Amble pour 5 ans et moins. Bourse: $1,400.

4—Dolly Chief	J.L. Blais	7 6 5		0 0 0	5-2
5—Shawn Herbert	P. Robillard	7 6 6		0 0 0	3-1
3—Lady Manor	A. Bédard	2 2 3		0 0 0	4-1
7—Diane Mir	Pas nommé	2 3 3		0 0 0	9-2
6—Torrid Encounter	J. MacGregor	4 5 6		0 0 0	5-1
2—Lucky Blue Day	R. Dupont	2 5 5		0 0 0	6-1
1—Dr. Irish Adios	Y. Richer	9 3 2		0 0 0	8-1

SIXIEME COURSE — Amble à réclamer $2,000. Bourse: $1,100.

9—Baylor Hanover	M. Lachance	1 1 2		0 0 0	5-2
4—Caporal Tracy	D. Godin	3 3 5	2.08	0 0 0	3-1
5—Georgia J.	A. Bédard	2 3 2		0 0 0	4-1
7—Tammy Chief	C. Grenier	4 3 2	2.08	0 0 0	9-2
8—Laurelwin	G. Gendron	6 2 4		0 0 0	5-1
2—Wil Lor Battles	D. Plouffe	3 2 4		0 0 1	6-1
3—Hawaian Gal	Petrachuck	4 8 7		0 0 0	8-1
6—Gene Majesty	A. Lavallée	5 5 6		0 0 0	8-1
1—Billie Bow Bow	Desjardins	7 4 8		0 0 0	10-1

SEPTIEME COURSE — Amble à réclamer $5,500. Bourse: $1,500.

2—Piggy Bank	G. Gendron	4 3 3		0 0 0	5-2
4—Flight Adorian	pas nommé	2 2 2		0 0 0	3-1
3—Flying Tutta	G. Filion	7 7 2		0 0 0	4-1
6—Innerail	B. Côté	6 3 1		0 0 0	5-1
7—Man Fred	A. Hanna	1 7 2	2:10	0 0 0	9-2
1—Charlie G.	M. Lefebvre	5 4 2		0 0 0	6-1
5—Belle Of Mine	S. Grisé	5 3 6		0 0 0	8-1

HUITIEME COURSE — A nble à réclamer $4,000, Bourse: $1,300

2—Lew James	S. Grisé	3 2 4		0 0 0	5-2
1—Bim Beau	A. Hanna	1 1 1		0 0 0	3-1
5—Adios M. Angus	G. Gendron	8 1 1		0 0 0	4-1
6—Secant	M. Turcotte	2 7 6		0 0 0	9-2
4—Dudley's Wick	R. Ponton	2 3 1		0 0 0	5-1
3—Go Scott Go	J. Hébert	5 6 5		0 0 0	6-1
7—Locust Time	W. Bourgon	8 2 2		0 0 0	8-1

NEUVIEME COURSE — amble G de plus de $8,000 en 71-72 Bourse: $4,000

3—Gerry Mir	M. Dostie	2 5 2		0 0 0	2-1
4—Char Boy	G. Lachance	4 1 1		0 0 0	5-2
5—Abbe Lark	M. Turcotte	3 7 3		0 0 0	3-1
6—Bret Flicka	N. Jones	1 3 5	2:08	1 0 0	4-1
1—Lord Flicka	D. Filion	1 5 4		0 0 0	5-1
2—Orbiter N.	S. Grisé	2 1 3		0 0 0	6-1

DIXIEME COURSE — Amble à réclamer $3,500, Bourse: $1,300

4— Southern Song	G. Lachance	1 2 2		0 0 0	5-2
8—The Count A.	D. Filion	1 2 3		0 0 0	3-1
7—Sylvie Bunter	E. Bernard	3 1 3		0 0 0	4-1
3—Belle Of Campana	A. Bédard	5 4 1		0 0 0	5-1
1—Happy Mir	J.G. Brosseau	3 9 1		0 0 0	6-1
2—Doc Wilson	MacGregor	5 5 4		0 0 0	8-1
5—Magnolia	Bourgeois	7 5 7		0 0 0	8-1
6—Blonde Bombshell	Normandin	7 2 7		0 0 0	10-1

Auto 72 : Place Bonaventure

par Denis Giguère

Auto 72 bat actuellement son plein à la Place Bonaventure, et ce du 13 au 23 janvier de onze heures du matin à onze heures du soir. Pour la semaine qui s'achève et celle qui s'en vient, Auto 72 sera le rendez-vous de tous les amateurs d'automobiles. Que vous préfériez les grosses américaines, les belles européennes ou les économiques japonaises, les sportives ou les limousines, le "tout-terrain" ou la voiture de course, tout y est!

A.P.A.

L'A.P.A., l'Association pour la protection des automobilistes, dirigée par Philip Edmunston, est également représentée; elle a un kiosque située sur la mezzanine, juste en haut de l'entrée principale. Cet organisme a un but la protection du consommateur par son éducation, et s'occupe aussi de canaliser le mécontentement de certains automobilistes lésés afin que leurs revendications aient plus de poids. (M. Gérard Charest, de Sherbrooke, prenez note).

la première voiture est prévue pour 8:00 heures.

On sait que le rallye est parti vendredi soir dernier de la Place Bonaventure et que la première étape de 350 milles se terminait samedi matin à Hull. Une deuxième étape, de 425 milles celle-là, a relié Hull à Montréal au courant de la nuit via des routes secondaires de la région de Lachute. La difficulté de l'épreuve repose beaucoup sur les conditions atmosphériques. Vu, la neige et la glace, les voitures qui ont le moteur au-dessus des roues motrices sont favorisées. Avant le départ, les équipages favoris étaient Pérusse/Bartholemew sur Fiat 128, Wittmer/Bélanger sur Peugeot 304, la Cricket de Scott Harvey, qui se classa première au rallye "Press On, Regardless", ainsi les Québécois Vanier/Vanier sur Datsun, qui ont failli gagner ce rallye de peu.

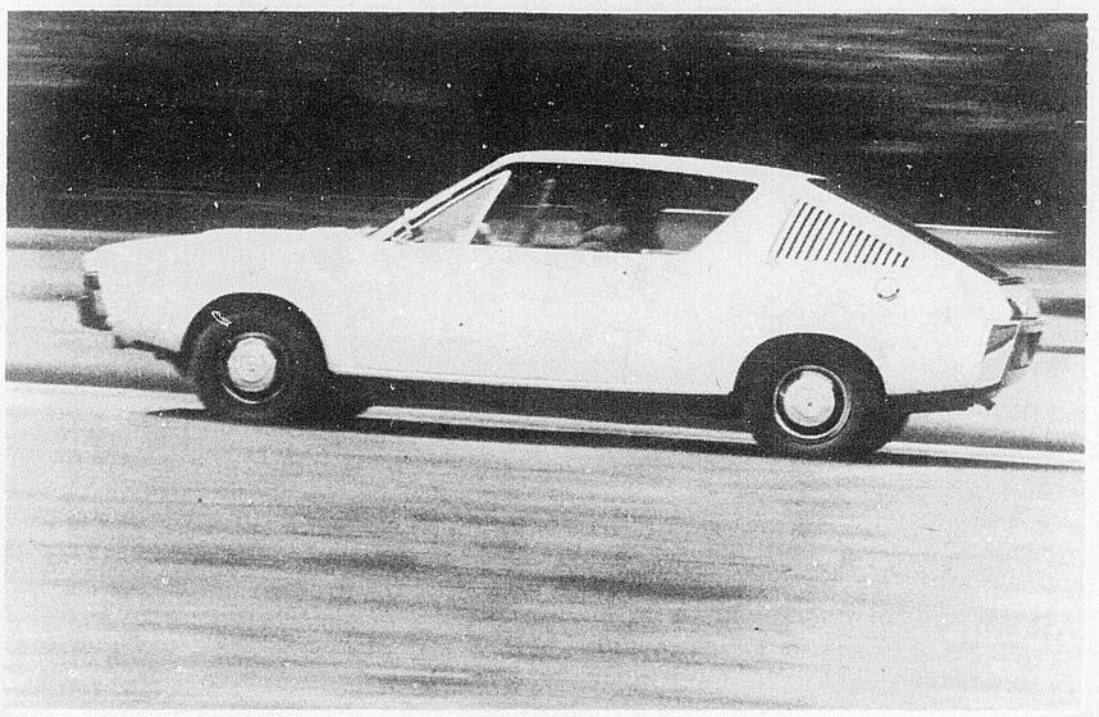

LA NOUVELLE RENAULT 17 COUPE SPORT. D'une ligne sportive, elle sera équipée d'un moteur à injection développant 120 chevaux SAE pour atteindre une vitesse de 115 milles à l'heure. Disponible au printemps.

Jacques Duval

Jacques Duval profite de l'occasion pour lancer son volume "Le guide de l'auto 1972", édité cette année aux "Editions de La Presse". Comme par les années précédentes, le livre prodigue de nombreux conseils aux automobilistes, donne des comptes rendus d'essais de voitures, etc. Jacques nous a également annoncé qu'il courrait sur Corvette au cours de la prochaine saison; on sait que la tâche de représenter Porsche dans les épreuves d'endurance en Amérique du Nord incombe maintenant à Roger Penske et à son poulain Mark Donohue.

QUEBEC-PRESSE consacrera prochainement un article sur cette association de protection des consommateurs.

Rallye des neiges

Le Rallye de neiges, une épreuve comptant pour le championnat canadien, se termine cet avant-midi même à Auto 72. L'arrivée de

LA AUSTIN MARINA GT et son fameux moteur MGB, élégant modèle à deux portes "fast-back" spécialement conçue pour nos hivers canadiens. Une des caractéristiques de la voiture est une direction à crémaillère de type compétition.

QUEBEC-PRESSE
à domicile
381-9936

Attention pilotes de courses!

Si les structures du sport automobiles sont bonnes, si les pilotes sont nombreux et motivés, si les pistes et les voitures ne manquent pas au Québec, tant mieux!

Mais le public ne connaît pas les coureurs locaux parce que les courses sont "plates": pas assez de voitures dans chaque classe, et trop de classes.

Les propriétaires de pistes sont là pour faire de l'argent; actuellement, ils n'en font pas. Tirez vos conclusions...

Voulons-nous un club de bridge sélect et fermé, ou un sport aussi populaire que le baseball et le hockey?

Un projet de réorganisation vous sera présenté lundi le 17 janvier 1972 au Holiday Inn Chateaubriand, à 19:30 heures.

Un vote sera pris. Soyez-y tous!

(Cette invitation du QRDA s'adresse à tous les détenteurs de permis de compétition "National" et "FIA" de la FCSA, région du Québec.)
NB- La réunion de l'ACAM, prévue pour cette date, est remise au 24 janvier.

Quel est le secret de la popularité du mont Sutton?

par Jean-Donald Cloutier

Qui de nous, skieurs, n'a pas visité le mont Sutton? C'est le plus haut sommet dans un rayon de 100 milles de Montréal, et c'est le paradis du ski.

Avec ses 22 pistes, Sutton en a pour tous les genres, des débutants aux plus avancés. Pour desservir ces piste, vous trouverez six remontées mécaniques, dont quatre télésièges, une arbalète et un poma; elles sont suffisantes la semaine, mais l'attente des fins de semaine y varie entre quinze à quarante-cinq minutes.

Pour vous restaurer, de nombreux chalets sont répartis dans les montagnes; après la longue montée des télésièges II et IV, vous pouvez vous réchauffer dans de petits chalets où sont aménagés une cuisine et un snack-bar. Les prix y sont élevés en proportion de la hauteur de la montagne. Le chalet central vous offre un **spécial du jour** avec soupe à la carte, assiette principale à la carte, dessert à la carte et breuvage à la... Attention! Aux heures de pointe (midi), l'attente y est plus longue que celle du télésiège. Les gourmets qui fréquenteront Sutton, trouveront cependant un petit coin bien à eux au pied du télésiège I; en effet au deuxième étage du Bal Salon un restaurant licencié vous offre une variété de mets délicieux.

Mais nous sommes ici pour skier!

Si vous voulez améliorer votre technique, l'école de ski de Jean Lessard et ses nombreux moniteurs est l'endroit tout désigné; ils vous donneront des leçons à partir de $4 pour vous initier aussi bien que pour améliorer votre mouvement d'avalement. Jean Lessard, directeur de l'Alliance canadienne des Moniteurs de Ski, possède aussi à Sutton sa propre boutique de ski.

Etant donné le très grand nombre de skieurs qui dévalent ses pentes, le mont Sutton a une clinique permanente, gérée par un médecin assiste des patrouilleurs de l'Ambulance Saint-Jean qui peuvent vous soigner et vous faire un plâtre sur les lieux mêmes. C'est une heureuse initiative et je les en félicite.

Les directeurs de Sutton ont vu grand mais n'avaient pas prévu une réponse aussi favorable du public. Espérons qu'ils reprendront bientôt la situation en mains et que nous pourrons monter au moins six fois pour les $6 de notre billet d'une journée.

CEDULE DES CLUBS DE SKI

Clubs	Endroits visités	Date	Téléphone
Alpin	Mont Sutton	23/01	667-7255
Aventure	Sugarbush	23/01	334-8796
Caravelle	Mont Habitant	23/01	365-0695
Chevalier sportif	???	23/01	522-6474
Immaculée-Conception	La Réserve	23/01	256-5459
Liver (Laval)	Mont Garceau (carnaval)	23/01	667-6161
Maisonneuve	Mont Tremblant	23/01	351-3097
	Côtes 70-71-72 St-Sauveur	19/01	351-8503
Les Nomades	Orford	23/01	388-9344
Raminska (St-Hyacinthe)	Shefford Valley	19/01	774-6434
	Shefford Valley	22/01	774-5778
	Mont Echo	23/01	774-5973
Rosemont	Habitant (ski du soir)	19/01	725-3539
	Owl's Head	22/01	725-3539
	Owl's Head	23/01	725-3539
Snoopy	Mont Orford	22/01	637-5635
Sporac	La Réserve (fin de semaine)	21-22-23/01	677-4775
Sorel-Tracy	Madonna Mountain	23/01	742-1647
Voltigeur	Mont Tremblant	23/01	766-7698

Le rallye Perce-Neige

Le club autos-sport - La Licorne présentera samedi le 22 janvier la 8e édition de son rallye Perce-Neige. L'organisation a été confiée à deux vétérans, Michel Seigneur et Jacques Perreault. L'épreuve aura 210 milles et se terminera vers 16 heures au motel Le Sommet, à Terrebonne. Le premier départ sera donné à 9:01 hres du restaurant Pavillon Laurentien sur la route 11 à Laval. Un arrêt de ravitaillement de 90 minutes est prévu à Rawdon. La navigation sera très simple et accessible aux bons novices. Les vitesses sont très raisonnables, même pour les voitures n'ayant pas de pneus à crampons. Les routes ont été choisies de façon à ce que des chutes de neige n'entravent pas la bonne marche de l'épreuve. Il serait même possible selon les organisateurs que certains le terminent sans encourir de pénalité.

devenez
boucher

L'Institut National des Viandes Inc., le laboratoire du métier, donne un cours d'apprentissage en coupe de viandes qui fera de l'homme ambitieux un boucher qualifié. On peut suivre ce cours à sa convenance, le jour ou le soir.

PROCHAINS COURS
DU SOIR
31 JANVIER 72

Pour plus de details concernant l'un ou l'autre des cours, veuillez écrire ou téléphonez à

INSTITUT
NATIONAL
DES VIANDES
INC.

INSTITUT NATIONAL DES VIANDES INC.
10216, boul. Lajeunesse, Montréal 357
Tél. 389-8241

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Comté .....

Le Canadien écrase les Sabres au compte de 6-2

Les Canadiens ont affiché une tenue impeccable, hier soir, pour vaincre les Sabres de Buffalo au compte de 6-2 au Forum. Pour le tricolore, il s'agissait de sa 20ième partie sans défaite au Forum cette année.

C'est avec Phil Myre dans les filets que le tricolore a entrepris cette joute contre les Sabres de Buffalo. Dès le début de la première période, le rythme du jeu fut endiablé. Les attaques fusèrent de toute part. Un jeu aussi ouvert a permis au tricolore d'ouvrir le pointage à 9.34 lorsque Jacques Lemaire, saisissant une passe de Richard, a pu se diriger seul vers Crozier pour le déjouer d'un lancer impeccable à sa gauche. Tremblay a aussi mérité une passe sur ce jeu.

Quelques minutes plus tard, Guy Lafleur écopait d'une punition. Myre et Larose se sont distingués pour repousser les assauts des Sabres. Par la suite, contrairement à une vieille habitude, le Canadien a connu une première période où il n'a pas cessé d'attaquer. Dans les dernières minutes de la période, les Sabres ont attaqué en force, et à 19.29, Phil Myre écopait d'une punition que Peter Mahovlich allait servir à sa place. C'est au compte de 1-0 que la période se terminait, le Canadien l'emportant également pour le nombre de lancers: 13 à 9.

Deuxième période

Au tout début de la deuxième période, alors que la punition à Phil Myre n'était pas encore terminée, Richard Martin comptait à 0.28 secondes sur une passe de Hillman, et égalisait les chances 1 à 1. Par la suite, Shack parvenait complètement seul en face de Myre qui réalisait un arrêt complètement seul en face de Myre qui réalisait un arrêt superbe. Peu après, c'est Tremblay qui était malchanceux devant Crozier.

A 4.10 minutes, Evans était puni pour avoir accroché Mahovlich qui se dirigeait seul vers Crozier. Malgré un excellent jeu de Cournoyer, toujours aussi rapide, le Canadien ne parvenait pas à profiter de son avantage numérique. Quelques minutes plus tard, Pete Mahovlich redonnait l'avance au Canadien à 7.57 assisté de son frère Frank et de Claude Larose. Dans une période endiablée, Claude, assisté de Pete Mahovlich, enfilait le troisième but du tricolore à 8.37 minutes. Le compte était de 3-1.

Mais dans un retour fulgurant, Richard Martin marquait son deuxième but de la soirée et son 31e de la saison assisté de Lorenz et d'Atkinson, à 9.07. Quelques instants plus tard, Myre se distinguait en bloquant un lancer à bout portant de Perreault. A plusieurs reprises, le trio des frères Mahovlich et Larose s'est distingué en forçant les Sabres à se débarrasser de la rondelle, en la déblayant de leur territoire. Alors que les Sabres étaient débordés, Hillman a écopé d'une punition, et quelques instants plus tard, Peter Mahovlich comptait le quatrième but du Canadien à 16.22 sur l'assistance de Cournoyer et de Tremblay. Le compte était de 4-2. Avec quelques secondes à jouer, c'est Claude Larose qui saisissait une rondelle oubliée pour compter à 19.42, et porter le compte à 5-2. Une période étourdissante: les Canadiens ont eu 19 lancers contre 15 pour les Sabres de Buffalo.

MARC TARDIF n'a pas compté mais il a constitué une menace constante pour Roger Crozier. La rondelle ne semblait pas vouloir entrer pour le grand athlète de Granby.

Troisième période

Le début de la troisième période fut marqué par une courte altercation entre Evans et Guy Lafleur où il n'y a pas eu de coups réellement échangés. Les deux protagonistes ont obtenu des pénalités majeures de cinq minutes. Dans une attaque qui n'était que la suite de ce qui s'était passé lors des deux premières périodes, Lemaire marquait sur des passes de Harper et Cournoyer à 2.56. Le compte: 6-2 pour le Canadien.

Peu après, Perreault venait à un cheveu d'obtenir son tour du chapeau, mais Myre a été encore une fois plus rapide.

Vers la fin de la période, Jacques Lemaire à son tour est lui aussi venu bien près d'obtenir un truc du chapeau, mais Crozier a résisté à son assaut. Peu avant la fin de la joute, Evans héritait d'une punition. C'est sans autres péripéties que la joute se terminait au compte de 6-2 pour les Canadiens.

SOMMAIRE

Première période

1-Canadien: J. Lemaire (J.C.Tremblay-Richard) 9:34
Punitions: G. Lafleur, Don Luce 16:06, P. Myre (servie par P. Mahovlich). 19:29

Deuxième période

2-Buffalo: R. Martin (L. Hillman) 0:28
3-Canadien: P. Mahovlich (F.Mahovlich-C.Larose) 7:57
4-Canadien: C. Larose (P. Mahovlich) 8:37
5-Buffalo: R. Martin (Lorentz-Atkinson) 9:07
6-Canadien: P. Mahovlich (Cournoyer-Tremblay) 16:22
7-Canadien: C. Larose 19:42
Punitions: Evans 4:10, Hillman 15:49.

Troisième période

8-Canadien: J. Lemaire (Harper-Cournoyer) 2:56
Punitions: Lafleur (maj.) 1:54, Evans (maj.) 1:54, Evans 16:45.

Les trois étoiles

- Pete Mahovlich
- Phillippe Myre
- Richard Martin

Premier but
9.34
Dernier but
2.56

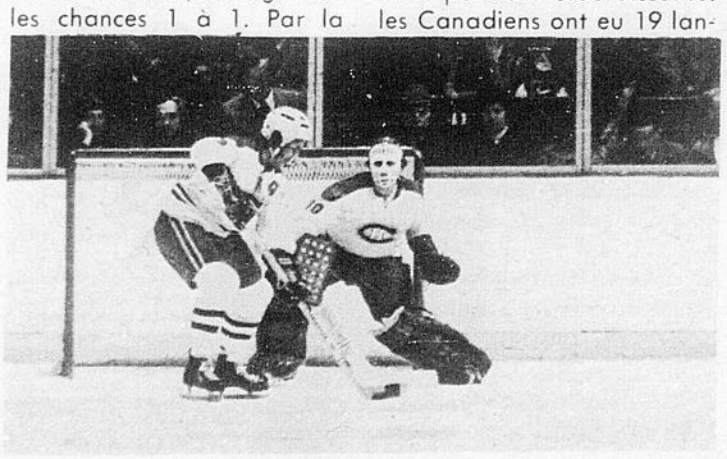

PHIL MYRE a tenu les Canadiens dans la partie au cours de la première période alors qu'il dut faire plusieurs arrêts importants. Pour Myre, c'était la deuxième fois d'affilée qu'il remportait la victoire devant le filet des Canadiens.

Coup de griffe!

Chez le Canadien

Si le coeur y était...

par Michel Héroux

L'an dernier, Claude Ruel, puis, par la suite Al McNeil ont servi de boucs émissaires pour tenter de justifier les déboires du Tricolore. Parce qu'il faut dire que les périodes de léthargie des Canadiens doivent avoir une explication. Tout le monde en cherche.

Tout le monde, c'est le grand public, ce sont les journalistes, les commentateurs de tout poil qui s'interrogent anxieusement pour tenter de s'expliquer l'inexplicable. Parce que "notre" Canadien végète au troisième rang de la Section Est d'une Ligue Nationale au calibre diminué.

C'est cela qu'il faut expliquer. Du côté de l'instructeur, ça semble aller bien. On n'assiste pas aux tristes événements qui ont entouré les démissions de Ruel et de MacNeil. Du côté des joueurs, il n'est pas question de zizanie au sein de l'équipe. Donc Scotty Bowman semble bien tenir en main une formation heureuse d'être ensemble.

Bien sûr, Ken Dryden est absent depuis quelques semaines. Mais nous nous refusons à croire que tout le succès d'une équipe comme le Canadien ne dépende que d'un seul homme, aussi méritoire et sensationnel soit-il. Il y a eu l'échange qui a ramené Roberts à Montréal en expédiant Roberto à Saint-Louis. Là encore, le hockey est un sport d'équipe, et non d'un seul homme.

Mais alors, qu'est-ce qui ne va pas? Pourquoi avoir perdu tant de parties à l'étranger et n'avoir pas subi une seule défaite à Montréal? Il n'y a probablement pas d'explication miracle à cette situation. De la même façon qu'on a souvent baptisé le Tricolore de "club de troisième période", un réveil tardif suppléant à une léthargie de 40 minutes, de la même façon on pourrait baptiser notre club de "local". Malheureusement, ce n'est pas en étant d'abord et avant tout un club "local" qu'on peut espérer remporter le trophée "Prince de Galles".

En plus, pour être honnête, il faut avouer que tous les joueurs du Canadien n'ont pas toujours le goût ou le désir de fournir le maximum de rendement, comme peut le faire, par exemple, un Henri Richard qui, tout le monde est d'accord, n'abandonne jamais avant le son de la sirène.

Une grande partie du "bobo" est peut-être là: mises à part les joutes où, définitivement, la rondelle ne roule pas pour le Canadien, peut-être qu'un véritable acharnement de tous les instants, à la Henri Richard, permettrait au Canadien de mettre fin à une situation qui, pour n'être pas dramatique, ennuie beaucoup de ses partisans. La première place lui convient tellement mieux...

Premier Québécois formé par les Expos

Denis McSween a signé son contrat

Jim Fanning, directeur général des Expos, a annoncé hier que le lanceur Denis McSween, 19 ans, de Saint-Timothée, Québec, et les jeunes voltigeurs Rick Down de Southgate, Mich. et Tony Scott de Cincinnati, ont retourné leur contrat 1972 signé.

McSween, Down et Scott ont été insérés à la formation majeure des Expos l'automne dernier et tous trois seront du camp d'entraînement de l'équipe à West Palm Beach au printemps.

Avec la mise sous contrat de ces trois jeunes joueurs, huit membres des Expos ont maintenant accepté les conditions de l'équipe. Les cinq premiers joueurs embauchés avaient été l'intérieur-voltigeur Bob Bailey, le receveur John Bateman, le receveur et joueur d'utilité Ron Brand, l'arrêt-court Bobby Wine et le voltigeur Ron Woods.

La formation d'hiver des Expos est de 36 joueurs: 15 lanceurs, 4 receveurs, 8 intérieurs et 9 voltigeurs. neuf voltigeurs.

McSween est le premier joueur québécois développé par l'organisation des Expos à devenir membre de la formation majeure. Les autres joueurs canadiens qui font partie du club sont les lanceurs Claude Raymond de Saint-Jean, Québec; Ron Taylor anciennement de Toronto et Leaside, Ontario, et maintenant de New York; et Paul Sullivan, de Scarborough, Ontario. Tous trois avaient toutefois entrepris leur carrière professionnelle avec d'autres organisations de baseball que celle des Expos.

McSween a fait d'excellents progrès en 1971 avec une fiche de 5-5 et une moyenne de points mérités de 2.27 en 14 parties comme partant avec le club Jamestown de la ligue New York-Pennsylvanie (A). Il a acquis davantage d'expérience en septembre en lançant une partie avec les Carnavals de Québec de la ligue Eastern (AA) et en prenant part au camp Expos Futurama au parc Jarry.

McSween s'est distingué dans la Petite Ligue de baseball de Valleyfield et avec l'équipe Kiwanis-Maisonneuve Junior, avant de devenir professionnel. Il a représenté Valleyfield à deux séries pour le championnat mondial des Petites Ligues, à Williamsport, Pa. au début des années 1960 et il a compilé un bilan de 17-1 dans l'uniforme du club Kiwanis-Maisonneuve.

Down, 21 ans, et Scott, 20 ans, ont aussi participé au camp Expos Futurama en septembre. Deux voltigeurs fort prometteurs, ils furent choisis au repêchage des joueurs collégiaux et agents libres en juin 1969, pour accepter une offre de l'équipe quelque temps plus tard.

Down a joué pour West Palm dans la ligue de la Floride (A) et les Whips de Winnipeg de la ligue Internationale (AAA) en 1971. Il a commencé la saison à West Palm Beach et sa moyenne a été de .289 en 88 parties. Il s'est bien tiré d'affaires avec Winnipeg, avec une moyenne de .246

ALIX TOYOTA
6807 RUE DELORIMIER
(près Bélanger, Mtl) Tél.: 376-9191
A PARTIR DE 1964. FINANCE AU COMPLET

Ski alpin

Troisième victoire de Karl Schranz

Karl Schranz, le vétéran skieur autrichien, a encore prouvé hier qu'il pouvait tenir tête aux plus jeunes en devançant le Français Henri Duvillard par 19 centièmes de secondes dans la descente de Hahnenkanim, en Autriche.

C'est la troisième victoire de Schranz cette saison et sa deuxième en deux jours puisqu'il avait également triomphé d'Henri Duvillard, vendredi dans la descente du Kandahar.

Heini Meissner a pris la troisième place à 50 centièmes de seconde du vainqueur. Jim Hunter a été le meilleur Canadien avec une 25e place tandis que Mike Culver a terminé au 44e rang et Paul Carson au 50e.

Cette victoire de Schranz lui a permis de s'approcher à 6 points de Duvillard au classement de la coupe du Monde. Duvillard, en raison de sa seconde place, a maintenant 89 points contre 83 pour Schranz. Heini Meissner et Bernard Russi se partagent le troisième rang avec 55 points.

Au classement des pays, la France continue de dominer avec 581 points. L'autriche suit avec 445 points. La Suisse vient loin derrière avec 199 points tandis que les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest totalisent respectivement 115 et 110 points.

Se débarrasser de Brundage

Pendant que les skieurs poursuivent leur conquête de la Coupe du Monde sous l'anathème du "brillant" Avery Brundage, le président de la Fédération française de ski, M. Maurice Martel, a suggéré vendredi à tous les skieurs de se retirer des Jeux olympiques de Sapporo jusqu'au moment où le comité olympique international se sera débarrassé de son président actuel, M. Avery Brundage. Pour M. Martel, la récente suggestion faite par Brundage, voulant réduire la compétition à Sapporo au niveau de "championnats mondiaux" était intolérable, surtout à la veille des Jeux. "M. Brundage est allé trop loin, et il ne peut plus reculer sans perdre la face", a conclu M. Martel.

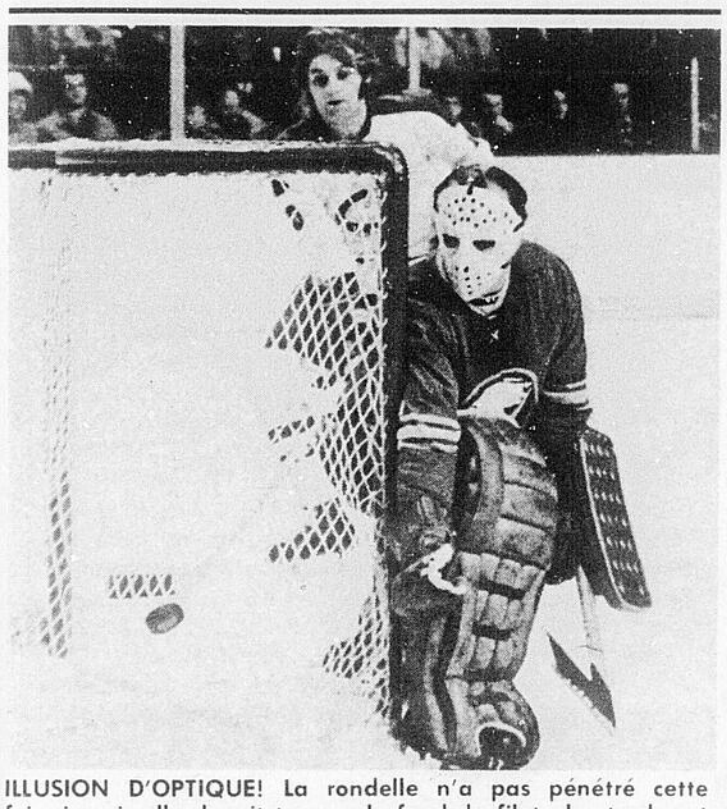

ILLUSION D'OPTIQUE! La rondelle n'a pas pénétré cette fois-ci mais elle devait trouver le fond du filet plus tard... et à plusieurs reprises. Nous voyons Guy Lafleur qui a joué pour la première fois sans son casque protecteur.

Nouvelles brèves

Le record du mille

En athlétisme, plusieurs performances ont été réalisées ces derniers jours. C'est ainsi que l'Africain du Kenya Kipchoge Keino a réalisé le mille en moins de 4 minutes dans un stade couvert. En effet, Keino, a couru le mille en 3.59.5 minutes. Keino, par ailleurs, est le détenteur du record du mille à l'extérieur, qu'il a réalisé en 3.53.4 minutes. Keino a accompli sa marque à College Park, au Maryland.

En patins, à toute vitesse

Dans le domaine du patinage de vitesse, Erhard Keller de l'Allemagne de l'Ouest a établi un nouveau record mondial en réussissant le 500 mètres en 38 secondes, à Davos en Suisse.

Elle se reprendra...

Dans le domaine de la natation, la jeune Australienne de 15 ans, Shayne Gould, a tenté d'abaisser le record du 200 mètres 4 nages. La jeune Gould a échoué, ne réussissans cette épreuve qu'en 2.24.4 minutes. On se rappellera que le record dans cette catégorie appartient à l'Américaine Claudia Kolb, qui l'a établi à 2.23.5 minutes.

Livre sur le hockey

C'est jeudi le 20 janvier prochain qui sera lancé "Le Guide du hockey" de Jean-Paul Cofsky. Même si ce titre n'est pas officiel, c'est néanmoins le but que s'est proposé l'ancien journaliste du Devoir en le rédigeant. Dans ce livre, l'amateur pourra retrouver tout ce qui a trait au hockey, tant professionnel qu'amateur.

Dans le Super-Bowl

Miami opposé aux Cowboys de Dallas

Le Super-Bowl, la plus prestigieuse classique de football au monde, aura lieu cet après-midi à la Nouvelle-Orléans et mettra aux prises les deux meilleures équipes de football aux Etats-Unis: Les Cowboys de Dallas, les grands vaincus de l'an dernier, et l'équipe cendrillon 1971-72: les Dalphins de Miami.

Dallas est une équipe établie qui compte dans ses rangs des joueurs aguerris et bourrés de talent. De plus, la plupart de ces athlètes ont déjà l'expérience du Super-Bowl, l'équipe ayant participé au match suprême au cours des trois dernières saisons. En Roger Stauback, ils possèdent un quart extrêmement talentueux qui peut lancer le ballon avec force et précision et qui peut aussi courir à travers la ligne ennemie. Chez les demis, les Cowboys de l'instructeur Tom Landry sont les meilleurs de la ligue. Ils alignent le sensationnel Duane Thomas qui est certainement plus éloquent sur un terrain de football qu'avec les journalistes ou ses coéquipiers. Thomas sera flanqué pour la partie du robuste Walt Garisson. Il ne faudrait pas se surprendre cependant, si Garisson ne produit pas suffisamment, de voir l'autre demi-étoile du Dallas, Calvin Hill, faire son entrée dans la partie. Calvin Hill ne sera pas envoyé dans la mêlée au début du match parce qu'il n'est pas complètement remis d'une blessure au genou, et l'instructeur Landry ne veut pas élaborer une stratégie qu'il devrait modifier dès le début de la partie, advenant le cas où Hill doive quitter prématurément la partie. Les Cowboys peuvent aussi compter sur d'abondantes réserves dont le quart Craig Morton. On se rappelle que Morton avait lamentablement failli à la tâche l'an dernier et qu'il avait été directement blâmé pour la défaite des siens.

Les Dolphins en seront à leur première participation à la grande classique annuelle. Leur pilote, Don Schula, alors qu'il était instructeur des Colts de Baltimore en 1969, a participé au Super-Bowl. Il voudra cependant faire oublier l'échec que ses protégés d'alors avaient subi aux mains des Jets de New York et de l'excentrique Joe Namath. L'attaque des Dolphins repose en grande partie sur leur joueur de quart Bob Gries et l'aillier Paul Warfield, anciennement des Browns de Cleveland. Griese est un athlète qui compte sur une expérience de cinq années au football américain et voudra certainement profiter de cet avantage qu'il détient sur son jeune opposant qui n'a joué qu'une saison complète au pays de l'Oncle Sam. Paul Warfield en est un autre sur lequel les Dolphins comptent pour vaincre les puissants Cowboys. Warfield est rapide, court ses tracés à la perfection, possède l'art de se faufiler entre les demis défensifs et surtout, il a "une paire de mains" des plus sûres. Si jamais les Dolphins devaient remporter les honneurs du Super-Bowl, la ville de Miami serait en fête pour plusieurs jours. En effet, à Miami, par les temps qui courent, on n'a de voix que pour chanter les gloires et les mérites des Dolphins.

La joute sera retransmise sur les ondes de Radio-Canada à compter de deux heures.

ROGER CROZIER a connu une soirée des plus occupée. Nous le voyons ici frustrer Henri Richard qui, comme à l'ordinaire, n'a pas cessé de batailler toute la soirée durant.

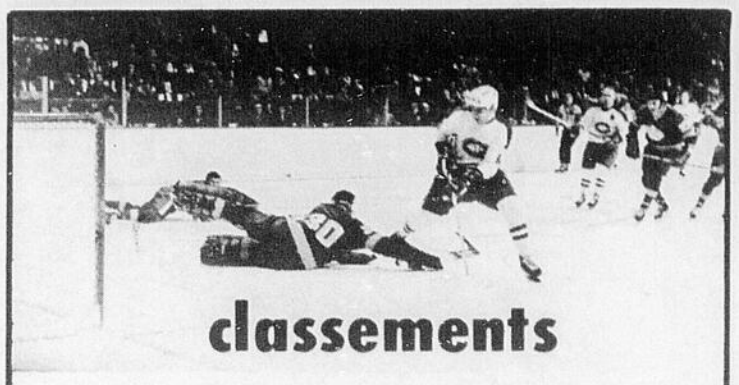

classements

Aujourd'hui
Montréal à Buffalo
Saint-Louis à Toronto
Détroit à Boston
Minnesota à Chicago
Los Angeles à Philadelphie

(Parties d'hier non comprises)

Division Est

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
New York	41	28	6	7	188	93	63
Boston	41	27	7	7	160	90	61
Montréal	41	24	10	7	160	110	55
Toronto	42	19	13	10	121	111	48
Détroit	42	17	18	7	131	132	41
Buffalo	43	8	25	10	115	168	26
Vancouver	39	10	24	5	94	138	25

Division Ouest

Chicago	41	28	8	5	139	76	61
Minnesota	41	22	13	6	106	84	50
Californie	44	13	22	9	130	174	35
Saint-Louis	42	13	22	7	120	145	33
Philadelphie	40	12	21	7	96	128	31
Pittsburgh	43	11	24	8	104	138	30
Los Angeles	44	11	30	3	94	171	25

LA FIRME RENAULT occupe une place importante au salon. La Renault 15 est l'un des nombreux specimen en montre. (photo Michel Elliot)

La semaine dans la ligue Majeure du Québec

Dans la ligue Majeure du Québec la lutte demeure serrée pour l'obtention du premier rang. Les équipes Cornwall, Québec et Drummondville continuent à se faire une lutte serrée et bien malin pourrait prédire laquelle de ces trois équipes finira en tête.

Cornwall mène toujours

La semaine dernière, Cornwall, après s'être moqué littéralement des Rangers de Drummondville au compte de 13-0, a dû s'avouer vaincu à Drummondville même par le pointage de 4-3. Les Royaux dominent présentement le circuit Lebel par deux points de priorité sur les Remparts et par quatre points sur les Rangers. Drummondville a cependant joué deux parties de plus que ses deux rivaux.

Québec triomphe de justesse

A Québec, les Remparts ont remporté, vendredi dernier au Colisée de la Vieille Capitale, un précieux triomphe de 4-3 aux dépens des Bruins de Claude Dolbec. Réjean Giroux des Remparts s'est illustré dans la victoire des siens. Il a compté deux buts et s'est mérité deux mentions d'assistance, participant ainsi à tous les buts de son équipe.

Verdun se ressaisit

Les Maple Leafs de Verdun semblent connaître un regain de vie sous la gouverne de leur nouvel instructeur André Dupuis. Apres avoir vaincu les Bruins de Shawinigan à l'auditorium de Verdun, dimanche dernier, ils n'ont baissé pavillon devant les Ducs de Trois-Rivières, le lendemain soir sur la glace du Colisée de l'endroit, que par la faible marge d'un but. Vendredi dernier, ils remportaient de nouveau la victoire contre les Castors de Sherbrooke au pointage de 4-3. L'ex-Rempart Richard Grenier a été le meilleur des Leafs au cours de cette joute en enfilant deux buts sans aide. Les autres filets des vainqueurs sont allés à Jules Boivin et Louis Fontaine.

Aujourd'hui, tous les clubs seront à l'oeuvre:

Laval à Cornwall
Verdun à Drummondville
Sherbrooke à Shawinigan
Saint-Jérôme à Trois-Rivières
Sorel à Québec.

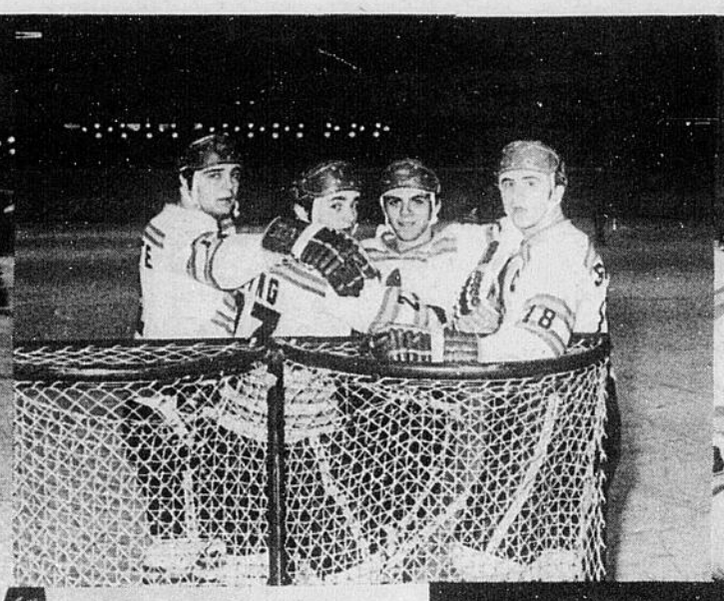

Le Comité des Jeunes de Rosemont donne une leçon de hockey aux Européens

par Pierre Terroux

"Samedi soir, le public dauphinois aura l'occasion d'applaudir sur la glace grenobloise, une formation canadienne de grande valeur, puisqu'il s'agit de l'équipe de Rosemont-Montréal, championne junior du Québec. Ces joueurs de 16 à 17 ans sont de brillants manieurs de palet, possèdent une technique remarquable et parmi eux il y a certainement de futurs professionnels qui iront rejoindre un jour les Ailes rouges de Détroit, les Canadians (sic) de Montréal ou les Ours de Boston".

Cet extrait d'un article du journal Le Dauphiné libéré montre bien l'accueil qu'ont reçu les Juvéniles du Comité des Jeunes de Rosemont lors de leur visite d'un mois en terre européenne. Les Français et les Suisses qui ont vu à l'oeuvre l'équipe montréalaise ont cru qu'ils avaient affaire à nos meilleurs éléments, à nos meilleurs juniors, quand de fait, il ne s'agissait que d'une équipe de classe juvénile.

Nos jeunes représentants ont affronté là-bas, les meilleures équipes juniors et quelques formations seniors. Ils ont conservé l'impressionnante fiche de sept victoires, deux matches nuls et une défaite. Paris, Charenton, Viry-Châtillon, Reims, Grenoble, Avignon, Gap. La seule défaite est survenue à Viry-Châtillon, alors que l'équipe française groupait huit joueurs de l'équipe nationale. En Suisse, à Morges et à Langnau: deux victoires.

Les juniors s'améliorent

La supériorité de nos représentants nous laisse cependant songeur quant au calibre de jeu des juniors et seniors français et suisses. Ici, n'importe quelle équipe junior infligerait probablement une râclée au club du Comité des Jeunes de Rosemont. Là-bas, même les seniors n'étaient pas de taille à rivaliser avec ces juvéniles.

Comme l'explique M. Jean Trottier, instructeur du Rosemont, "les juniors que nous avons rencontrés possèdent tous une condition physique et un coup de patin remarquables. Ils n'ont cependant pas le sens du hockey. Ils font trop de passes et ne savent pas où se placer. Ils souffrent du même mal que le hockey international".

Les Suisses pratiquent cependant un jeu semblable au nôtre. Ils frappent et aiment être frappés. Ils raffolent du jeu rude contrairement aux Français qui sont plus délicats.

Il leur faudra quand même un certain temps avant de nous rejoindre ou de rejoindre les Russes, les Tchèques et les Suédois. Tout de même, les progrès sont constants, comme ont pu le constater les visiteurs canadiens. Le nombre des arénas est passé de 20 à 80 depuis les Jeux de Grenoble en 1968. Les gens adorent le hockey, surtout dans les Alpes françaises; les équipes se multiplient.

Mais il semble cependant que deux facteurs entravent la croissance du hockey en Suisse comme en France. Premièrement, l'équipement est hors de prix. Une paire de patins coûte trois fois plus cher qu'ici et la plupart du temps, il faut les faire venir de l'étranger, ce qui prend parfois un temps considérable. Deuxièmement, les arbitres connaissent très peu leur hockey. Il arrive qu'un règlement d'un soir n'est plus appliqué le lendemain; qu'un hors-jeu pour une partie donnée ne l'est plus deux jours plus tard. Les joueurs ne peuvent donc pas y aller librement. Si des efforts sont faits pour engager les meilleurs instructeurs (plusieurs) québécois sont joueurs-instructeurs en France), des efforts semblables devraient être entrepris pour améliorer la qualité de l'arbitrage.

La visite du Comité des Jeunes de Rosemont a permis de raffermir la collaboration qui existait déjà avec la Fédération française des sports sur glace et le hockey amateur québécois. Il est à prévoir que d'autres équipes de chez nous se rendront en France et que nos "cousins" nous visiteront. Déjà, plusieurs jeunes Français se sont inscrits à l'école de hockey moderne, dirigée par Jean Trottier et qui compte la précieuse collaboration des Jacques Plante, Guy Lafleur et Gaston Marcotte.

Malgré la domination des Russes en Europe, les Canadiens français demeurent dans l'esprit de la majorité des Européens, les maîtres incontestés du hockey sur glace.